LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13646 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 11–LUNDI 12 DÉCEMBRE 1988

Les droits de l'homme inachevés

Quarante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme, Amnesty International pouvait encore écrire, dans son dernier rapport, que « dans la moitié au moins des pays du monde des gens sont enfermés pour avoir dit ce qu'ils pensaient, souvent à la suite de parodies de procès » et que, « dans un tiers au moins des pays, des hommes, des femmes et même des enfants sont torturés ». Un constat si accablant – et que nul ne peut contester – donne la mesure du chemin qu'il reste à parcourir pour établir un peu plus de justice.

Certes, en quatre décennies, des progrès ont été accomplis, dans les domaines du droit, des mécanismes de contrôle et de la connaissance des faits incriminés. Les techniques des communications ont tellement évolué qu'il est de plus en plus difficile de cacher ses propres forfaits et, surtout, d'occulter les droits dont bénéficie autrui, où qu'il se trouve. Rares sont les Etats qui osent encore ne pas se réclamer des droits fondamentaux, même quand ils pratiquent le plus scandaleux arbitraire.

L'assassinat, la torture, l'enlèvement, n'en restent pas moins des pratiques courantes sur la plupart des continents. Les pays socialistes ont beau s'engager à s'amender, trop d'intérêts sont en jeu et trop de bonnes vieilles habitudes sont ancrées pour imaginer que les « transparences » et « réformes » proposées aujourd'hui se transforment demain en de véritables libertés d'expression et en un pluralisme principaux garants des droits de l'homme. Quant aux pays du tiers-monde – parfois, malgré la bonne volonté de leurs dirigeants, – ils vivent trop souvent la plus grande détresse pour pouvoir assurer le respect des droits les plus élémentaires.

Les nations occidentales, à l'heure des nouveaux pauvres, ne sauraient, sur ce plan, se poser en donneuses de leçons. Pour ce qui la concerne, l'Europe des Douze compte quelque quarante-quatre millions de pauvres, soit une personne sur huit. En outre, dans les rapports Nord-Sud, la loi d'airain prévaut toujours, s'ajoutant ainsi à la sous-administration des pays encore trop nombreux à ne pas se trouver sur la voie du développement. Les démocraties occidentales ne sont pas, enfin, exemplaires, surtout dans le domaine des droits économiques et sociaux.

C'est pourtant Paris que deux des plus célèbres contestataires d'Europe orientale, Lech Walesa et Andreï Sakharov, ont choisi pour célébrer ce quarantième anniversaire, tandis que le prix Nobel de la paix était remis, à Oslo, aux « soldats de la paix » de l'ONU. Pourrait-on oublier que, pour des dizaines de millions de gens soumis au totalitarisme et à la misère, l'espoir vient encore de l'Ouest ?

La liberté, depuis la deuxième guerre mondiale, n'avance qu'à petits pas, et on se doit de le déplorer. Raison de plus pour encourager tout ce qui tend, çà et là, à lui permettre de percer, à défaut de s'épanouir.

(Lire nos informations pages 2 et 3.)

M. Gorbatchev dans les zones sinistrées

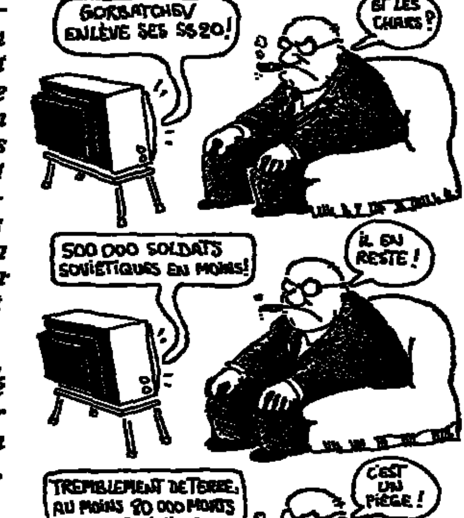
Le séisme en Arménie aurait fait 45 000 morts et 12 000 blessés

Selon un premier bilan provisoire, publié samedi matin 10 décembre par le gouvernement soviétique, le tremblement de terre qui a ravagé, mercredi, la région nord de l'Arménie a fait au moins quarante-cinq mille morts et douze mille blessés. Un demi-million de personnes sont sans abri. Vendredi, le ministre de la santé, M. Tchazov, avait pour sa part avancé le chiffre de cent mille morts et disparus.

Le président soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, est arrivé samedi en Arménie et doit visiter les principales zones sinistrées, en particulier les villes de Leninakan, Kirovakan et Spitak.

L'organisation des secours se heurte toujours à de graves difficultés. Une importante aide internationale, acceptée par l'URSS, se concentre vers les zones sinistrées.

(Lire nos informations page 4.)



Relations sociales, mobilité, motivation...

M. Rocard se donne trente mois pour rénover le service public

Tandis que le trafic des transports parisiens restait très perturbé ce week-end, M. Michel Rocard a annoncé, vendredi 9 décembre, à l'Assemblée nationale, un plan en trois étapes pour « le renouveau du service public ». D'une durée totale de trente mois, il visera à sensibiliser la haute fonction publique aux relations sociales, à motiver les personnels, à accroître leur mobilité et, d'une façon générale, à résoudre « les problèmes concrets » des différents services. Il se propose également de protéger l'intérêt des usagers en cas de grève. Il débouchera sur des « projets de services », à l'image des projets d'entreprise que met en œuvre le secteur privé.

M. Michel Rocard a peut-être raison de penser qu'on a sous-estimé la désespérance du service public. Mais il a sûrement tort d'en chercher les causes dans ce qui aurait pu être dit ou fait ces deux dernières années : stagnation, parfois baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires ou des agents des services publics ; critiques formulées à l'encontre de « privilégiés » à l'emploi garanti, alors que le secteur privé était frappé par le chômage.

L'inégalité devant l'emploi a, c'est vrai, servi à la droite d'argument pour justifier en 1986-1987, le maintien d'une politique salariale assez dure. Mais, outre que cette sévérité remonte à 1982-1983, époque où la gauche était au pouvoir, le malaise de la fonction publique a des origines bien plus anciennes. Les bureaux de poste, les commissariats de police, les prisons, les lycées, de nombreux hôpitaux sont vétustes, mal équipés et tout simplement mal gérés depuis longtemps. Ce n'est pas d'hier que s'est posé le problème de la qualité du service public en matière d'enseignement, de police, de contrôles fiscaux, d'acheminement du courrier ou de transport : la modernisation de la RATP ne coexiste-t-elle pas avec une certaine insécurité, des dégradations incompréhensibles et beaucoup de saleté ?

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 13.)

Le chef de l'Etat et les relations entre les deux Europe

La « maison commune » mitterrandienne

Le président de la République a regagné Paris, vendredi 9 décembre au soir, après une visite officielle de deux jours en Tchécoslovaquie, qui était la première illustration de sa nouvelle politique en direction des pays de l'Est autres que l'URSS.

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

La politique de la France en direction des pays de l'Est est sur les rails. C'est dans l'optimisme et dans une évidente bonne humeur que le président de la République a quitté Prague vendredi 9 décembre, au terme de deux jours de visite officielle. Ce séjour s'annonçait politiquement délicat. Le président avait en tête un grand projet – faire de la France aussi, de la France surtout, l'architecte de la future grande maison Europe, – mais était incertain quant à la méthode, dans cette Tchécoslovaquie dont le régime compte, à l'Est, parmi les plus rétifs aux courants réformateurs. Le secret de la réussite a été de savoir allier pendant ces deux jours une indéniable fermeté quant aux principes (ceux qui fondent la démocratie) et une grande modestie dans le comportement.

Modeste, il le fut jeudi dans ses rencontres avec les dirigeants tchécoslovaques, auxquels il rappela ce à quoi il croit, mais sans arrogance, sans dénonciation, et sans agressivité. Il évoqua le « printemps de Prague » dans un discours intégralement repris par l'organe du parti *Rude Pravo*. Il nota, dans sa conférence de presse finale, que ses interlocuteurs, le président Husak et le secrétaire général du parti, M. Milos Jakes, avaient abordé eux-mêmes la question des droits de l'homme, *« dont ils connaissent*, dit-il, *l'actualité. Cela a facilité notre entrée en matière. Je n'ai entendu personne dire que ce problème serait résolu par le silence ou le refus d'en tenir compte ».*

Modeste, M. Mitterrand le fut aussi dans sa façon d'aborder vendredi matin les huit représentants de l'opposition qu'il avait conviés à un petit déjeuner à l'ambassade. C'est lui qui était ému, relata-t-il ensuite, devant ces *« personnalités qui se sont généralement illustrées par leurs œuvres personnelles, qui jouissent déjà d'une renommée et dont les noms évoquent quelque chose pour l'esprit. »*

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 3.)

« Culture et entreprise » à Kyoto

Le mécénat japonais... pour l'image

La France et le Japon ont en matière de politique culturelle des expériences radicalement différentes : alors que pour la première, les dépenses publiques (près de 1 % du budget de l'Etat) jouent un rôle déterminant, dans le cas du second, le mécénat privé est beaucoup plus développé. La confrontation de ces deux expériences a été l'objet du symposium « Culture et entreprise » qui vient de se tenir à Kyoto.

KYOTO
de notre envoyé spécial

Organisé par le quotidien *Asahi* et le ministère français de la culture et de la communication, ce symposium se situait dans le cadre des « sommets » culturels franco-japonais qui se tiennent régulièrement depuis quelques années.

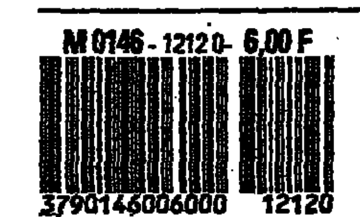
Sur le plan bilatéral, ce colloque a marqué une phase nouvelle par la tentative, sous-jacente à son thème, de ne pas en rester au simple échange des œuvres ou des idées mais d'engager une réflexion sur les politiques culturelles qui pourrait déboucher sur des actions concrètes : il a été évoqué par exemple l'hypothèse de la création d'un « club franco-japonais » d'entreprises patronnant les arts sur le modèle de l'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial) fondée en France par M. Jacques Rigaud, PDG de RTL.

Si les débats n'ont pas vraiment donné lieu à un dialogue, le croisement des expériences a été de part et d'autre enrichissant. Du côté japonais – et c'était clairement le message que l'*Asahi* entendait faire passer, – il s'agissait, en prenant appui sur l'exemple français, de dénoncer les carences de la politique culturelle nationale. La comparaison des budgets est révélatrice : le Japon dépense environ cinq fois moins que la France ou l'Italie en la matière. Des artistes telles que la cantatrice Atsuko Azuma ou la dramaturge Koharu Kisaragi ont dressé non sans passion un réquisitoire contre l'Etat japonais salué par les applaudissements de l'assistance ; un critique et écrivain comme M. Shuichi Kato a souligné, pour sa part, la dégradation culturelle à laquelle conduit l'indifférence des pouvoirs publics et qui se traduit notamment par une commercialisation de la culture. Le phénomène se fait particulièrement sentir dans le domaine de la création cinématographique.

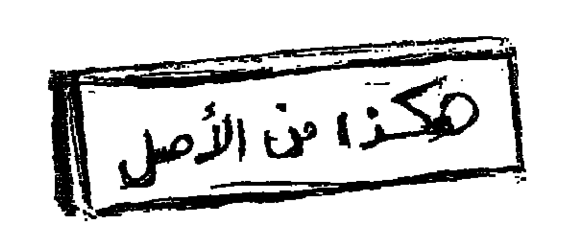
C'est d'ailleurs en raison de la faible participation de l'Etat japonais au financement des activités culturelles que les entreprises ont commencé depuis la guerre à s'y intéresser afin de promouvoir leur image, et après les années 70, se réhabiliter aux yeux de l'opinion publique, traumatisée par la succession des catastrophes écologistes.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 10.)



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Dates

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le quarantième anniversaire de la

10 décembre 1948 : les quatre piliers fondamentaux

IL fait froid ce vendredi 10 décembre 1948. Pas un froid sibérien venu de l'est, avec avant-goût de guerre froide, juste l'effet d'une dépression venant de l'ouest, du golfe de Gascogne. Paris bat la semelle alors que sur les hauteurs du Trocadéro se prépare un événement qui devrait réchauffer le cœur de l'humanité tout entière : l'adoption par la troisième session de l'Assemblée générale des Nations unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Car l'ONU est à Paris. Des travaux à New-York, des empêchements à Genève ont contraint l'Assemblée à quitter les rives de l'Hudson pour passer l'automne au bord de la Seine, dans les locaux modern style du Palais de Chaillot. La grande salle du théâtre peut alors recevoir trois mille personnes, et l'Assemblée générale, qui compte moins de soixante pays membres, n'y est pas à l'étroit. On a d'ailleurs procédé à des aménagements pour l'occasion ; par exemple, les délégués disposent pour la première fois de casques de traduction simultanée dans lesquels *« on entend parler français dans toutes les langues »*. La presse se gausse gentiment de ce *« théâtre dans le théâtre »*. Elle préfère le héros du moment, l'Américain Gary Davis, *« citoyen du monde »* et pacifiste impénitent qui prêche l'avènement d'un gouvernement mondial. Enfin, de chaque côté du Palais, des bâtiments préfabriqués abritent tout un monde de comités, de fonctionnaires et de délégués.

Alors que tous ces gens, auxquels vont bientôt se joindre de nombreuses personnalités françaises et étrangères, se hâtent, en milieu de matinée, pour ne pas manquer la cent quatre-vingt-unième séance plénière, il y a bientôt trois mois que l'Assemblée a inauguré ses travaux. Et ils sont loin d'être terminés.

En effet, trois ans après la victoire des alliés, leurs délégués butent déjà sur *tant de sujets de discorde* : Palestine, colonies italiennes, problème coréen, Indiens d'Afrique du Sud, etc. que la presse parisienne se demande si les délégués ne vont pas devoir passer Noël à Chaillot. Qu'importe ! Pour quelques jours encore, Paris est la capitale du monde, la Babel universelle. Cela distrait des grèves et des crises gouvernementales dans l'Hexagone. Et puis, pour la France, *« patrie des droits de l'homme »*, le hasard fait vraiment bien les choses.

Car, non seulement le lien de filiation entre la Déclaration du 26 août 1789 et le projet de Déclaration universelle est évident, mais encore les Français ont, dans ce nouveau texte, joué un rôle de tout premier plan. Les Français et les Américains. M. Saint-Lo, délégué haïtien, résumera le sentiment de beaucoup en se félicitant de la *« coïncidence heureuse »* qui fait que cette déclaration voit le jour à Paris, *« capitale de la liberté »*, dans un palais qui abrite le Musée de l'homme. Et qui a aussi voulu que la présidente de la commission des droits de l'homme fût l'épouse du président Roosevelt, *« l'apôtre des droits et libertés fondamentaux de l'homme du vingtième siècle. »*

Jamais plus

Le grand souffle humaniste et progressiste de Roosevelt anime, en effet, le projet de déclaration. On y retrouve les grands principes et les aspirations à un monde meilleur déjà proclamés en 1941, en pleine tourmente de la guerre, dans la Charte de l'Atlantique : liberté de conscience et d'expression, libération de la peur et de la pauvreté, égalité et justice pour tous. Ces conceptions, comme celles des constituants de 1789, ont largement inspiré les travaux de la commission. Elles imprègnent le projet qui doit être, dans quelques heures, transformé en résolution.

Pouvait-il en aller autrement, étant donné le poids du passé récent et la personnalité des hommes et des femmes chargés de mettre au point la Déclaration ?

La procédure qui aboutit à cette journée du 10 décembre, a commencé trois ans plus tôt à San-Francisco. C'est là que les auteurs de la Charte des Nations unies, animés par un double sentiment – empêcher à jamais le retour des horreurs de la seconde guerre mondiale et restaurer les relations internationales dans un esprit de paix, de justice et de progrès – ont prévu la création d'une commission des droits de l'homme chargée d'élaborer un projet de charte internationale sur ce sujet. La commission voit le jour un an plus tard. Forte de dix-huit membres d'origines (Amérique du Nord et du Sud, Europe, Inde, Chine, Liban) et de compétences (philosophes, juristes, diplomates) diverses, elle va être dominée, jusqu'à la consécration du 10 décembre, par deux fortes personnalités : sa présidente, Mme Roosevelt, et le juriste René Cassin, représentant de la France.

Grande, distinguée, un peu dégingandée, Eleanor Roosevelt n'est pas seulement une veuve symbolique ; c'est une femme aux convictions sociales marquées et elle n'a pas attendu ces nouvelles responsabilités pour le prouver. Sa *« ténacité infatigable »* à défendre ses idées et son penchant autoritaire provoqueront parfois des tensions entre cette grande dame et le grand constitutionnaliste français, qu'elle domine... d'une bonne tête. Lui, esprit précis et organisé, n'est pas moins combatif. Mais, entre cet homme d'aspect austère, qui représente la tradition juridique idéaliste et progressiste, et celle qui fut l'inspiratrice du New-Deal, les différends ne vont jamais bien loin, car ils sont d'accord sur le fond.

D'autres ont été quelque peu oubliés. Pour M. Stephane Hessel, ambassadeur de France, qui était à l'époque jeune diplomate au secrétariat de l'ONU, on ne saurait trop rappeler le rôle éminent joué par le Français Henri Laugier, secrétaire général adjoint des Nations unies, et par le professeur canadien John Humphrey, directeur de la division des droits de l'homme de l'organisation. Ou encore, mais à un moindre degré, par Pierre Mendès France, alors représentant français au Conseil économique et social. Le texte que la troisième commission de l'Assemblée s'apprête à soumettre au vote est l'œuvre d'un comité de rédaction de huit membres (Australie, Chili, Chine, Etats-Unis, France, Liban, Royaume-Uni, URSS). Depuis juin 1947, il a abouti, plus vite que prévu et sur une base solide, à un projet équilibré.

« Il s'agit d'une compilation non seulement de centaines de propositions faites par des gouvernements ou des individus, mais aussi des lois et de la jurisprudence de tous les Etats membres de l'organisation », note le rapporteur Charles Malik (Liban). Diverses instances ont consacré, depuis septembre, plus de cent séances à le discuter et à le peaufiner. Du préambule au dernier des trente articles, il est prêt.

Quatre piliers

René Cassin, dans son discours du 10 décembre et dans *le Monde* du lendemain, le présentera comme un édifice soutenu par *« quatre piliers fondamentaux »* : celui des droits personnels (vie, liberté physique et sûreté juridique) ; celui des rapports avec les autres hommes (famille, nation) ; celui se rapportant aux facultés spirituelles, aux libertés publiques et aux droits politiques ; enfin (*« véritable pilier neuf »* dans un texte international), celui des droits économiques, sociaux et culturels.

Pour beaucoup, on peut difficilement faire mieux que cet instrument élaboré dans un esprit d'*« idéalisme pratique »*.



René Cassin

Et, selon Cassin, adapté à une époque qui répugne autant à *« l'individualisme prétentieux »* qu'à *« la mécanisation de l'homme sous le poids des groupements tyranniques »*. Comme le souligne un délégué, la déclaration *« représente le plus grand effort tenté par l'humanité en commun pour se donner de nouvelles assises juridiques et morales fondées sur la liberté, l'égalité et la fraternité »*.

L'humanité, certes, mais réduite à une cinquantaine d'Etats (l'Afrique, toujours sous régime colonial, n'est représentée que par l'Afrique du Sud et l'Ethiopie !), et déjà coupée en deux par la faille idéologique est-ouest.

Les débats passionnés l'attestent, ici aussi. Et si, sur scène, certains orateurs mettent une sourdine de dernière heure à leurs récriminations, personne n'est dupe. L'importance et la noblesse de la cause ont permis aux Occidentaux et aux Soviétiques de s'entendre sur bien des points mais, sur d'autres, les antagonismes sont irréductibles. L'idéologie, la politique et la propagande malmènent la morale et les principes.

Ce vendredi, alors que vont se succéder les orateurs des trois séances plénières pour expliquer le sens de leur vote, l'heure n'est plus au suspense. Pas plus qu'à l'angélisme. Les divergences ont été ressassées en commission, les positions sont archi-connues.

Les communistes ont tiré à boulets rouges, si l'on ose dire, sur ce qui leur apparaît comme un excès de droits individuels et politiques au détriment des droits sociaux. Parmi les articles contestés figurent ceux relatifs aux droits d'opinion et d'expression et au suffrage universel. Par ailleurs, le spectre d'un retour du fascisme est sans cesse brandi ; le colonialisme (sur lequel le texte est, il est vrai, fort discret) dénoncé, tout comme l'exploitation capitaliste. Les uns après les autres, les alliés de Moscou entreprennent des variations à plusieurs voix sur le même thème : *« Pour les droits sociaux, ça ne suffit pas ! »* Et cela alors qu'il est clair que la commission (on le lui reprochera assez par la suite !) est allée plus loin que prévu dans cette direction. Le Yougoslave déplore *« une grande pauvreté »*.

La bicyclette et l'avion

Le Tchécoslovaque ironise : il attendait *« une pierre précieuse de jurisprudence »* et qu'obtient-il ? *« Après un millier d'exposés, un texte dépassé »*. La récente Constitution tchécoslovaque *« a reconnu de telles libertés et de tels droits à l'homme que nous ne pouvons nous satisfaire de la proposition qui nous est offerte »*, dit-il. L'accepter ce serait *« réinventer la bicyclette au temps de l'avion à réaction »*:

Ni M. Davies, délégué du Royaume-Uni, ni Mme Roosevelt, ni même René Cassin, chacun à sa manière, n'auront de mal à montrer combien de telles positions traduisent une volonté de limiter les libertés individuelles, de dénaturer et de politiser le texte. *In fine*, c'est à une autre grande « vedette », le Soviétique Andreï Vychinski, que revient de faire le baroud d'honneur d'un camp dont chacun sait déjà qu'il s'abstiendra. Dernier orateur de la journée, cet homme aux allures d'intellectuel pourfend ceux qui prêtent à l'URSS l'intention de faire de l'individu *« une sorte de rouage de l'Etat tout-puissant, du genre du* Léviathan *de Hobbes »*. Impossible ! Car l'opposition Etat-individu, qui existe dans un contexte de lutte des classes, a disparu en URSS et *« il ne peut exister d'opposition entre gouvernement et individu puisque le gouvernement est la collectivité des individus »*.

Le futur ministre des affaires étrangères a-t-il convaincu ? On passe au vote. Un contre-projet de résolution et quatre amendements soviétiques sont d'abord rejetés, puis un amendement du Royaume-Uni modifiant l'article 3 est adopté. Enfin, le président de séance, M. Evatt (Australie) met le projet de déclaration universelle aux voix. A défaut de suspense ou de surprise, c'est un moment de grande émotion dans la salle où se trouvent plusieurs milliers de personnes, délégués, personnalités, représentants d'associations, grand public, journalistes.

L'appel nominal des pays participant au vote commence par la Birmanie et se termine par le Brésil. Par 48 voix et 8 abstentions (Biélorussie, Ukraine, URSS, Tchécoslovaquie, Pologne, Yougoslavie, Arabie saoudite et Union sud-africaine), le texte est adopté. La salle debout applaudit longuement ce grand moment dans lequel René Cassin voit le *« premier et nécessaire aboutissement de la « croisade des droits de l'homme » qui a soulevé l'humanité contre les doctrines abominables.. »* Un moment d'autant plus grand dans la conscience des hommes que cette même Assemblée, la veille, avait voté à l'unanimité la convention sur le génocide.

Reste que pour faire *« bien voter »*, les chefs de délégation, à commencer par Mme Roosevelt, n'ont pas hésité à faire ressortir le caractère *« non obligatoire »* de cet acte historique ; reste que ce petit monde cosmopolite de Chaillot va bientôt doubler et presque tripler ; reste, enfin, que les alliés d'hier sont plus que jamais divisés et le monde avec eux. Signe des temps, dans trois mois les locaux préfabriqués de Chaillot vont héberger les militaires du pacte de l'OTAN.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.



Etranger

Déclaration universelle des droits de l'homme

Les personnalités invitées par le président de la République, samedi 10 décembre, aux cérémonies du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, parmi lesquelles M. Andreï Sakharov, M. Lech Walesa et Mᵉ Ali Yahia, fondateur de la première Ligue algérienne des droits de l'homme, devaient d'abord participer à un déjeuner offert à l'hôtel de Lassay par Mme Mitterrand. Le président de la République devait ensuite prononcer un discours au palais de Chaillot en fin d'après-midi et recevoir ses invités pour un dîner officiel à l'Elysée, auquel assisteront notamment M. Perez de Cuellar, de retour d'Oslo où vient de lui être remis le prix Nobel de la paix, et M. Genscher, le ministre des affaires étrangères ouest-allemand.

Dans un message adressé à l'ONU vendredi, le pape Jean-Paul II a souligné le chemin qui reste à parcourir *« pour des millions d'êtres humains qui voient menacé leur droit à la vie, à la liberté, à la sécurité »*. Ce quarantième anniversaire donne lieu à diverses célébrations dans le monde ; ainsi à Londres, Amnesty international, le Conseil des Eglises et l'association des Nations unies ont convié les Britanniques à une messe en l'abbaye de Westminster.

Les espoirs et les inquiétudes d'Andreï Sakharov

C'est un peu comme si la grâce des droits de l'homme était tombée sur Paris vendredi 9 décembre, à la veille des cérémonies du quarantième anniversaire de la signature de la Déclaration universelle. A l'ambassade d'Union soviétique, à peine descendus de l'avion qui les amenaient des Etats-Unis, l'académicien Andreï Sakharov et l'écrivain soviétique Danil Granine exprimaient, avec une remarquable franchise, leurs inquiétudes sur les limites de la « glasnost » et de la « perestroïka ».

Quelques heures plus tard, au pavillon d'honneur de l'aéroport d'Orly, M. Lech Walesa, accompagné de deux de ses plus éminents conseillers, répétait, devant un parterre d'officiels et de journalistes, qu'il sentait *« encore le souffle de Staline »*, avant de souhaiter que *« l'Europe d'où je viens devienne partie d'une seule Europe »*. Voilà qui n'aura pas déplu à M. François Mitterrand, auquel les deux Prix Nobel de la paix doivent d'être réunis ce week-end en France.

Flanqué de plusieurs responsables soviétiques à la tribune du grand amphithéâtre de l'ambassade, M. Sakharov ne s'est pas cependant gêné pour dire ce qu'il avait à dire : que l'incarcération du dissident Sergueï Grigoriants, le mois dernier à Erevan, constitue à ses yeux une *« violation flagrante de tous les droits démocratiques »* ; que des *« progrès importants »* ont été réalisés dans le domaine des droits de l'homme en URSS, mais *« moins importants qu'on ne l'avait escompté »* ; que, pour pouvoir accueillir une conférence internationale des droits de l'homme à Moscou, l'URSS devait impérativement avoir libéré *« tous les prisonniers de conscience, qui sont beaucoup plus nombreux que ce que nous en savons »* ; ou encore que l'Occident ne devait pas relâcher sa pression.

La « perestroïka » n'est pas encore devenue *« irréversible »*, a poursuivi le physicien. M. Sakharov a notamment regretté que les prisonniers politiques libérés depuis deux ans – plus de quatre cents, a précisé M. Alexeï Gloukhov, responsable des « questions humanitaires » au ministère des affaires étrangères d'URSS – n'aient pas été réhabilités. Quant au grand artisan du renouveau soviétique, M. Gorbatchev, *« il mérite notre confiance »*. *« C'est un politicien éminent, sincère et hors du commun. Mais, bien sûr, certains traits chez lui m'inquiètent »*, a ajouté M. Sakharov, notamment ses *« tendances aux compromis antidémocratiques et son aspiration au pouvoir personnel. Ce sont là mes sentiments personnels, profonds : j'ai eu peu de contacts avec lui, mais j'ai pu l'observer, par exemple à la dernière session du Soviet suprême. »*

Une rencontre avec M. Walesa

Interrogé sur les dernières propositions de M. Gorbatchev, formulées à New-York cette semaine et visant à réduire unilatéralement les effectifs de l'armée soviétique, l'académicien a estimé qu'il s'agissait là d'*« un pas d'une importance colossale »*, accréditant au passage l'estimation occidentale de plus de 5 millions d'hommes pour l'armée soviétique. Mais ce ne doit être qu'*« un début »*, a-t-il déclaré. Et de demander à M. Gorbatchev de réduire la durée du service militaire, actuellement de deux ans.

Puis Danil Granine, qui avait l'air de s'ennuyer un peu, sanglé dans son blouson de cuir, au bout de la tribune, prit la parole : *« Il y a les conséquences visibles et importantes de la « glasnost » et de la « perestroïka*, a-t-il dit. *Mais il y a aussi une grande impatience du peuple, qui montre l'insuffisance de ce qui est fait. Vous assistez ici à une conférence de presse de l'académicien Sakharov. Mais chez nous on ne publie pas ses ouvrages, ni ses interventions. Des événements importants se produisent en Estonie, mais dans notre presse, à la télévision, on parle très peu de ce qui s'y passe. »* *« Nous avons des gens qui ont été exilés de force à l'étranger ; c'était la fine fleur de notre intelligentsia »*, a poursuivi l'écrivain, en citant une liste interminable de noms : Soljenytsine, Lioubimov, Maximov, Siniavski, Barychnikov... *« C'était un acte illégal, et aucun de nos dirigeants ne songe à leur rendre leur citoyenneté. Il faut aussi parler de ce qui n'est pas fait chez nous, de ce qui nous fait mal. »*

M. Sakharov, que Mᵐᵉ Elena Bonner a rejoint vendredi soir, et M. Walesa se sont rencontrés pour la première fois où ils ont logés. Il devaient se revoir samedi au déjeuner offert par Mme Mitterrand à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale, ou dans l'après-midi, en se succédant dans le bureau de M. Mitterrand ; puis au Palais de Chaillot, enfin à un dîner à l'Elysée. Les deux hommes sont on ne peut plus différents, mais, d'après le président de Solidarité, ils ont en commun *« la recherche des moyens pour mettre fin au modèle stalinien »*.

Très en forme, M. Walesa, auquel le succès de son débat télévisé du 30 novembre face au chef des syndicats officiels polonais, M. Alfred Miodowicz, semble avoir donné un coup de fouet, s'est, bien sûr, déclaré très heureux de revenir en France, le pays où il avait achevé sa dernière série de voyages en Occident en octobre 1981, deux mois avant que le général Jaruzelski n'instaurât l'état de guerre. Accueilli par des représentants de l'Elysée, du Quai d'Orsay, par MM. Jean Kaspar pour la CFDT, Paul Marchelli pour la CGC et Yannick Sembron pour la FEN, M. Walesa, qui a l'impression que *« quelque chose commence à se passer en Pologne »*, s'est ensuite engouffré dans une R 25 d'un convoi officiel pour déjouer les embouteillages parisiens et entamer ses premières rencontres avec les amis polonais de Solidarité à Paris et les syndicalistes français – sauf la CGT, *« qui nous a abandonnés dans le malheur »*.

SYLVIE KAUFFMANN.

Six mille chrétiens au Bourget contre la torture

Six mille personnes étaient attendues, dimanche 11 décembre, au Bourget, pour un rassemblement intitulé « Pour un monde sans torture » organisé, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, par l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT).

Le cardinal Lustiger, le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, Mgr Jérémie, président du Comité interépiscopal orthodoxe, ainsi que Mgr Helder Camara, ancien archevêque de Recife (Brésil), participeront à ce rassemblement. Adolfo Perez Esquivel, Prix Nobel de la Paix, Igor Ogourtsov, détenu pendant vingt ans en URSS, Jean-Paul Kauffmann, ex-otage au Liban, et d'autres personnalités donneront aussi leur témoignage.

S'il est un domaine où la collaboration entre des chrétiens de confessions différentes est active, c'est celui des droits de l'homme, notamment de la lutte contre la torture. L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture est née en 1974, à l'initiative de deux femmes, filles de pasteurs réformés, Hélène Engel (décédée en 1985) et Edith du Tertre, mobilisées à l'issue d'une conférence à Versailles du pasteur italien Tullio-Vinay, dénonçant les « cages à tigres » du Vietnam d'où il rentrait.

Trois ans après, trente-sept mille signatures étaient collectées en France demandant au pape d'intervenir personnellement contre la torture en Amérique latine. Aujourd'hui, l'ACAT compte quinze mille adhérents, dont 10 % environ de protestants, des orthodoxes, une majorité de catholiques et cinq mille personnes sans appartenance religieuse.

De novembre 1987 à novembre 1988, deux mille trois cent soixante-sept demandes d'intervention ont été enregistrées à l'ACAT en faveur de personnes prisonnières et victimes de mauvais traitements, venant de quatre-vingt-deux pays, notamment d'Amérique du Sud (Guatemala, Salvador, Chili, Pérou, Colombie...), d'Asie (Philippines), d'Europe de l'Est et d'Afrique (Soudan, Afrique du Sud, Togo...). Sur ce total, trois cent quatre-vingts libérations ont été obtenues depuis (sans qu'il soit évidemment possible d'en déterminer l'origine). Ces appels urgents sont transmis par des organisations partenaires (comme Amnesty International, SOS Torture) et des Eglises locales.

Les campagnes de l'ACAT (télégrammes au gouvernement dès l'arrestation, pétitions, participation à des commissions d'enquête) touchent aussi bien le militant communiste chilien ou turc que le catholique lituanien, c'est-à-dire qu'elles bénéficient à toute victime de sévices dont le cas est connu en France, sans considération de son appartenance nationale, sociale et religieuse. Avec d'autres organisations, l'ACAT s'est notamment mobilisée pour la libération de dissidents soviétiques, comme le philosophe chrétien Igor Ogourtsov.

L'une des originalités de l'ACAT est la participation spirituelle à ces campagnes de solidarité et de libération. Cent vingt-cinq monastères font partie de cette association présidée par Mᵐᵉ Jacqueline Westercamp, Mᵉ Guy Aurenche, avocat, étant président de la jeune fédération internationale qui regroupe une dizaine d'associations analogues en Amérique du Nord et en Europe occidentale.

H. T.

★ Pour tous renseignements : ACAT, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 43-29-88-52.

Le chemin de croix d'un catholique vietnamien

Lui, est resté à Ho-Chi-Minh-Ville, que l'attachement et les années, au soir de sa vie, le retiennent de quitter. Son épouse et deux de ses enfants ont décidé, eux, de partir un jour de 1977. On ne les a jamais revus. « Boat people » disparus en mer, probablement, à moins que, rattrapés dans leur fuite, il ne soient détenus dans un camp.

Le fils aîné, Nguyen Tanh Lap, aujourd'hui réfugié en France, raconte l'histoire de sa famille, condensé des malheurs du Vietnam indépendant. Un père catholique et francophile, donc doublement suspect, qui doit d'avoir retrouvé récemment la liberté, après quatre mois d'incarcération, à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, l'ACAT.

L'homme que la sûreté vietnamienne est venu arrêter le 10 septembre 1986, pour le jeter en prison, est né en 1912 au Vietnam, de parents paysans. Remarqué par l'instituteur de son village, il est envoyé au Cambodge au séminaire pour y terminer ses études. L'archevêque de Phnom-Penh le distingue et en fait son secrétaire. Retour au Vietnam où il se marie. Comptable dans une entreprise de négoce, puis fonctionnaire dans les bureaux de l'armée française, Nguyen Van Nam sera, la retraite venue, professeur de français à Cap-Saint-Jacques dans une école catholique, et catéchiste.

Catholique fervent, il vit le chemin de croix de l'église vietnamienne comme le sien propre. Théoriquement, la constitution de 1980 garantit la liberté religieuse. Mais elle proclame aussi que *« le marxisme-léninisme régit le développement de la société vietnamienne »*. Entre ces deux principes contradictoires, la réalité a tranché. Les revues d'inspiration chrétienne ont peu à peu disparu, offiellement à cause d'un *« manque de papier »*. La plupart des séminaires ont dû fermer leurs portes tandis que le régime favorisait l'émergence d'un mouvement inféodé dont la dénomination trahit l'inspiration : le Comité d'union des catholiques patriotes du Vietnam.

Les idéologues du régime ne cachent pas leur dessein, qui est de *« transformer l'Eglise, jusqu'ici instrument de l'impérialisme et des anti-révolutionnaires, en une religion au service de l'Etat, patriote, proche de la nation et du socialisme, [de] réformer sa doctrine, son organisation, sa législation et ses cérémonies, selon une orientation de progrès »* (1). En un mot, si Hanoï n'a pas le dessein de créer une Eglise autonome, comme en Chine, il entend mettre les catholiques vietnamiens au pas.

L'arrestation, ce jour de septembre 1986, de Nguyen Van Nam a pour toile de fond cette volonté de faire plier lesdits catholiques. Il n'est pas l'une des figures de proue de l'Eglise vietnamienne, comme l'était, par exemple, Mgr Philippe Nguyen Kim Dien, archevêque de Huê, récemment décédé, d'une fermeté inébranlable, pour lequel l'ACAT s'était également mobilisée. C'est un fidèle parmi d'autres, l'un de ces 4 millions de catholiques vietnamiens, sur une population de 57 millions, et c'est ce qui rend son arrestation révélatrice.

Le sort que lui réserve la sûreté est inexplicable, sinon par une volonté d'intimidation des catholiques en général. Il aurait caché un neveu, prêtre de son état, croit comprendre son fils. Les agents de la sûreté auraient découvert chez lui *« des tracts de propagande religieuse réactionnaire »*, et il aurait *« propagé des lettres et déclarations écrites de Mgr Kim Dien »*, apprennent ses amis.

A Paris, l'ACAT est alertée par le Père Jean Maïs, prêtre aux Missions étrangères, dix ans enseignant à Dalat. Mille cinq cents aérogrammes de protestation seront envoyés, par ces militants, *« à M. le chef des services de la sûreté, République socialiste du Vietnam »*. Avec succès, semble-t-il, puisque le vieil homme, qui souffre d'hypertension artérielle, est finalement relâché.

Aujourd'hui en résidence surveillée, il continue, chaque fois qu'il le peut, d'écrire à son fils, à l'encre violette, des lettres soignées, en vietnamien, qui se terminent parfois en français, par : *« Plaise au Seigneur de nous garder sa miséricorde et son amour. Unions et prières. »* A Ho-Chi-Minh-Ville, la censure laisse passer.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Cité par Jean Maïs, *1975-1985, dix ans de relations entre l'Eglise et l'Etat au Vietnam*. Edité par Echange France-Asie. Paris, 1986.

Le chef de l'Etat et les relations entre les deux Europe

La « maison commune » mitterrandienne

(Suite de la première page.)

C'est eux, à les en croire, qui furent surpris par la façon dont le président de la République s'interrogea devant eux, avec eux, sur l'opportunité de son voyage, et les laissa conclure à son utilité. Modeste et bienveillant, le président de la République le fut enfin devant ces quelques jeunes gens de l'université de Bratislava à qui il répondit très longuement, au point qu'on put se demander ce qui serait advenu s'ils avaient été, comme prévu, plus nombreux.

Le président, qui avait souhaité s'adresser à la jeunesse slovaque, était arrivé vendredi en fin de matinée dans l'université bien propre de Bratislava, devant un auditoire composé pour moitié d'enseignants d'un âge certain et pour l'autre moitié de la délégation et de la presse françaises ; avec en plus, aux premiers rangs, une vingtaine de jeunes gens dont on peut se demander quelles épreuves sélectives ils avaient dû subir. Il prit la chose avec humour : *« Ceux qui sont là se feront, je l'espère, mes interprètes auprès de leurs quinze mille camarades »*, délivra son message européen en l'émaillant de quelques mises en garde bien senties à ces jeunes esprits : *« Il faut se méfier de tout ce qui arase... Bref, le dogmatisme, qui présente des avantages, présente aussi beaucoup d'inconvénients. »* Puis il répondit patiemment à la seule question que, sous des formes différentes, posaient ces quelques jeunes gens. En substance : vous nous parlez de la nécessité d'intensifier les échanges, moi, j'irais bien en France, alors comment faire ? La question inspira de très longues considérations au président de la République, qui brusquement, en une phrase, alla droit au fait : *« Parmi les droits fondamentaux qu'énoncent les accords d'Helsinki – et aussi bien, avant, la Déclaration de 1789, – il y a d'abord celui d'aller et venir ; la juste application de ces accords déjà anciens doit permettre cette liberté-là. »* A la sortie, il fit un geste de la main aux quelques centaines de personnes qui scandaient son nom sur les trottoirs.

Le jeudi avait été un jour politiquement utile, mais un jour figé dans un protocole sans chaleur auquel le président de la République n'avait pu voler que quelques brefs instants pour une promenade incognito dans la vieille ville de Prague. La Tchécoslovaquie prit, vendredi, avec les opposants, avec les étudiants et les badauds de Bratislava, un visage plus avenant et le président en éprouva d'évidence un heureux soulagement.

Le message qu'il voulait délivrer à la jeunesse, mais aussi à ses dirigeants, c'est celui du rapprochement entre les deux Europes, la *« grande affaire »* à ses yeux de la fin de ce siècle. Il s'agit de rien moins que de faire avancer l'Histoire, et M. Mitterrand a repris devant tous ses interlocuteurs l'idée que les conséquences de la dernière guerre – celles qui ont fait notamment que *« la communication entre la France et la Tchécoslovaquie a été quasiment coupée »* depuis 1945 – ne doivent pas être considérées comme incontournables. Alors que *« tout bouge »* sur ce continent et ailleurs, l'Europe saura-t-elle prendre en main son destin, saisir la chance qui s'offre et construire sur *« un patrimoine commun trop longtemps laissé en jachère »* ?

Le fondement de la « maison commune » mitterrandienne, c'est le droit démocratique. *« Il est indispensable*, a dit le président dans ses tête-à-tête avec les autorités comme dans ses interventions publiques, *de rapprocher autant qu'il est possible les principes du droit public. »* *« Tous les responsables*, a-t-il ajouté, *sont sensibles à ce projet. Chacun n'ira pas du même pas ; ils s'y dirigent plus ou moins bien, mais c'est une autre affaire. »* Il y a, dans ces propos, une mise à jour qui s'imposait sur la façon de poser le problème des droits de l'homme : plus seulement en termes individuels (même si on ne renonce pas à soumettre des « cas » aux autorités concernées, comme l'a fait discrètement jeudi M. François Mitterrand), mais dans un cadre plus ambitieux, plus prometteur pour l'avenir et rendu envisageable aujourd'hui par les changements qui se manifestent, en URSS notamment : celui de l'évolution du droit qui lie les Etats. C'est sur ces fondations et sur elles seules que pourra solidement s'édifier l'Europe du futur, celle dont le centre géographique se situe bien quelque part du côté de Prague, même si les vicissitudes de l'histoire et de la politique ont fait ces derniers temps que *« les points cardinaux ont perdu la tête »*.

Ce grand projet, que les Allemands désirent voir se réaliser sans trop oser le dire tout haut, dont M. Gorbatchev se sert pour enjôler l'Occident, la France doit le prendre à son compte. Il a pour avantage de séduire tout le monde, comme on put le mesurer en Tchécoslovaquie : les intellectuels, les opposants, les étudiants, avides d'échanges, d'ouverture, de libre circulation des hommes et des idées, mais aussi les officiels qui le traduisent en termes de coopération économique surtout, dont ils ont le plus grand besoin.

« Ce n'est qu'un début », a dit le président ; il ne s'agissait pas, en deux jours, de rehausser spectaculairement le très bas niveau actuel de ces échanges économiques et culturels avec la Tchécoslovaquie. Mais des contacts ont été pris, des promesses d'accord faites. Le dialogue politique, surtout, a été renoué et le cadre de cette nouvelle politique à l'est de la France bien campé.

CLAIRE TRÉAN.

Soirée politico-musicale à Paris à l'initiative de M. Marchais

« Libérez Mandela ! »

Sur des images du réalisateur Raoul Sangla et sous un chapiteau pouvant contenir quelques milliers de personnes, le PCF a organisé une soirée politico-musicale, vendredi 9 décembre, au Champ-de-Mars à Paris, en hommage à Nelson Mandela. Saisissant l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, M. Georges Marchais a fait, une nouvelle fois, un vibrant éloge du dirigeant de l'ANC, *« qui affronte depuis un quart de siècle l'isolement et les souffrances des bagnes de l'apartheid »*.

La soirée était animée par José Arthur, père du « Pop-club » sur France-Inter, et le comédien Pierre Santini. Sur deux écrans géants, Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, le musicien Salif Keita, le pianiste Miguel Angel Estrella, les comédiens Jean Marais et Claude Piéplu ont adressé des messages d'amitié préenregistrés.

« Prêtre ouvrier, signataire de l'Appel des cent » ainsi qu'il a été présenté, M. Bernard Lacombe, secrétaire confédéral de la CGT, a réclamé *« la fin des échanges économique et commerciaux »* entre la France et l'Afrique du Sud. A plusieurs reprises, le public, où se comptait de nombreux jeunes, a scandé *« Libérez Mandela ! »* et *« ANC, solidarité ! »*.

Rappelant qu'en sa qualité de président du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde il avait réclamé l'attribution du prix Nobel de la paix à Nelson Mandela en 1989, M. Marchais a assuré que, *« tant que dureront toutes les compromissions* [livraison de carburant, importation de charbon] *avec ce régime étranger à la civilisation humaine, notre pays ne sera pas quitte en matière de droits de l'homme »*.

O. B.



Europe

URSS : le tremblement de terre en Arménie

Quarante-cinq mille morts, douze mille blessés cinq cent mille sans-abri

selon un premier bilan officiel

Le gouvernement soviétique a rendu public, samedi matin 10 décembre, un premier bilan officiel du tremblement de terre qui a frappé mercredi dernier l'Arménie : quarante-cinq mille personnes, au moins, ont trouvé la mort et douze mille ont été blessées. Le nombre des sans-abri s'élève à cinq cent mille.

M. Gorbatchev devait visiter, samedi, les principales zones sinistrées. La commission spéciale du bureau politique que préside le chef du gouvernement, M. Nikolaï Ryjkov, et qui se trouve sur place depuis jeudi, a critiqué les organismes qui « font traîner en longueur » les mesures destinées à reloger ou nourrir les survivants. Une journée de deuil national était observée samedi en URSS.

Une course contre la montre est commencée pour dégager les décombres, mais le porte-parole du conseil des ministres a déclaré vendredi que les sauveteurs manquaient cruellement du matériel lourd pour soulever les plaques de béton effondrées. « *Nous entendons crier sous les décombres*, a-t-il dit. *Au fil des heures, ces cris s'éteignent.* »

Des dizaines d'engins de levage ont été envoyés vers Leninakan, la deuxième ville d'Arménie, qui a été aux trois quarts détruite, mais l'état des routes et des chemins de fer entrave leur progression. Des témoins rapportent en outre qu'un immense embouteillage a pratiquement bloqué les accès de la ville dans les heures qui ont suivi le séisme et dans la journée de jeudi, une foule d'habitants de la capitale, Erevan, ayant voulu s'y rendre pour avoir des nouvelles de leurs proches. La circulation a depuis été interdite aux véhicules civils.

Le nombre des survivants dégagés des ruines reste jusqu'à présent « *très faible* », rapporte l'agence arménienne de presse, Armenpress, qui précise qu'au cours de la journée de jeudi, deux cents personnes seulement ont pu être sauvées à Leninakan et le même nombre à Spitak, la localité la plus proche de l'épicentre du séisme, qui a été pratiquement rasée.

Le nombre des sans-abri a d'autre part été estimé par l'agence Tass à au moins quatre cent mille. La moitié environ ont jusqu'ici pu être secourus. Ceux qui se trouvent à Leninakan, notamment, sont, depuis le séisme, privés d'eau, de chauffage et d'électricité.

La commission spéciale du bureau politique, dirigée par le premier ministre Nikolaï Ryjkov, a critiqué les lenteurs des organismes locaux qui tardent à fournir des abris temporaires aux victimes et à mettre sur pied des centres de distribution de vivres. La commission a donné jeudi vingt-quatre heures aux responsables de ces organismes pour corriger cette situation. Elle a d'autre part décidé que les quinze républiques d'URSS participeraient à l'effort de reconstruction. Il est prévu d'édifier dans la zone dévastée, d'ici deux ans, cinq millions de mètres carrés de logements, d'écoles, d'hôpitaux et autres installations.

Mauvaise qualité des constructions

Plusieurs organes de presse soviétiques attribuent le nombre très élevé des victimes à la médiocrité des constructions et à l'insuffisance des procédures de défense civile. La *Pravda* – qui se félicite par ailleurs que la centrale nucléaire proche d'Erevan soit intacte – souligne ainsi que des immeubles préfabriqués de neuf étages se sont totalement effondrés. Interrogé par l'agence de presse Novosti, le chef du service de séismologie de l'Institut de physique de la terre auprès de l'Académie des sciences de l'URSS, M. Igor Nersessov, a lui aussi mis en cause « *la mauvaise qualité de la construction à Leninakan* ». « *Les recommandations des savants relatives aux caractéristiques sismiques de la construction*, a-t-il déclaré, *n'ont pas été dûment prises en considération.* »

« *La prévision sismique est une chose complexe*, observe d'autre part M. Nersessov. *Elle doit être précise pour ne pas susciter de panique inutile dans les villes par une fausse alerte. Pour l'instant, les prévisions ne dépassent pas le cadre des recherches scientifiques. Elles ont été effectuées à la station sismique de Leninakan. Je dois avouer que nous ne disposons pas encore de moyens techniques suffisants pour traiter rapidement les données et faire la prévision sismique. Si nous les avions, il aurait été, peut-être, possible de prévoir le désastre et de réduire ainsi les dégâts.* »

Manifestations à Bakou

« Le châtiment d'Allah »

Moscou (*AFP*). – L'annonce, mercredi 7 décembre, à la télévision soviétique du séisme en Arménie a fait descendre dans les rues de Bakou, en Azerbaïdjan, des groupes de jeunes se félicitant du « *châtiment infligé par Allah à ceux qui ont tué et chassé d'Arménie leurs frères Azéris* », ont indiqué plusieurs témoins.

« *Des foules de jeunes imbéciles marchaient mercredi soir dans les grandes rues de Bakou, se réjouissant, parce qu'ils estiment que c'est une punition d'Allah* », a déclaré ainsi un habitant de Bakou, un Ukrainien, interrogé vendredi au téléphone depuis Moscou.

De sources arméniennes, on a aussi rapporté ces « marches de joie » à Bakou, qui ont bravé le couvre-feu instauré à la suite des récentes violences interethniques. Selon elles, le même scénario s'est produit « *en musique* » également à Kirovabad, la seconde ville d'Azerbaïdjan, où des exactions anti-arméniennes avaient commencé le 21 novembre.

De source autorisée à Bakou, on apprend, d'autre part, que des émeutiers azéris ont mis le *feu à cinq maisons appartenant à* des Arméniens dans la capitale de l'Azerbaïdjan, profitant du départ des forces de l'ordre pour l'Arménie voisine.

L'Azerbaïdjan a été cité par la télévision soviétique en tête des républiques ayant exprimé leur solidarité avec les Arméniens. Des offres d'aide de la part de « collectifs de travail » d'Azerbaïdjan ont été abondamment citées jeudi par la presse.

Le comité Karabakh d'Arménie, qui y mène le mouvement nationaliste, a cependant demandé, jeudi, aux médias soviétiques de « *mettre un terme à cette propagande internationaliste à bon marché et totalement inefficace* ». Il a indiqué n'avoir pas connaissance d'Azerbaïdjanais venus porter secours en Arménie.

Par ailleurs, le flot des réfugiés arméniens fuyant l'Azerbaïdjan se poursuit. « *J'ai vu moi-même deux avions plein d'Arméniens arriver jeudi soir à l'aéroport d'Erevan venant de Bakou* », a déclaré un journaliste d'Armenpress, l'agence officielle arménienne.

Le flot en sens inverse, des *Azéris fuyant l'Arménie, se poursuit* encore plus fort depuis le séisme, selon le comité Karabakh. Les trois districts situés juste au nord de la zone ravagée par le séisme, qui forment la frontière avec la Géorgie, comptaient une importante population azérie. C'est dans ces districts que se sont déroulés des exactions « anti-azéries » il y a moins de deux semaines, faisant dix morts azéris et un Arménien, selon le comité Karabakh. L'armée y avait imposé lundi dernier le couvre-feu. – (*AFP-Reuter.*)

Moscou accepte l'aide des Etats-Unis

Trois détachements de la Sécurité civile, qui dépend du ministère de l'intérieur, ont quitté la France pour gagner Erevan, capitale de l'Arménie soviétique, afin de participer aux opérations de secours après le tremblement de terre du mercredi 7 décembre. Dès le jeudi 8 décembre, *M. Jean-Louis Bianco*, secrétaire général de l'Elysée, s'était rendu à l'ambassade soviétique à Paris pour proposer l'assistance de la France.

Deux premiers détachements, composés de 147 sapeurs-pompiers et 22 médecins, ont ainsi quitté la France, vendredi matin 9 décembre, à bord de deux C-130 de l'armée de l'air. Le premier – 84 hommes – a décollé de l'aéroport militaire d'Istres (Bouches-du-Rhône), le second – 85 personnes – de celui de Villacoublay (Yvelines), après avoir été salué par le premier ministre, M. Michel Rocard.

A minuit, vendredi, un nouveau détachement de 167 personnes a quitté Roissy à bord de deux DC-8 du COTAM. Il provient d'abord du Détachement d'intervention catastrophe aéromobile (DICA) de la région parisienne et comprend un effectif renforcé de sapeurs-pompiers de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), ville dont le maire est M. Rocard. Les deux appareils ont ensuite fait escale à Istres pour embarquer le DICA du Sud-Est. Chaque DICA comprend en temps normal 60 sapeurs-pompiers, 6 tonnes de matériel et 6 chiens spécialisés dans la recherche des personnes ensevelies. Ce troisième détachement, envoyé à Erevan, est accompagné par 15 tonnes de matériel et 33 chiens.

D'autres équipes de secours étrangères sont également arrivées vendredi ou étaient attendues samedi dans la région sinistrée. Un groupe de pompiers britanniques a quitté *Londres avec du matériel de détection* et de réanimation. Plusieurs avions de type Hercules C-130, transportant entre autres des machines excavatrices, devaient s'envoler d'une base de la Royal Air Force. Le gouvernement de Londres a, par ailleurs, décidé de débloquer une aide d'urgence de 5 millions de livres (55 millions de nos francs). Une équipe du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe, avec huit volontaires et des chiens dressés, a quitté Zurich vendredi. D'Italie, d'Allemagne de l'Ouest, de Suède et de plusieurs autres pays, de nombreux appareils chargés de matériel ont également décollé à destination des zones sinistrées.

La Communauté économique européenne a dégagé une aide d'urgence de 590 000 ECU pour envoyer des sauveteurs, du matériel médical et des biens de première nécessité aux victimes du séisme. Un porte-parole de la Commission de Bruxelles a indiqué que trois avions devaient décoller au cours du week-end de Belgique, des Pays-Bas (avec une équipe de Médecins sans frontières) et du Royaume-Uni.

Pour la première fois depuis le début de la guerre froide, l'URSS a accepté une aide des Etats-Unis. L'ambassadeur adjoint de l'Union soviétique à Washington, M. Yevgeni Koutovoi, a déclaré vendredi, au cours d'une conférence de presse, que l'assistance d'organisations gouvernementales et privées américaines de même que les contributions individuelles étaient les bienvenues. Vendredi soir, un premier avion américain, chargé de chiens pour rechercher les survivants, de médecins et d'experts gouvernementaux pour la coordination des secours, attendait à l'aéroport Kennedy son autorisation de vol pour Erevan.

La Turquie ouvre sa frontière

La Turquie, pour sa part, a annoncé qu'elle allait ouvrir sa frontière avec l'Arménie soviétique pour faciliter l'acheminement des secours, par train via Kars ou par avion.

L'UNICEF, qui habituellement cantonne ses actions aux pays du tiers-monde, a adressé, vendredi, un télégramme à la Croix-Rouge soviétique pour lui offrir son aide. L'organisation propose notamment des trousses de premier secours, des couvertures, de tentes pouvant abriter des hôpitaux, des réservoirs d'eau, des tablettes de réhydratation et des vaccins.

A Paris, le physicien soviétique Andreï Sakharov a lancé un appel aux organisations internationales pour qu'aide et secours soient apportés à l'Arménie sinistrée.

Enfin, Charles Aznavour a fondé, vendredi, une association, « Aznavour pour l'Arménie », afin de recueillir les dons destinés aux victimes du séisme. Les dons sont à adresser à « Aznavour pour l'Arménie » (76-78, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris).

Entre les mâchoires d'un étau

La tragédie qui a frappé l'Arménie le 7 décembre s'explique par les mouvements relatifs des masses continentales de l'Eurasie, de l'Afrique, de l'Arabie et de l'Inde.

Il y a 225 millions d'années, tous les continents étaient réunis en une seule masse, la Pangée, dont la partie orientale comportait une très vaste échancrure océanique, la Téthys. A partir de – 225 millions d'années, la Pangée commence à se fragmenter, et, depuis lors, les continents dérivent pour aller occuper peu à peu les places que nous leur connaissons actuellement. Dans le même temps, la Téthys se pince de plus en plus par suite des déplacements et surtout du rapprochement de l'Eurasie et de l'Afrique-Arabie, ces deux dernières *alors soudées l'une à* l'autre. Ces deux masses jouent l'accordéon. Ce qui crée à partir de – 110 millions d'années, de Gibraltar à l'Iran, les plissements alpins.

De son côté, l'Inde, qui était solidaire du continent austral, le Gondwana, s'en sépare aux alentours de – 140 millions d'années et remonte lentement vers le nord. Il y a une cinquantaine de millions d'années, elle arrive au contact de l'Eurasie et, depuis lors, elle pousse toujours, créant le système himalayen.

De Gibraltar (et même des Açores) *jusqu'à la Birmanie*, le système alpino-himalayen continue à grandir sous l'effet de ces forces formidables. Les continents, plus ou moins rigides, se déforment ou se cassent le long des failles, dont les deux lèvres ne cessent de jouer les unes par rapport aux autres.

Pour compliquer les choses, l'Arabie commence à se séparer *de l'Afrique il y a une vingtaine* de millions d'années, ce qui ouvre progressivement la mer Rouge. L'Arabie devenue « indépendante » amorce un mouvement dirigé vers le nord, et ce mouvement est plus rapide (2 à 3 centimètres par an en moyenne) que celui de l'Afrique par rapport à l'Europe (0,5 à 1 centimètre par an en moyenne).

Dans ce lent ballet des masses continentales, le Caucase, l'Iran et la Turquie sont coincés comme une noix entre les mâchoires d'un étau, pour reprendre l'image de M. Rolando Armijo, de l'Institut de physique du globe de Paris. La tectonique y est extrêmement complexe, et elle se traduit pas des failles nombreuses qui jouent différemment. En simplifiant, on peut dire qu'une grande partie de la Turquie est expulsée vers l'ouest, que l'Iran se plisse comme une nappe dans les monts du Zagros et que l'Arménie et tout le Caucase, situés au milieu de tout cet enchevêtrement, sont écrasés sans échappatoire possible. Ils sont, en effet, absolument coincés au nord et au sud entre *deux continents, à l'ouest* et à l'est par les lambeaux rigides de l'ancienne Téthys que sont la mer Noire et la mer Caspienne.

YVONNE REBEYROL.

Les séismes les plus meurtriers

Rares sont les séismes qui, au cours des siècles, ont tué plus de 50 000 personnes. On en connaît une quinzaine, mais il est possible que quelques catastrophes sismiques très meurtrières aient été effacées de la mémoire des hommes.

● **De 50 000 à 100 000 morts.** – **1268** : Turquie (province de Seyhan), 60 000 ; **1667** : Shemakha (URSS), 80 000 ; **1727** : Tabriz (Iran), 77 000 ; **1755** : Lisbonne (Portugal), 60 000 ; **1783** : Calabre (Italie), 60 000 ; **1908** : Messine-Reggio (Italie), 82 000 ; **1927** : Chine (Tsinghai), plusieurs dizaines de milliers ; **1948** : Achkhabad (URSS), 90 000 à 100 000 ; **1970** : Pérou, 55 000.

● **Plus de 100 000 morts.** – **1201** : mer Egée, 100 000 ; **1290** : Chine (Jehol), 100 000 ; **1556** : Chine (Shansi, Shensi, Kansu), 800 000 à 1 000 000 ; **1730** : Pékin (Chine), 100 000 ; **1737** : Calcutta (Inde), 300 000 ; **1920** : Chine : (Kansu, Shansi), 100 000 à 180 000 ; **1923** : Tokyo-Yokohama (Japon), 143 000 ; **1976** : Tangshan (Chine), 700 000 à 800 000 probablement.

Dans la communauté arménienne de Lyon

« Le plus dur, c'est de ne pas savoir... »

LYON
de notre bureau régional

Bien qu'elle soit située rue du 24-Avril-1915, date anniversaire du début du génocide arménien, et affiche ainsi la permanence d'un deuil, la Maison de la culture arménienne de Décines, dans la banlieue est de Lyon, a souvent accueilli des fêtes mémorables. Comme savent les vivre les membres d'une communauté qui, tout en s'intégrant mieux que d'autres, ne s'est jamais coupée de ses racines.

Aujourd'hui pourtant, à la MCA, l'anxiété se lit dans tous les regards. Le malheur pèse, comme un couvercle. Dans la grande salle commune, le club – *agoump* en arménien – où d'ordinaire les anciens tapent passionnément les cartes ou les jetons de jacquet devant un verre de thé ou de raki, une trentaine de bénévoles rameutés par l'urgence trient et emballent dans des grands sacs les *monceaux de vêtements qui commencent* à affluer. Plusieurs grossistes des pentes de la Croix-Rousse – le Sentier lyonnais – ont spontanément offert des stocks de pulls ou de chaussures neufs ; des particuliers ont puisé dans leurs armoires ou vidé leur grenier pour apporter des anoraks, des couvertures. L'immense carte peinte de l'Arménie qui occupe tout un panneau du local est là pour délimiter dans les esprits et les cœurs la zone que le séisme a anéantie. Ici, chacun sait qu'autour de Leninakan, de Kirovakan, de Spitak – dont, dit-on, il ne reste rien – les montagnes sont hautes, le climat rude. La semaine dernière, la température y est tombée à moins 5 degrés.

« *La radio parle maintenant de cent mille morts. Vous vous rendez compte, pour un pays qui compte 3,3 millions d'habitants, cela fait près de 3 % de la population !* », souligne Jules Mardirossian, président de la MCA.

Le visage mangé par une barbe un ouvrier d'une quarantaine d'années qui a fui l'Arménie voilà huit ans se ronge d'inquiétude. Deux de ses cousines germaines habitent aux environs de l'épicentre, ses deux frères et ses sœurs résident à Erevan. Et, justement, Erevan ne répond plus...

« *Les communications n'aboutissent pas, les lignes sont coupées*, confirme Hilda Tchoboian, directrice de la MCA. *A force de patience, certains ont réussi à joindre Moscou, où l'information remonte difficilement. Le plus dur, c'est de ne pas savoir vraiment, d'imaginer.* »

Décines et Villeurbanne, sa voisine, regroupent chacune 3 000 des 50 000 Arméniens de la région lyonnaise. Ils sont 120 000 sur Rhône-Alpes, troisième pôle de fixation après Paris et Marseille. Créée en 1932, la Maison de la culture, plus active que jamais, s'est naturellement transformée en QG de la solidarité. Et, même si les militants du parti Dchanak, de sensibilité socialiste, y sont majoritaires, les Arméniens proches du Ramgavar (libéral) et du Hentchak (gauche radicale) se sont rapprochés depuis les événements tragiques de février 1988.

« *Les massacres perpétrés contre la population arménienne du Karabakh par les Azéris ont ressoudé l'ensemble de la diaspora*, remarque Hilda Tchoboian. *Nous sommes tous scandalisés par les chiffres officiels que diffusent les autorités soviétiques. A Soumgaït, nous savons que le nombre des victimes des atrocités est de 546 et non de 32. Il s'agit de nouveaux progroms, et nous craignons que la catastrophe ne les occulte davantage encore... A moins que les envoyés spéciaux sur la catastrophe n'en profitent pour enquêter en Azerbaïdjan.* »

Le docteur Georges Kepenekian, urologue à l'hôpital Saint-Joseph de Lyon et membre des médecins arméniens de France, a constitué une équipe prête à partir en Arménie, et une demande a été adressée à l'ambassade d'Union soviétique pour qu'elle délivre toutes les autorisations nécessaires.

Les dons en espèces commencent à arriver : 40 000 F récoltés à Décines, 40 000 F offerts par des commerçants aisés, du sentier lyonnais. Des aides d'urgence ont été débloquées par plusieurs municipalités des environs, et on espère réunir assez pour affréter un avion (plus de 300 000 F) sans lequel tous les efforts resteraient vains.

A 500 mètres de la MCA, dans le petit local de Radio-Arménie (102 MgH) autorisée depuis juillet, mais tolérée depuis quatre ans, la poignée d'animateurs se relaient au micro pour diffuser les maigres informations glanées ici ou là, les messages pratiques. Si seulement Erevan pouvait répondre...

ROBERT BELLERET.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

Reddition du dernier officier rebelle

Le commandant Hugo Avete, qui avait pris le contrôle de la base militaire de Mercedes, à 100 km à l'ouest de Buenos-Aires, lors de la rébellion de la semaine dernière, a été arrêté vendredi 9 décembre. Un général qui avait refusé d'envoyer ses unités combattre les troupes rebelles a, d'autre part, été mis à la retraite à sa demande, a annoncé vendredi le ministère de la défense. – (*AP.*)

Inde

Assassinat d'un grand prêtre sikh

Chandigarh. – Des extrémistes sikhs ont abattu, vendredi 9 décembre, l'un des grands prêtres de leur religion, auquel ils reprochaient apparemment d'avoir pardonné à un dirigeant *sikh modéré excommunié* (*le Monde* du 8 décembre).

Le 5 décembre, en compagnie des quatre autres grands prêtres du Temple d'or d'Amritsar, Balbir Singh avait ordonné au chef-ministre du Pendjab, Surjit Singh Bernala, de subir une série de châtiments humiliants afin d'obtenir la levée de son excommunication. Les extrémistes avaient déjà abattu en juillet un grand prêtre, Sohan Singh, trop modéré à leur goût. (*Reuter*).

RFA

Les forces françaises et américaines suspendent leurs vols après l'accident de Remscheid

L'avion militaire américain qui s'est écrasé jeudi sur un quartier de Remscheid a fait cinq morts et une cinquantaine de blessés, dont neuf grièvement, selon le dernier bilan publié vendredi par la police.

L'ambassadeur américain, M. Richard Burt, qui s'est rendu vendredi sur les lieux de l'accident, a annoncé que les Etats-Unis interrompraient leurs vols jusqu'au 2 janvier prochain, comme la Luftwaffe. En accord *avec l'armée de l'air ouest-allemande*, les Forces françaises en Allemagne (FFA) ont également décidé de suspendre leurs vols « *par mesure conservatoire et jusqu'à nouvel ordre* », a indiqué un porte-parole militaire. – (*AFP.*)

Diplomatie

La remise des prix Nobel

L'appel au secours de M. Perez de Cuellar

Les lauréats des prix Nobel 1989 reçoivent officiellement leurs récompenses, samedi 10 décembre à Oslo et à Stockholm. Dans la grande salle des concerts de la capitale suédoise, c'est le roi Carl XVI Gustav qui remet aux onze lauréats des disciplines scientifiques, notamment au professeur Maurice Allais pour les sciences économiques, les diplômes et le chèque d'environ 2,5 millions de francs qui les accompagne. Le prix de littérature a été attribué pour la première fois à un écrivain et poète de langue arabe, l'Egyptien Naguib Mahfouz, âgé de soixante-seize ans. Suivant les conseils de son médecin, il a renoncé à se rendre à Stockholm où il est représenté par deux de ses filles, Kalsoum et Fatma.

A Oslo, le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, reçoit le prix Nobel de la paix, au nom des « casques bleus », les forces de maintien de la paix à l'ONU. Au cours d'une conférence de presse, M. Perez de Cuellar a pressé les pays membres de l'organisation de régler leurs dettes envers l'ONU.

OSLO
de notre envoyée spéciale

« Le travail de maintien de la paix est fatigant mais je ne suis pas découragé », a dit M. Javier Perez de Cuellar, vendredi 9 décembre, lors de la conférence de presse qu'il a donnée avant de recevoir le prix Nobel de la paix 1988, au nom des soldats de l'ONU dont il est chef suprême. Pas découragé, mais très préoccupé. *« La situation au Proche-Orient est très dangereuse, explosive »*, a poursuivi M. de Cuellar à propos de l'opération israélienne lancée au sud du Liban, *« et j'adresse un appel sérieux et dramatique à toutes les parties concernées pour qu'elles fassent preuve de retenue. »*

Cruelle collision entre deux anniversaires : celui d'Alfred Nobel, *« ce Scandinave visionnaire,* dit M. Perez de Cuellar, *et celui de l'Intifada palestinienne que les Israéliens marquent à leur manière. Nous ne voyons pas s'amorcer de progrès au Proche-Orient »*. Néanmoins, ce 10 décembre, il fallait encourager les forces de l'ONU au service de la paix et honorer les quelque 500 000 hommes et femmes de cinquante-huit pays qui, depuis 1948, ont servi sous le drapeau bleu et blanc des Nations unies. Plus de 10 000 participent actuellement à soixante-quatorze opérations.

Dans un bref mais vibrant discours devant l'assemblée réunie samedi dans le grand amphithéâtre austère de l'université d'Oslo, en présence de la famille royale norvégienne, M. Perez de Cuellar a rappelé ces chiffres en ajoutant cependant : *« 733 « Casques bleus » ont donné leur vie au service de la paix. L'un d'eux, le lieutenant-colonel William Higgins, est toujours aux mains de ses ravisseurs. Je saisis cette occasion pour demander de nouveau sa libération immédiate. »*

Debout sur l'estrade, derrière leur chef, neuf soldats de la paix (dont une jeune Australienne, le sergent Kathleen Burdett, et un Français de vingt et un ans, stationné à Nafoura, au sud du Liban, le brigadier-chef Stéphane Mathieu). Tous ont été invités à Oslo, venant d'autant de pays et des sept missions de la force de maintien de la paix. Une force dont l'existence est pourtant menacée par manque de moyens. Elle coûte cher, 340 millions de dollars par an. Et l'ONU est financièrement à bout de souffle.

M. de Cuellar, pendant sa conférence de presse, a raconté en plaisantant, qu'un membre du congrès américain le félicitait dernièrement pour le Nobel de la paix. *« Malheureusement,* répondit le secrétaire général, *c'est presque un prix à titre posthume. Vous vous dites nation pacifique, alors, de grâce, payez vos dettes, aidez-nous. »*

Si la dette américaine s'élève encore à plus de 350 millions de dollars, l'URSS a, pour sa part, assuré qu'elle réglerait ses quelque 100 millions de dollars d'arriérés, selon un plan de remboursement.

Après la cérémonie, M. Perez de Cuellar devait se rendre à Paris pour participer aux cérémonies marquant le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. *« C'est un grand honneur pour moi*, a-t-il dit, *de recevoir ici ce prix, à Oslo, au nom d'un demi-million de soldats, et d'aller parler ensuite à Paris au nom de millions d'individus qui souffrent. En un seul et même voyage seront ainsi célébrés deux des plus beaux succès de l'ONU. »*

FRANÇOISE NIÉTO.

BIBLIOGRAPHIE

Les « casques bleus » : quarante ans d'épreuves

Ils ont été affublés d'à peu près tous les qualificatifs, des plus méprisants aux plus laudatifs. Honnis ou portés au nues, ils sont, tour à tour, traités de *« pires salauds »* (gentillesse dont M. Itzhak Rabin, ministre israélien de la défense, a gratifié le contingent français stationné dans le sud du Liban) ou de gens *« formidables »* (par le chef de la milice chiite libanaise Amal, M. Nabih Berri). Ballottés entre des conflits qui ne sont pas les leurs, ils sont courtisés par des gouvernements prêts, du jour au lendemain, à les ignorer, voire à les chasser purement et simplement, lorsque la situation a évolué, que l'urgence a changé de camp.

Ils sont, surtout, totalement méconnus et font partie de cette catégorie d'hommes dont on ne parle qu'épisodiquement, tous désignés anonymement par la couleur de leur couvre-chef. Partis pour des missions de paix, nombre d'entre eux ont été tués par des balles, des bombes, des obus qui ne leur étaient pas destinés.

Après quarante ans d'épreuves, leurs bons et loyaux services ont enfin été récompensés cette année : les forces de l'ONU — « casques » et « bérets bleus » — ont reçu le prix Nobel de la paix 1988. C'est à ceux des *« soldats de la paix »* qui ont payé le plus lourd tribut à cette mission impossible et sans cesse recommencée que Pierre Le Peillet vient de consacrer un livre, *les Bérets bleus de l'ONU à travers quarante ans de conflit israélo-arabe* (1), dont l'intérêt est à la mesure de l'épaisseur — huit cents pages.

Gêneurs ou protecteurs

Officier général du cadre de réserve, Pierre Le Peillet a lui-même servi sous le drapeau bleu des Nations unies, en 1967 et 1968, sur le canal de Suez. De 1948 et 1987, il raconte ce que fut, ce qu'est le conflit du Proche-Orient vu à travers les jumelles de ceux qui, sur le terrain et depuis pratiquement les premières heures de ce conflit, ont pour mission d'*« observer et rapporter »*.

Le grand mérite de cette véritable somme est de suivre les « bérets » et « casques bleus » sans jamais quitter de vue le contexte politico-diplomatique, de faire alterner les synthèses historiques avec le récit des expériences vécues, au jour le jour, par ces observateurs et membres des « forces de maintien de la paix » appartenant à — presque — toutes les nationalités et pris dans le jeu mortel du Proche-Orient.

Chapitre après chapitre, guerre après guerre, Pierre Le Peillet met en lumière, sous une plume aussi précise que dénuée d'esprit de polémique, les limites, les difficultés, l'ambiguïté de la tâche de ces militaires dont le seul pouvoir, la seule autorité, résident dans la plus ou moins grande — en fonction de leur intérêt propre — considération que les belligérants ont pour le *« grand machin »* de New-York.

Représentants de la communauté internationale, venus sur place — c'est-à-dire sur les lignes du front — pour *« contrôler »* les différentes trêves ou séparer les forces en présence, ils sont souvent les premières victimes de ces armées, qui, dans bien des cas, n'hésitent pas à leur *« passer dessus »* en lançant leurs offensives.

Ce fut notamment le cas lors du déclenchement de la guerre de 1973 et du franchissement du canal de Suez par les forces égyptiennes lors de l'invasion du Liban par l'armée israélienne en 1982 ; lors des nombreuses guerres d'usure que se livrèrent Israéliens et Arabes pour meubler les trêves, ou encore lors des exactions de miliciens libanais ou de commandos palestiniens, aussi prompts à voir dans les « casques bleus » des gêneurs à écarter que des protecteurs à ménager.

Du cadre général dans lequel ils évoluent au fragile abri où ils essaient de survivre, en passant par leur poste d'observation, Pierre Le Peillet parvient à retracer, sans jamais lasser, quarante ans de vie — et d'épreuves — des seuls soldats au monde que l'on envoie au front pour ne pas se battre et pour tenter d'empêcher les autres de le faire.

YVES HELLER.

(1) Editions France-Empire, 295 F.

● **AFRIQUE DU SUD : 1 500 prisonniers politiques.** — Plus de 50 000 personnes ont été détenues sans procès en Afrique du Sud au cours des trois dernières années, a annoncé la commission des droits de l'homme en Afrique du Sud. Cela représente, a-t-elle ajouté, plus du double des détentions opérées au cours des vingt dernières années. Depuis 1960, 68 détenus sont morts en prison. Actuellement, quelque 1 500 prisonniers politiques, noirs pour la plupart, sont détenus en vertu des lois d'urgence imposées en juin 1986 et beaucoup sont derrière les barreaux depuis un ou deux ans et plus, selon la commission. — *(AFP.)*

● **M. Roland Dumas à Bagdad et au Caire.** — Le ministre français des affaires étrangères entame, dimanche 11 décembre, une tournée de quarante-huit heures à Bagdad et au Caire. Il sera de retour mardi à Paris pour s'entretenir avec le roi Hussein de Jordanie, en visite officielle en France du 12 au 14 décembre. — *(Reuter.)*

Le conseil atlantique de Bruxelles

Les NSC vont succéder aux MBFR

BRUXELLES
de notre correspondant

Le conseil de l'OTAN s'est achevé, vendredi 9 décembre, dans un climat d'optimisme, après les initiatives de M. Gorbatchev en matière de réduction des forces classiques soviétiques. Les ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'alliance atlantique ont salué *« les perspectives prometteuses qui s'ouvrent pour l'amélioration du dialogue Est-Ouest »*. M. George Shultz n'a pas voulu être en reste, en estimant qu'il fallait voir l'*« avenir avec espoir »*.

Malgré la reconnaissance du *« changement intervenu dans la politique de l'Union soviétique »*, les Seize disent, dans leur communiqué final, *« considérer les développements récents avec réalisme »*, et rappellent que *« l'URSS et les autres pays de l'Est doivent encore se conformer pleinement à leurs obligations concernant les droits de l'homme »*.

A propos du désarmement, les Seize ont marqué leur souci de ne pas se laisser gagner par une euphorie dangereuse. M. Shultz a souligné que, même après la réduction soviétique, le pacte de Varsovie maintiendrait son avantage. : *« Le ratio,* a-t-il dit, *passerait de 2,99 (contre 1) à 2,91 pour le nombre des divisions déployées, de 2,76 à 2,18 pour les tanks, de 2,3 à 1,74 pour l'artillerie, de 3,2 à 3 pour les avions de combat. »*

L'URSS, ajoute-t-on, ne retirera que 50 000 hommes de trois pays de l'Est — la RDA, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, *« alors qu'elle en stationne 400 000 dans la seule RDA »*.

On a appris, d'autre part, que les négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces conventionnelles (MBFR) en Europe seront officiellement closes début janvier. Douze des 16 pays de l'OTAN (France, Portugal, Espagne et Islande n'y siégeaient pas) et sept du pacte de Varsovie participaient, depuis 1973, à Vienne, à ces conversations qui laisseront la place aux négociations sur la stabilité conventionnelle en Europe (NSC, CST en anglais). Ces NSC pourraient commencer en février, également à Vienne.

S'agissant du « concept global » de défense de l'alliance, les Seize ont demandé aux experts de poursuivre les travaux, afin que les résultats soient examinés à la prochaine réunion du conseil fixée les 8 et 9 juin 1989 à Londres. M. Manfred Wörner, secrétaire général de l'OTAN, a appelé de ses vœux la réunion d'un sommet atlantique qui devrait se tenir avant cette date dans la capitale britannique.

M. Shultz « choqué » par la Grèce

Interrogé sur l'opération du commando israélien au sud de Beyrouth, le secrétaire d'Etat américain ne s'est pas dérobé : *« J'ai été surpris et je croyais que le passé avait servi de leçon à Israël. »* M. Shultz a été encore moins tendre avec le gouvernement grec, qui a libéré, au début de cette semaine, M. Abdel al Zomar Ozama, accusé par l'Italie, qui avait demandé son extradition, d'avoir participé en 1982 à un attentat contre la synagogue de Rome. Le chef de la diplomatie des Etats-Unis a dit : *« La décision d'Athènes est choquante, c'est un coup dur pour la lutte contre le terrorisme international. »*

MARCEL SCOTTO.

Le rejet de la motion de censure par l'Assemblée nationale

• Le premier ministre ironise sur l'état de l'opposition
• Le RPR et l'UDF dénoncent l'absence d'une « majorité stable »

Programme minimum, vendredi soir, 9 décembre, pour la première motion de censure de la législature : un orateur par groupe, la réponse du premier ministre, et puis tout le monde est allé se coucher, samedi à 1 h 40 après l'annonce du résultat par le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius. La motion de censure déposée par le RPR n'a recueilli que 259 voix au lieu des 286 requises pour faire chuter le gouvernement. Lors d'un vote de censure, seuls les votes favorables à la motion sont comptabilisés. Tous les députés RPR l'ont votée (131) ainsi que tous les élus de l'UDF (89). En revanche, le compte n'est pas bon à l'Union du centre (41) : outre M. Raymond Barre (Rhône), trois autres députés du groupe de M. Pierre Méhaignerie n'ont pas voté la censure du gouvernement Rocard : il s'agit de MM. Gérard Grignon (Saint-Pierre-et-Miquelon), Henry Jean-Baptiste (Mayotte) et Gérard Vignoble (Nord). Sur les treize non-inscrits de l'Assemblée nationale, seulement deux ont voté la censure, ce qui est une surprise : Mme Yann Piat (Var) et M. Roger Lestas (Mayenne). Les onze autres n'ont donc pas souhaité censurer le gouvernement, alors qu'en général, les non-inscrits se partagent, à peu près, par moitié, lors du vote des textes ; il s'agit de MM. Franchis, Hoarau, Léontieff, Miqueu, Pota, Royer, Sergheraert, Spiller, Thien Ah Koon, Vernaudon et Warhouver.

Le débat, qui s'est déroulé sur un peu plus de trois heures, n'a donné lieu à aucun accrochage. Premier orateur, M. Philippe Séguin (RPR) avait donné le ton en évitant de prendre à partie personnellement le premier ministre.

L'hémicycle s'est garni, tout au long du débat. Les élus du RPR formaient le noyau dur de l'opposition, les bancs de l'UDC et de l'UDF étant un peu plus épars. Au banc du gouvernement, M. Michel Rocard était entouré de plusieurs ministres, parmi lesquels : MM. Jean Poperen, Pierre Bérégovoy, Jean-Pierre Soisson, Jack Lang, Michel Delebarre, Pierre Arpaillange. M. Jacques Chirac était présent dans l'hémicycle, tout comme MM. Edouard Balladur et Alain Juppé pour le RPR. Les présidents des groupes UDF et UDC, MM. Gaudin et Méhaignerie, veillaient également sur leurs troupes. En début de séance, M. Laurent Fabius est intervenu pour demander aux députés de s'associer au mouvement de solidarité en faveur des victimes arméniennes du récent tremblement de terre en Union soviétique.

En montant à la tribune, M. Philippe Séguin savait que la tâche ne serait pas facile. Il lui fallait tout à la fois critiquer l'absence de perspectives de la politique gouvernementale, sans pour autant s'en prendre directement au premier ministre, légitimer le recours à une motion de censure, sans avoir l'air de trop mettre l'accent sur la tiédeur de ses amis de l'UDF et l'UDC. Depuis plusieurs jours les rénovateurs s'étaient attelés, avec le député des Vosges, à la rédaction de cette intervention. Elle a permis non seulement à M. Séguin de rappeler aux élus RPR qu'ils avaient un leader de rechange en leur sein, mais aussi de situer le RPR dans une opposition qui, sans être *« constructive »*, au sens où l'entendent l'UDF et l'UDC, *n'en est pas pour autant « bornée »*.

« Un plan RPR pour le France »

M. Séguin avait pour lui l'antériorité, puisque, de 1981 à 1986 (notamment lors de la discussion des lois Auroux), il fut le partisan, marginal au sein du groupe RPR de l'époque, d'une opposition qui accepte parfois de dialoguer avec le pouvoir socialiste au sein de l'hémicycle.

Vendredi dans la nuit, M. Séguin a repris son bâton de pèlerin. Le premier ministre en a pris bonne note, mais n'a pas manqué de souligner le fait que l'intervention du maire d'Epinal ressemblait à *« un plan RPR pour la France »* mais également à *« un plan Séguin pour le RPR »*... A l'image d'un Jacques Chirac applaudissant chaleureusement l'orateur de son groupe, avant de lui serrer la main à sa descente de tribune, les députés RPR ont semblé, pendant une demi-heure, tomber à nouveau sous le charme et la puissance de ce diable d'homme.

Le premier ministre, tout comme M. Pierre Mauroy qui viendra lui apporter le soutien massif des socialistes, a ironisé sur les querelles intestines de l'opposition. En s'en prenant à *« la conception caporaliste »* du RPR, il savait trouver sur les bancs UDF et UDC des sourires entendus et des mines complices. Dommage, M. Léotard n'était pas là, lui qui en 1987 avait dénoncé les pratiques des *« moines soldats du RPR »* !

Mais le débat de fond entre MM. Séguin et Rocard n'a pas porté seulement sur l'état respectif de l'opposition et de la majorité. Deux conceptions institutionnelles se sont affrontées : celle du premier ministre estimant que l'on pouvait parfaitement gouverner avec une majorité relative, et ce au prix d'une renaissance du Parlement — *« Restaurer les prérogatives du Parlement ne conduira pas à restaurer le régime d'Assemblée »* ; celle du député des Vosges qui voit dans les majorités à géométrie variable dont se satisfait, faute d'autre chose, M. Rocard, une perversion des institutions.

Dans ce débat, M. **Dominique Baudis**, au nom de l'UDC, a voulu apporter sa pierre. Son intervention avait valeur d'autojustification par rapport aux critiques lancées par M. Séguin contre ceux qui pourraient être tentés par une *« troisième force »* modèle IVe République.

M. Baudis : « Un plan Orsec pour le service public »

M. Baudis a fait à la tribune un inventaire des concessions qui ont entraîné l'attitude *« constructive »* de l'UDC sur un certain nombre de textes. Le député de Haute-Garonne a rappelé que son groupe entendait juger la politique Rocard sur pièces, sans *a priori*. *« En votant cette motion de censure, nous ne faisons pas votre procès, nous mettons simplement en lumière les contradictions de votre majorité »*, a insisté M. Baudis après avoir suggéré au premier ministre de *« trancher le lien »* qui unit le PS et le PCF. *« Les Français sont conscients que cette alliance ne fonctionne plus. Elle ne fonctionne plus tout simplement parce que votre partenaire conteste radicalement les objectifs que vous vous donnez. »*

A propos du service public, le maire de Toulouse a demandé au gouvernement la mise en place d'un *« plan Orsec »*. *« Pas de rustines, pas une chaloupe à la mer, mais un carénage complet et rapide du bâtiment (...). Nous mesurons comme vous le poids des corporatismes de gauche comme de droite, qui paralyse notre société, freine l'esprit d'initiative, la motivation, la décentralisation, la diffusion des responsabilités (...). Si vous vous engagez sur cette voie, vous pourrez dans l'avenir, sur ce sujet, compter sur un dialogue fructueux avec notre groupe »*, a affirmé M. Baudis.

Pour M. **Jean-Claude Gaudin**, la crise du secteur public *« c'est la crise de l'Etat. (...) La grande majorité de nos compatriotes ne mettent en cause ni la compétence ni le dévouement des fonctionnaires. Mais ils s'en prennent à l'ensemble des règles désuètes et paralysantes qui empêchent la fonction publique de se moderniser »*. *« L'heure est venue de lancer les Etats généraux de la fonction publique, d'ouvrir les cahiers de doléances et de faire la révolution pacifique de l'Etat »*, a lancé le député de Marseille avant de reprendre l'argumentation de M. Séguin, selon laquelle *« les meilleures intentions sont peu de chose, lorsque la capacité majoritaire fait défaut. (...) Vous faites du cabotage législatif. Vous êtes le capitaine d'un vaisseau fantôme (...). »* *« Les circonstances actuelles vous offrent la possibilité de réunir un très large accord sur le thème de la réforme de l'Etat, si vous le faites, l'opinion vous soutiendra »*, a expliqué M. Gaudin, qui devait conclure : *« Si l'UDF vote ce soir la censure, c'est aussi pour que vous rappeliez à M. Mitterrand les engagements qu'il a pris devant le pays »* en matière de paix sociale.

M. Mauroy : « Gérer avec rigueur »

M. **Pierre Mauroy** a mis, quant à lui, toute son éloquence pour apporter le soutien du PS au gouvernement. *« Quand je regarde le bilan de ces premiers mois de gouvernement Rocard, je constate que la plupart des abcès de fixation ont été réglés »*, a-t-il expliqué en déclenchant des cris sur les bancs du RPR. *« Les socialistes considèrent que si l'heure n'est plus à gérer la rigueur, elle est toujours de gérer avec rigueur. »* Le premier secrétaire du PS a approuvé la méthode Rocard de gestion des conflits au cas par cas, estimant qu'une globalisation était difficile : *« Qu'y avait-il de commun entre la revendication quantitative et qualitative des infirmières (...) et celle des ouvriers d'entretien de la RATP ? Ceux qui aujourd'hui nous parlent d'un Grenelle social font référence à une période historique qui n'a rien de comparable à celle que nous connaissons aujourd'hui (...). »* *« Le problème des rémunérations est un révélateur. Il ne faut pas le négliger »*, a-t-il également souligné. *« Un gouvernement qui réussit là où la droite a échoué mérite mieux que la censure, avouez-le ! »*, a-t-il lancé en direction de la droite.

Pour le groupe communiste, M. **Georges Hage** a tenu un discours qui, tout en critiquant *« l'ouverture, le recentrage, la recherche d'alliance avec tout ou partie de la droite »* des socialistes, a comporté plusieurs appels du pied en leur direction. M. Hage a rappelé que le PCF était disponible pour *« une véritable politique de gauche »*. *« Il est exclu que les députés communistes votent la censure proposée par la droite »*, a-t-il expliqué, en précisant que le PCF *« n'appartenait ni à la majorité présidentielle ni à la majorité gouvernementale »* mais qu'il souhaitait *« la reconduction des listes d'union des forces de la gauche aux municipales »*. *« Une majorité de gauche existe dans cette Assemblée pour traduire le changement »*, a encore dit M. Hage, qui avait rajouté cette dernière phrase, à la main, sur son discours.

Enfin, dernier orateur à parler avant le premier ministre, M. **Serge Franchis** (non inscrit, Yonne) ancien suppléant de M. Soisson, a pris la parole pour expliquer qu'il ne voterait pas la censure. D'une certaine façon, son propos avait valeur d'explication de l'attitude de dix autres de ses collègues non inscrits. *« Le moment n'est pas venu de censurer le gouvernement alors que le pays est confronté à une crise sociale. (...) Je ne crois pas que mes électeurs le comprendraient »*, a-t-il ajouté en soulignant, d'autre part, que le climat qui règne à l'Assemblée nationale favorise le dialogue *« par-dessus les anciennes frontières »*. A son banc, M. Soisson buvait du petit lait : bon sang politique ne saurait mentir !

PIERRE SERVENT.

M. Michel Rocard : « une motion de dépit »

« Curieux moment que celui choisi par le RPR pour déposer une motion de censure, a déclaré, à la tribune, M. Michel Rocard. *Que ce groupe souhaite critiquer le gouvernement, c'est bien normal. S'il ne le faisait pas, j'en serais presque inquiet, voire vexé. Mais vous conviendrez avec moi que le moment est singulier. Le pays affronte des difficultés ; les usagers ont vu leur vie quotidienne gravement perturbée par des conflits sociaux ; le secteur public exprime un malaise profond et longtemps contenu ; et que nous propose-t-on pour y répondre ? Une opération de diversion politicienne. Curieuse procédure, aussi. Qui voulez-vous exactement censurer ?* a demandé le premier ministre. *Le gouvernement, parce que son refus du laxisme et de la facilité a conduit certains mouvements sociaux à durer parfois plusieurs jours ? Le secrétaire général de la CGT ? Ou bien, plus vraisemblablement, ceux des groupes qui ne se soumettent pas à la conception caporaliste que vous vous faites de la vie publique ? Ce que vous voulez, c'est censurer le résultat des dernières élections : votre motion de censure est « une motion de dépit. »*

Une majorité relative mais réelle

« Il est plaisant de constater que, pour démontrer combien l'opposition est unie, un groupe dépose, seul, une motion de censure, que le deuxième accueille avec circonspection et le troisième avec perplexité, a poursuivi M. Rocard ; *curieux débat, enfin. Les auteurs de la motion semblent découvrir que le gouvernement ne dispose pas d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Je leur dois un aveu : cela ne m'avait pas tout à fait échappé (...), et, lorsque l'on feint de demander avec quelle majorité nous gouvernons, la réponse est fort simple : avec la majorité socialiste, qui ne nous a jamais fait défaut (...). » « Cette majorité est relative, mais elle est bien réelle, soudée et déterminée »*, a affirmé M. Michel Rocard, qui a reproché au RPR, *« aigri de sa défaite »*, de refuser de juger les textes du gouvernement sur pièces.

S'agissant de la politique menée par le gouvernement, le premier ministre a rappelé qu'elle consiste à retrouver le plus haut niveau d'emploi possible, *« ce qui est inséparable de la bonne santé économique du pays et des entreprises »*... *« Je l'ai dit et je le redis : la rigueur n'est pas une fin en soi ; elle consiste aussi à dire « oui » à tout ce qui est juste et possible et à expliquer pourquoi on ne peut pas aller au-delà pour l'instant. »*

Abordant la question des mouvements sociaux dans les services publics, le premier ministre a estimé qu'il y a *« un malaise qualitatif, quantitatif et affectif »*. Qualitatif à cause, notamment, des compressions de personnels, des fréquentes surqualifications par rapport aux emplois offerts, etc. Un malaise quantitatif : *« Voilà des années que les agents publics voient leur pouvoir d'achat, au mieux stagner, parfois même régresser. »* Troisième malaise, enfin, un malaise affectif : *« Que n'a-t-on entendu sur les fonctionnaires ? Que de procès constants instruits contre l'Etat ? Et par qui ? Par ceux-là mêmes qui étaient supposés les conduire. »*

« Il reste que, s'il y a des problèmes concernant les agents, il y a un problème global qui est celui du service public : le service public fait partie de notre patrimoine à tous. S'agissant des conflits, j'ai déjà dit l'essentiel, et je n'y reviendrai pas : trois maîtres mots : responsabilité, dialogue, fermeté (...). »

Le renouveau du service public doit comporter trois étapes : *« La première relève de l'initiative unilatérale de l'Etat : il faut dès maintenant introduire dans la haute fonction publique la sensibilité aux relations sociales. Un deuxième volet relève de l'exploration concertée de solutions plus ambitieuses à tous les problèmes posés ; qu'il s'agisse de l'initiative et de la motivation des personnels, des solutions concrètes à leurs problèmes concrets, de la comparaison utile entre métiers semblables, mais aussi de la protection des intérêts des usagers dans l'exercice du droit de grève. »*

La troisième étape, enfin, concerne *« ce qu'on pourra appeler le projet de service, par analogie avec le projet d'entreprise. Comment peut-on à la fois constater la surqualification des agents et ne pas avoir conscience de ce qu'existe, de ce fait même, un fantastique gisement d'intelligence, souvent inexpliqué ou mal utilisé. Trois étapes donc. La première en trois mois, la deuxième en neuf mois, la troisième en trente mois. Et le tout à compter d'aujourd'hui. Voilà notre objectif. »*

« Chacun son style ! »

Enfin, le premier ministre a répondu aux critiques de ceux qui l'accusent de ne pas avoir de *« grands desseins »* ou de *« grands projets »* pour la France. *« Sans doute suis-je économe de grandes déclarations ; dans les moments de turbulences, on attend d'un commandant de bord qu'il dise éventuellement quelques mots, mais, surtout, qu'il soit aux commandes de l'appareil d'Etat plutôt qu'occupé à camper dans les studios de télévision. A chacun son style. »*

« Reste alors, paraît-il, *l'absence de perspectives majestueuses et exaltantes. Je ferai quelques observations sur ce genre de fadaises. D'abord, je pourrais dire, sur un ton enflammé, que j'ai pour objectif une France plus juste et plus prospère ; mais quand j'aurais dit cela (à quoi n'importe qui peut souscrire), je n'aurais strictement rien dit qui soit intéressant (...). Et, s'il s'agit d'une grande ambition pour la France, elle ne peut être qu'unique ; elle relève du président de la République qui la résumait tout entière en un mot et un seul : l'Europe, avec tout ce que cela signifie pour nous d'encouragement à la compétitivité, à la performance et de soutien actif à ceux qui, momentanément, ne sont pas en mesure d'affronter les défis de demain. Cette grande ambition-là, nous devons la servir avec acharnement, tout en gérant les problèmes quotidiens auxquels nous devons faire face (...). Je suis de ceux qui considèrent que la gestion a sa noblesse, car c'est toujours la peine des hommes qu'il s'agit d'économiser. Eh oui, mesdames et messieurs, nous gérons ! Nous gérons dans le sens des valeurs auxquelles les socialistes croient ; nous gérons dans le sens d'une plus grande justice, qui ne soit pas au prix de moins d'efficacité. »*

M. Durafour : bravo monsieur Barre !

M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et président de l'Association des démocrates, nous a déclaré vendredi 9 décembre ;

« La décision de M. Raymond Barre de ne pas voter la motion de censure RPR, la déclarant de surcroît « inopportune », constitue un fait politique majeur, peut-être l'un des plus importants, sinon le plus important, depuis le début de la Ve République.

» Jusque-là, c'était le triomphe de la langue de bois. On disait une chose et on en faisait une autre. Et soudain, un homme connu et respecté, leader d'opinion, ayant exercé de très hautes responsabilités, dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas, sans considération de discipline de groupe ou d'intérêts électoraux. La droite, la gauche, le centre, les autres ne sont pas près de se remettre de ce coup de pied dans la fourmilière.

» En appelant les hommes et les femmes venus d'horizons politiques ou économiques différents, le président de la République a pris l'initiative de rassembler les Français en vue de l'union de leur pays et de grandes actions.

» M. Raymond Barre vient de montrer qu'il avait également le souci de l'intérêt national et du dialogue.

» L'année 1988 sera un grand cru du débat démocratique moderne. »

M. Philippe Séguin : « la France a besoin d'un grand élan »

Défendant la motion de censure présentée par son groupe, M. Philippe Séguin (RPR, Vosges) a expliqué qu'il n'avait jamais été question de mettre en doute *« la détermination du premier ministre à rétablir l'ordre et à rendre à des millions de Français des conditions de vie normales »*. *« D'ailleurs, vous l'avez vous-même observé*, a-t-il lancé à l'adresse de M. Michel Rocard : *nul, dans l'opposition, n'a montré envers les grévistes de 1988 l'attitude complaisante qui fut naguère celle de M. le président de la République envers ses anciens visiteurs du fort de Brégançon...*

» Et pourtant, monsieur le premier ministre, c'est un fait qu'il n'est plus possible aujourd'hui de se taire. Et, à la limite, le tintamarre qui a accueilli notre décision en est la meilleure justification. Car il fait découvrir à quel état lamentable d'atonie, de confusion, de vacuité se retrouve le débat public... Il n'est pas normal de continuer à confondre le nécessaire rassemblement des Français avec cette sorte de consensus mou qui nous tient lieu de conscience collective et que soit voué à la vindicte quiconque cherche à s'en dégager (...). »

Le député RPR des Vosges a, une nouvelle fois, insisté sur le fait que *« les capacités personnelles, la bonne volonté du premier ministre »* n'étaient *« probablement pas en cause »*. *« Vous vous efforcez d'ailleurs*, a-t-il dit, *de combler l'absence d'un projet par un engagement personnel permanent et par l'affichage d'une grande attention à la vie quotidienne des Français. Mais on aura beau faire passer pour une méthode mûrement réfléchie cette absence de discours fort, structuré, mobilisateur, cette politique du coup par coup que vous appelez du cas par cas, cette approche catégorielle des problèmes dont la priorité varie avec le nombre des décibels et des tracas engendrés ; on aura beau dire et faire, on ne convaincra personne... Vous n'avez pas de projet, parce que vous ne pouvez pas en avoir. »*

M. Séguin a reproché au gouvernement d'avoir gaspillé les atouts dont il disposait en arrivant au pouvoir : une situation économique meilleure, léguée par le gouvernement Chirac ; *« une sympathie et des espoirs »* qui s'adressaient au premier ministre, *« au-delà même de sa famille politique »*. *« Tous ces atouts ont été gâchés : le pays a besoin d'être conduit, de savoir où il va, comment il y va et, surtout, pourquoi il y va ; faute de quoi, chaque catégorie se replie encore plus étroitement sur elle-même et chacune ne pense plus qu'à son propre intérêt »*.

« Une fin de règne faussement consensuelle »

Abordant également cette motion de censure sous l'angle institutionnel, M. Séguin a contesté la façon dont le premier ministre gouvernait en s'appuyant, à l'Assemblée nationale, sur des majorités à géométrie variable. Il a estimé que cette pratique était contraire à l'esprit de la Ve République : *« Vous offrez, en effet, l'image inédite d'un chef de gouvernement dont l'existence dépend d'un parti qu'il accuse de se livrer à une entreprise de démolition de l'économie nationale. (...) Oui, monsieur le premier ministre le Parti communiste vous soutient comme la corde le pendu. »*

S'agissant de la situation du service public, M. Séguin a estimé qu'il y avait dans ce domaine *« une véritable révolution à accomplir »*. *« Cette crise est une crise globale, une crise qui tient à la nature même du système ; une crise dont la solution ne passe pas seulement par des réponses ponctuelles mais par la rupture radicale avec un mode de gestion et des conceptions définitivement archaïques. »*

Après avoir reproché à M. Rocard de rêver à la reconstitution de ce que l'on avait appelé sous la IVe République la troisième force, le député RPR a conclu : *« Nous censurons parce que, au-delà de votre personne, nous formulons un jugement négatif quant à votre capacité à répondre aux problèmes de ce pays. Nous censurons parce que la France ne saurait se satisfaire de ce qui s'apparente à une fin de règne, faussement paisible et faussement consensuelle et qu'elle a besoin d'un grand élan. Nous censurons parce que, précisément, nous voulons qu'un jour, bientôt, vite, les conditions soient réunies pour que la France soit enfin et à nouveau gouvernée. »*

Au Palais-Bourbon

Le collectif budgétaire pour 1988 est adopté malgré le vote hostile des centristes

Les députés ont adopté vendredi 9 *décembre par* 274 voix contre 269 le projet de loi de finances rectificative pour 1988 (*collectif* budgétaire) présenté par M. Michel Charasse, ministre du budget. Les centristes, qui ont obtenu du gouvernement un effort supplémentaire en faveur des agriculteurs pour la taxe sur le foncier non bâti ont, malgré leur présence, voté contre le collectif budgétaire, aux côtés de l'UDF et du RPR. Seuls les socialistes ont voté pour, les communistes se sont abstenus.

Une fois de plus le groupe centriste a fait des siennes. En présentant jeudi 8 décembre un *amendement* réduisant l'impôt foncier sur le non-bâti pour les agriculteurs et les exploitants forestiers, **M. Edmond Alphandéry** (UDC, Maine-et-Loire) avait prévenu le gouvernement : de l'adoption ou du rejet de cette proposition *dépendrait* le vote de son groupe. **M. Michel Charasse**, ministre du budget, avait alors demandé la « réserve » sur cet amendement afin de se donner un jour supplémentaire pour remettre sa réponse et... parallèlement pour poursuivre les *négociations*. Les communistes semblaient en effet très hostiles au projet de loi de finances rectificative et le gouvernement avait besoin de l'abstention des centristes pour obtenir le vote de son texte sans recourir à l'article 49-3 (engagement de *responsabilité*).

Ce recours avait d'ailleurs été sérieusement envisagé puisque le premier ministre, **M. Michel Rocard**, avait pris soin, lors du dernier conseil des ministres, mercredi 7 décembre, de demander l'autorisation d'engager la responsabilité du gouvernement sur ce texte.

Revenu en discussion vendredi, l'*amendement* de M. *Alphandéry* semblait toujours peser aussi lourdement sur la détermination finale du groupe centriste. Sans accéder totalement à sa demande, M. Charasse proposera donc – *via* le groupe socialiste – un amendement de repli *présenté par* **M. Raymond Douyère** (PS, Sarthe) : la taxe additionnelle à la taxe foncière perçue au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) sur les propriétés non bâties « *classées en terres, prés, vergers, vignes, bois, landes et eau* » serait supprimée en deux ans (2,02 % en 1989, suppression en 1990).

Cette mesure, qui représente *500 millions* de francs de dépenses supplémentaires pour le gouvernement, était donc moins coûteuse que celle défendue par M. Alphandéry, évaluée à 1,3 milliard de francs. Soumis à un scrutin public, l'amendement de M. Alphandéry était rejeté par 301 voix contre 170 (le groupe RPR se divisa en 35 « pour » et 96 « non-votants », tandis qu'à l'UDF M. Gilbert Gantier – Paris – faisait cavalier seul en ne participant pas au vote).

Renvoi d'ascenseur

Mais comme le soulignait l'orateur du groupe centriste, il s'agissait *d'une mesure politique* : « *Le gouvernement doit faire savoir si oui ou non il veut faire quelque chose en faveur des agriculteurs.* » Se félicitant de la réponse affirmative donnée par M. Charasse et saluant dans cet effort budgétaire un « *renvoi d'ascenseur* » aux centristes, M. Alphandéry annonça qu'il voterait cet amendement, rejoint sur ce point par l'ensemble des députés tous groupes confondus.

L'abstention finale des centristes semblait donc acquise. Mais la perspective toute proche de la discussion d'une motion de censure que l'UDC s'était engagée à voter venait un peu *compliquer le débat. Et il était difficile* aux centristes de faire le cadeau de leur abstention au gouvernement, alors même que, quelques heures plus tard, ils seraient amenés, aux côtés de l'UDF et du RPR, à le censurer.

A l'heure des explications de vote, M. Alphandéry souligna donc la « *satisfaction* » de son groupe sur l'une des revendications essentielles, mais releva l'absence d'« *effort substantiel* » en faveur d'un allègement fiscal des contribuables dans le collectif budgétaire. Le groupe UDC voterait donc contre, annonçait M. Alphandéry.

Heureusement, le gouvernement avait pris la précaution quelque temps auparavant de s'attirer les bonnes grâces des communistes en acceptant un amendement déposé par **MM. Jacques Rimbault** (Cher), **Jean-Pierre Brard** (Seine-Saint-Denis) et **Fabien Thiémé** (Nord) sur... les transports urbains de l'agglomération de Bourges. Ceux-ci étaient en effet menacés de liquidation après qu'une décision du Conseil d'Etat avait annulé la perception par le syndicat intercommunal des transports urbains de Bourges (SIVOTU) de la taxe patronale versée pour le financement des transports en commun de mars 1983 à décembre 1987. Alors que le rapporteur du projet de loi de finances rectificative, **M. Alain Richard** (PS, Val-d'Oise), s'était prononcé contre cet amendement, M. Charasse décidait, à la *surprise* générale, de l'accepter. Il est vrai que quelques minutes auparavant une suspension de séance avait permis des discussions fructueuses dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Au moment du vote, **M. Brard** *dénonça donc l'absence de « rupture »* avec la politique du précédent gouvernement, absence d'autant plus critiquable selon lui que la nouvelle équipe au pouvoir avait disposé d'une manne financière importante, mais il annonça que son groupe *s'abstiendrait*.

PASCALE ROBERT-DIARD.

M. Rossinot quitte la présidence du Parti radical

M. André Rossinot, président du Parti radical, a perdu son pari : le congrès des radicaux valoisiens, réuni à Paris, n'a pas adopté, le vendredi 9 *décembre*, la *modification* des statuts qui aurait permis au député de Meurthe-et-Moselle, maire de Nancy, de solliciter un troisième mandat de président du parti. La motion de modification a recueilli 54,2 % des voix (401), contre 45,8 % (339), mais la majorité des deux tiers était nécessaire pour que les statuts soient modifiés.

M. Rossinot devait donc s'effacer, laissant M. Yves Galland, ancien ministre, adjoint au maire de Paris, face à M. Didier Bariani, ancien secrétaire d'Etat, maire du vingtième arrondissement de Paris. M. Galland avait occupé le poste de *secrétaire général du Parti radical* de 1983 à 1986 ; M. Bariani en avait exercé la présidence en 1983. *D'autres candidatures étaient envisagées*, le vote devant intervenir dimanche en fin de matinée.

Sept élections partielles le 11 décembre

Un mini-test pour la majorité

Quatre élections cantonales partielles et trois législatives étaient organisées dimanche 11 décembre. Pour six de ces sept scrutins, il s'agit du premier tour. Le seul second tour concerne la deuxième circonscription de Meurthe-et-Moselle (Saint-Max, Vandœuvre), où *M. Job* Durupt (PS) a vu son élection de juin dernier annulée par le Conseil constitutionnel. Auteur du recours contre lui, le candidat du RPR, M. Gérard Léonard, a enregistré lors du premier tour, le 4 décembre, une nette progression réalisée au détriment du Front national. Devancé de près de 1 700 voix et accusant un retard de près de six points sur son adversaire, M. Durupt, maire de Tomblaine (commune où le Conseil constitutionnel avait constaté des « *irrégularités excessives* » justifiant ainsi sa décision d'invalidation), estimait à la veille du scrutin la partie encore « *jouable* ». M. Durupt a tenté de mobiliser en sa faveur les abstentionnistes, *représentant au premier* tour plus de 60 % des électeurs inscrits. Il compte aussi récupérer l'ensemble des 6,02 % obtenus par le candidat du PCF. Ce dernier, M. Claude Baumann, a appelé ses électeurs à « *voter contre la droite* ».

De son côté, M. Léonard, maire de Saint-Max, que MM. François Léotard et Jacques Chirac notamment sont venus soutenir, entend voir se confirmer une dynamique qui lui a déjà permis d'améliorer son *score du printemps dernier de près* de 6 points (48,03 % au lieu de 42,05 %).

Les deux autres législatives partielles ont été rendues nécessaires dans la neuvième circonscription de la Seine-Saint-Denis (Bondy), en *raison d'une décision du Conseil* constitutionnel, et dans la première circonscription de l'Isère, en raison de la démission de M. Alain Carignon (RPR) pour cause de cumul de mandats.

En Seine-Saint-Denis, le Conseil constitutionnel a annulé l'élection de Mme Véronique Néiertz, déclarée élue au second tour des législatives de juin dernier, car son suppléant, M. Claude Fuzier (PS), appelé à la remplacer à l'Assemblée nationale lors de sa nomination comme secrétaire d'Etat à la consommation, était déjà second de liste du sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis, M. Marcel Debarge. Le « *ticket* » Néiertz-Fuzier, devenu Fuzier-Néiertz pour ce scrutin, bénéficie d'un pronostic favorable, même si une forte démobilisation de l'électorat est prévisible. Si l'opposition a réinvesti le même candidat qu'en juin, M. Jean-Jacques Ladel (UDF), tout comme le PC avec M. Roger Gouhier, maire de Noisy-le-Sec, ainsi que le Front national dont le porte-parole dans cette circonscription reste M. Pierre Dufour, l'extrême droite devait compter avec un autre candidat, M. Louis Girard, *qui se présente sous l'étiquette « La France aux Français »*. Les écologistes, absents de la compétition de juin, ont cette fois deux candidats : MM. Richard Bétro et Louis Vidal (Les Verts).

Le poids des conflits sociaux

A Grenoble, le poulain de M. Carignon, M. Richard Cazenave (RPR), apparaît bien placé pour l'emporter sur ses quatre adversaires. Candidat malheureux en juin dernier dans la troisième circonscription, où le socialiste M. Michel *Destot avait été élu, M. Cazenave* affronte cette fois un ancien sénateur, M. Raymond Espagnac, que le PS a préféré investir alors qu'en juin son soutien était allé à une radicale de gauche, Mme Liliane Billières. Le Front national présente M. Hugues Petit qui avait été candidat en juin dernier dans une autre circonscription et qui, en donnant alors des consignes d'abstention au second tour, avait contribué à l'élection de M. Yves Pillet (PS) contre le sortant RPR, M. Michel Hannoun.

Les électeurs de quatre cantons sont également appelés dimanche à élire leur conseiller général. Ceux de Cintegabelle (Haute-Garonne) sont censés renforcer l'assise locale de M. Lionel Jospin parachuté dans ce département lors des législatives partielles de 1986 (*le Monde* du *10 décembre*). A Capdenac-Gare (Aveyron), il s'agit de pourvoir au remplacement de Pierre Riols (PS), *récemment décédé*, et qui avait été réélu en septembre dernier dès le premier tour. A Saumur-Sud (Maine-et-Loire), cinq candidats sont en lice pour succéder à M. Jean-Paul Hugot (RPR) qui, maire de Saumur et parlementaire *européen, a décidé de renoncer à son* mandat de conseiller général. Enfin à Figari (Corse du Sud), le décès de Quilicus Finidori (RPR), maire du chef-lieu, réélu en septembre dernier, a rendu nécessaire le scrutin partiel.

Ces sept scrutins constituent, à petite échelle, une sorte de test pour la majorité dans un climat marqué par des mouvements sociaux, par la polémique entre socialistes et communistes et par les critiques de l'opposition concrétisées par la première motion de censure opposée au gouvernement Rocard. Pour la majorité, ils devraient lui permettre de prendre le pouls de son électorat.

A. Ch.

EN BREF

● ***Démission du président du* RPR de Gironde.** – M. Jean Valleix, député et maire du Bouscat, s'est démis, vendredi 9 décembre, de son mandat de président du comité départemental du RPR de Gironde. Si M. Valleix invoque ses nouvelles fonctions *au sein du conseil national* de prospective du RPR, où il est chargé des transports, pour quitter ce poste, ses amis du RPR girondin interprètent ce départ comme « *une remise en ordre* » après l'échec de la droite aux dernières cantonales. La majorité de droite avait perdu son avantage à la suite de la défaite de M. Gérard Vibert (UDF-PR) dans le canton du *Bouscat*, et M. *Jacques* Valade, président RPR du conseil général, avait, dès le soir du scrutin, *imputé cet échec à des « dissensions internes »*. M. Valleix avait alors été nommément mis en cause. – *(Corresp.)*

● **Annulation de l'élection d'un conseiller général communiste *dans l'Isère*.** – *Le tribunal administratif* de Grenoble a annulé, vendredi 9 décembre, l'élection au conseil général de l'Isère, dans le canton de Vif, de M. Michel Couetoux (PC), maire de Pont-de-Claix. Au second tour des cantonales du 2 octobre *dernier*, M. Couetoux avait recueilli 4 740 voix, soit dix-sept de plus que son adversaire RPR, M. Denis Bonzy. *Parmi les moyens soulevés par ce* dernier dans son recours, le tribunal a certes écarté la présomption de fraude qui aurait pu survenir à l'occasion d'une coupure de courant dans un des bureaux de vote lors du dépouillement, mais il a retenu *l'absence de bulletins au nom de* M. Bonzy dans cinq cents enveloppes contenant le matériel électoral. Lors de la même audience, le tribunal a confirmé la réélection de M. Alain Carignon (RPR) dans le canton de Grenoble 4, en rejetant un recours déposé par la candidate du Front national. – *(Corresp.)*

● **Municipales : le FN veut être présent dans cent villes d'Ile-de-France.** – Président du groupe Front national au conseil régional d'Ile-de-France, M. Jean-Yves Le Gallou a indiqué, vendredi 9 décembre, que l'objectif du mouvement d'extrême droite aux prochaines élections municipales est de « *préparer le remplacement de la ceinture rouge par une ceinture tricolore* ». A cet effet, le FN a pour ambition d'être présent dans « *cent villes* » de la région à partir de neuf mille habitants. Tout en refusant de fournir la liste des communes où, selon lui, des représentants du FN figureront sur une liste *RPR-UDF*, M. Le Gallou a précisé : « *Notre axe principal est de faire élire nos candidats sous nos couleurs sur des listes que nous soutenons.* » « *Je crois qu'il y aura des maires FN* », a assuré le dirigeant d'extrême droite, en les situant plus dans le sud de la France que dans la région parisienne où il semble surtout compter sur l'élection *de conseillers municipaux*.

● **M. Mauroy chez M. Bush.** – M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, se rend, le lundi 12 décembre, à Washington, où il sera reçu par le président élu, M. George Bush. Cette entrevue était prévue, initialement, pour la fin du mois de novembre, à l'occasion de la *réunion de l'Assemblée générale de* l'ONU, mais M. Mauroy, en raison des grèves, avait annulé son déplacement à New-York.

● **PRÉCISION.** – La *décision* du Conseil constitutionnel du 28 juillet 1987, *qui était citée partiellement* et commentée dans nos éditions du 9 décembre à propos du service minimum *et de la continuité du service* public, avait admis, pour les seuls fonctionnaires de l'Etat et personnels des établissements publics de l'Etat, le retour à la règle dite du « trentième indivisible », qui fixe le minimum des retenues salariales pour ces catégories de personnels en cas de grève, si brève soit-elle (*le Monde* des 30 et 31 juillet 1987).

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Le retour du bouc émissaire

S'IL est nécessaire de revenir sur l'antisémitisme, malgré tout ce que l'on sait à son sujet – ses causes et ses conséquences, son histoire – *grâce aux nonbreuses études qu'il* a inspirées, c'est parce qu'il demeure un phénomène récurrent à travers les âges, « *jamais achevé, toujours en devenir, toujours renouvelé* ». En le situant ainsi, Yves Chevalier, sociologue, justifie, s'il en est besoin, la réflexion qu'il nous propose sur la fonction que remplit l'antisémitisme dans la société.

Son essai s'ouvre sur un panorama des différentes théories explicatives du phénomène, qui sont toutes intéressantes – au minimum par ce qu'elles révèlent de leurs auteurs – bien qu'aucune, si pertinente qu'elle soit, ne permette d'embrasser l'ensemble des formes connues *d'antisémitisme*.

Yves Chevalier avance une autre hypothèse, un autre modèle *explicatif*, en s'efforçant de montrer qu'il peut intégrer les principales approches recensées (psychologique et psychanalytique, socio-économique et politique, culturelle et idéologique), et les dépasser. Il fonde sa démonstration sur le concept connu de bouc émissaire « *réélaboré dans une perspective systématique* », *démarche qui, selon lui*, permet de distinguer l'antisémitisme de phénomènes proches, comme l'antijudaïsme ou le racisme.

Que le lecteur ne s'effraie pas devant le contenu théorique de ce travail ! Il lui suffit de se laisser mener par une argumentation clairement exposée et qui livre sur le sujet une somme de connaissances, de références et d'aperçus, rassemblés, comme le souligne François Bourricaud dans la préface, avec « *un sérieux, un scrupule, une sensibilité qui forcent l'estime* ». Ce voyage dans le temps, l'espace et les profondeurs de l'*antisémitisme mérite* d'être entrepris.

Il commence très tôt, en Egypte où s'est amorcé le mécanisme du bouc émissaire qui, dans une conjoncture de crise, a transféré sur le juif « *la causalité de la crise* ». Il se prolonge de manière occasionnelle sous l'Antiquité grecque et romaine et reparaît au Moyen Age sous la forme de l'antijudaïsme, particulièrement avec les croisades qui furent, aussi, « *un temps de réorganisation des perceptions et des sensibilités religieuses, un temps d'inculcation d'une nouvelle conception de la foi dont les juifs, peut-être plus que d'autres infidèles, sont la contestation vivante* ». A l'instar des sorcières, les juifs sont perçus comme des instruments du diable. C'est le *début d'une pensée manichéenne*, c'est la naissance du ghetto.

L'antisémitisme, souligne Yves *Chevalier*, apparaît lorsque « *l'hostilité contre les juifs n'est plus essentiellement définie en termes théologiques... et qu'elle devient une technique de mobilisation des masses en vue d'objectifs sociopolitiques* ». Il est lié à l'affirmation du nationalisme, au refus du monde moderne (urbanisation, capitalisme), qui fait peur, et relance la nostalgie de l'ordre ancien.

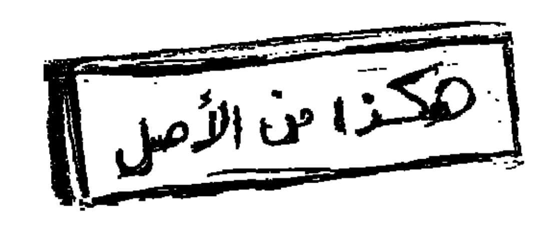
Les juifs peuvent d'autant *mieux jouer le rôle de bouc émissaire* qu'ils constituent un groupe minoritaire, dispersé géographiquement, mais ayant une identité propre, voué à la spécialisation économique et entretenant, parfois, des relations ambiguës avec *le pouvoir*. Cependant, note l'auteur, l'affaire Dreyfus donne l'exemple « *d'un bouc émissaire qui n'est pas accepté par une partie de l'opinion et qui, de ce fait, ne peut plus jouer ce rôle* ».

L'antisémitisme refait surface lorsqu'il y a crise identitaire : ce *fut le cas pour les Espagnols du* XVIe et pour les Allemands, sauf que, dans ce dernier cas, il s'agissait de la quête d'une identité culturelle « *définie négativement* ». L'auteur ajoute que « *les juifs étaient d'excellents boucs émissaires parce qu'ils évitaient aux Allemands de s'attaquer à la réalisation des réformes qui s'imposaient et, par l'accusation de complot, apportaient l'explication satisfaisante pour beaucoup, du désastre où ils étaient plongés* ». Enfin, dans le nazisme, l'antisémitisme n'était pas utilisé pour favoriser la prise du pouvoir, ou pour l'exercer, mais comme le moyen de mener une mission, celle de « *régénérer* » l'Allemagne : *la fonction de bouc émissaire*, dans ce délire porté au pouvoir, a été ainsi poussée jusqu'à l'extrême de la « solution finale », par un processus de radicalisation : on a commencé par chasser les juifs du pays, on les a ensuite exterminés.

Au terme de son étude, Yves Chevalier rappelle que le combat *contre l'antisémitisme est* d'abord celui des sociétés non juives ; qu'il passe par une meil*leure appréciation du judaïsme*, l'apprentissage du respect de la différence et du pluralisme de la société. Ce combat serait-il gagné que nous ne serions pas quittes pour autant avec le mécanisme du bouc émissaire, s'il était tenté de se porter *sur* d'autres victimes « *socialement acceptables* », comme dit Yves Chevalier. Il convient, donc, de se garder de ce risque de dérive, ce qui suppose de ne pas se tromper sur les vrais responsables des crises, de gérer avec discernement les tensions en multipliant les solutions alternatives, de refuser la sacrali*sation du pouvoir et de respecter « ces valeurs essentielles du judaïsme »* que sont l'égalité et la justice. Il faut entendre le message émis par le bouc émissaire.

ANDRÉ LAURENS.

★ *L'Antisémitisme*, par Yves Chevalier. Editions du Cerf, 464 p., 125 F.



Société

SCIENCES

Un record battu involontairement

Jean-Loup Chrétien et son collègue soviétique ont passé plus de six heures dans le vide spatial

Le cosmonaute français *Jean-Loup Chrétien* et son collègue soviétique Alexandre Volkov ont battu, vendredi 9 décembre, bien involontairement, le record soviétique de séjour en scaphandre dans le vide spatial. Ils ont en effet passé six heures et dix minutes hors de la station Mir au lieu des trois heures et demie prévues.

Responsable de ce retard : la structure articulée ERA, sorte de fagot de tubes qu'ils devaient déployer dans l'espace et qui refusait de se laisser faire. C'est avec quelques jurons russes bien sentis et quelques coups de pied bien placés que Alexandre Volkov a débloqué la structure ERA.

Mission accomplie donc pour les deux cosmonautes, et même superbement remplie. C'est à 10 h 57 (heure française) qu'ils ont ouvert le sas qui leur permet de quitter la station Mir, et sont sortis dans le vide spatial. Leur première tâche était d'installer une caméra qui devait filmer leurs évolutions. Ils ont ensuite commencé le travail par ce qui était annoncé pour la fin : l'installation sur les flancs de la station d'un panneau portant des échantillons de divers matériaux, ainsi que des capteurs permettant de mesurer le flux de micrométéorites. Le panneau restera au moins six mois exposé au vide et au rayonnement spatial, puis sera démonté et renvoyé sur Terre pour analyse des échantillons. Il s'agissait là d'une expérience que les cosmonautes soviétiques ont déjà réalisée dans le passé ; c'est sans doute parce qu'on en n'attendait aucune mauvaise surprise qu'elle a été réalisée en premier.

La surprise est venue avec la tâche principale : le déploiement de la structure articulée ERA. Il s'agit d'un ensemble articulé de tubes en fibre de carbone qui préfigure des éléments de montage d'une future station orbitale – support d'antennes ou de panneaux solaires par exemple. Construite par l'Aérospatiale, ERA est une structure complexe (5 000 pièces et 1 500 articulations), qui se présentait au départ sous forme d'un fagot de tubes. Après déploiement, elle a des dimensions importantes (environ 1 mètre de hauteur et 4 de diamètre). Les cosmonautes devaient étudier les possibilités d'emploi d'un objet aussi encombrant et vérifier que sa grande légèreté (44 kilogrammes) n'était pas incompatible avec la solidité et la rigidité attendues d'un tel support. Ensuite la structure devait impérativement être éjectée dans l'espace. Elle aurait pu en effet heurter les panneaux solaires quand la station effectue des manœuvres.

Chrétien et Volkov ont mis plus de temps que prévu pour installer le fagot de tubes, la relier par un câble au pupitre de commande de la station. C'est à 15 h 8, après que les deux hommes se soient mis à l'abri derrière un panneau solaire, que l'ingénieur de bord Sergiei Krikalev a commandé le déploiement d'ERA. Rien ne s'est produit. Les cosmonautes ont secoué la station Mir *dans l'espoir que les vibrations* débloqueraient le mécanisme, mais en vain. Il fut alors décidé de donner une heure de réflexion aux spécialistes français et soviétiques qui suivaient l'opération et de recommencer quand Mir, qui n'était plus en visibilité directe du centre de contrôle, reviendrait dans la zone où les communications sont possibles. Entre-temps, Volkov avait annoncé qu'il rentrait dans la station pour y prendre un tournevis. Quand les communications reprirent, Volkov annonça que la structure s'était ouverte, sans être très précis sur les moyens employés. On sut par la suite qu'il s'était servi de ses pieds. De ce fait, un responsable de l'Aérospatiale estimait vendredi soir que le blocage pouvait venir du mât télescopique dont un élément aurait *pu se mettre légèrement de travers.*

Au prix d'une dépense importante d'énergie et d'air il ne leur restait plus que dix minutes d'autonomie quand ils ont regagné la station, les cosmonautes ont finalement réalisé tout ce qu'ils devaient faire. Il n'est apparemment plus envisagé qu'une seconde sortie ait lieu dans trois jours. Ce qui soulage les scientifiques français car une seconde sortie aurait complètement désorganisé le lourd programme expérimental qui va occuper Jean-Loup Chrétien jusqu'à son retour.

MAURICE ARVONNY.

Panne d'un système de télémesure

Le tir d'Ariane-4 retardé

Tout allait très bien pour Ariane dans la nuit du vendredi 9 au *samedi 10 décembre jusqu'à 0 h 52*, soit huit minutes avant l'heure programmée du tir. C'est alors que le directeur des opérations annonça un retard d'environ un quart d'heure. La raison ? Un nuage d'orage qui se promenait à quelque 7 kilomètres du pas de tir. Or pour éviter tout risque de foudre, il est exigé qu'un tel nuage soit à 10 kilomètres. Il fallait donc attendre que le vent l'écarte.

C'était fait vingt minutes plus tard. Les opérations reprirent et entrèrent à 1 h 14 dans la « séquence synchronisée », les fatidiques six minutes finales où le lanceur devient peu à peu autonome et où toute une série de tests sont faits sur le lanceur, sous contrôle d'ordinateur et sans intervention humaine.

On n'était plus qu'à deux minutes du tir quand un « rouge » appararut au tableau d'affichage. Rien à voir encore avec le lanceur. C'était la liaison avec la station d'Ascension qui venait de s'interrompre. Située au milieu de l'Atlantique, cette station permet le suivi du lanceur pendant le fonctionnement du troisième étage. On remit donc le lanceur dans sa configuration initiale, celle d'avant les six minutes, et les techniciens découvrirent alors *« des signaux sols incohérents »*. Pour se donner le temps de régler tous les problèmes, il fut décidé de viser le début de la deuxième fenêtre de tir, à 2 h 23.

Une heure s'écoula donc. La liaison avec Ascension fut facilement rétablie. Mais l'analyse des signaux incohérents fit entrevoir un panne grave. On découvrit alors que c'était une unité de télémesure du troisième étage qui était tombée en panne. Cette unité est indispensable et il était impossible de la changer sans vidanger l'oxygène et l'hydrogène liquide qui emplissent les réservoirs de cet étage.

Il ne restait donc qu'à annuler le tir et à le repousser de vingt-quatre ou quarante-huit heures. Retard sans aucune gravité, car il faudra plusieurs semaines pour mettre en service le satellite de télécommunications militaires britanniques Skyner et le satellite de télévision luxembourgeois Astra qu'Ariane emportait sous sa coiffe.

M. A.

MÉDECINE

Epidémie exceptionnellement forte en France

Plus de deux millions de personnes ont déjà été touchées par la grippe

La France est frappée de plein fouet par une épidémie de grippe exceptionnellement forte. Selon le réseau national des cinq cents médecins généralistes sentinelles, dont les données sont collectées semaine après semaine par l'unité 263 de l'INSERM, 600 000 cas de syndromes grippaux – associant le plus souvent une montée brutale de la fièvre, celle-ci dépassant en général 40 degrés, des douleurs musculaires et des difficultés respiratoires — ont été observés lors de la semaine du 28 novembre au 4 décembre. La semaine suivante, 1,1 million de cas ont été recensés. Au total, depuis le début novembre, 2,1 millions de personnes ont été touchées par la grippe. La moyenne nationale est passée ainsi, en l'espace d'une semaine, de 12,7 cas à 23,3 cas pour mille habitants.

Cette épidémie n'est pas comparable à celle des années précédentes. Elle est apparue la première *semaine de novembre*, soit six à treize semaines plus tôt que d'habitude. Il s'agit, en outre, d'une véritable poussée épidémique, le nombre de cas observés lors de la première semaine de décembre étant déjà *supérieur* à la poussée maximale observée au cours de ces dernières années.

Les informations communiquées le 9 décembre par l'INSERM montrent que l'épidémie a débuté par le nord de la France et qu'elle s'est ensuite étendue vers la Bourgogne et la Bretagne. La région Ile-de-France n'a été véritablement affectée par le virus qu'à partir du 5 décembre. A l'heure actuelle, seul le Limousin semble encore pouvoir échapper à l'épidémie.

Les virus responsables sont deux virus grippaux de type A (H3N2 et H1N1), des virus respiratoires syncitiales (VRS) et des virus para-influenzae 3. Les virus de type A sont ceux qui ont sévi lors des cinq dernières années.

Les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans sont les moins affectées par l'épidémie, grâce à leur plus grande « mémoire » immunitaire et au fait qu'elles ont davantage tendance à se faire vacciner.

Cette poussée épidémique, que l'INSERM qualifie de *« plus précoce »* et de *« plus violente »* que les années précédentes, aura des conséquences économiques sans doute importantes, ne serait-ce que par le grand nombre d'arrêts-maladie qu'elle provoque (on estime à 5,8 jours la durée moyenne des arrêts-maladie causés par un syndrome grippal). En 1985, l'épidémie de grippe avait été d'intensité moyenne. Son coût médical avait été d'environ 1 milliard de francs, auquel il fallait ajouter 9,3 milliards de pertes professionnelles et 1,7 milliard d'indemnités journalières.

F. N.

RELIGION

Dans « Témoignage chrétien »

Le Père Paul Valadier souligne les « maladresses » de l'épiscopat français

Dans un éditorial publié par *Témoignage chrétien* (daté 12-18 décembre) et intitulé : « Scorsese, SIDA... et si on parlait en connaissance de cause », le Père Paul Valadier, rédacteur en chef de la revue jésuite *Etudes*, examine les récentes déclarations d'évêques français et les réactions qu'elles ont suscitées pour en déduire que *« bien des dégâts ont été accomplis dans les esprits »*.

« Comment a-t-on pu, en si peu de temps, accumuler tant de maladresses et de faux-pas et provoquer ainsi une campagne anticléricale qui a surpris par sa violence et souvent la bassesse de ses insinuations ? », s'interroge le jésuite. *« L'image de l'Eglise, particulièrement de ses plus hauts responsables, s'est dégradée »*, constate-t-il, rejetant l'idée que les responsables catholiques *« ne se soient pas bien fait entendre »* ou que les *« récentes affaires »* soient *« une malencontreuse association de hasards »*.

Sur la pilule abortive ou l'usage de préservatifs, le Père Valadier estime qu'*« une appréciation éthique ne peut être portée que dans la pondération de tous les éléments de la réalité* [...]. *On croyait pouvoir parler clair, alors qu'il aurait fallu parler en connaissance de cause ou se taire »*. Pour lui, *« une trop grande précipitation dans la prise de parole relève d'une conception étroite de la morale »*.

Le jésuite dénonce, également, *« le manque de considération »* de l'Eglise par rapport à la société, *« liée à l'idée »* qu'*« elle seule a et dit la vérité »*.

Si la conception « discutable » de la hiérarchie catholique sur l'Eglise, la morale et la société devient *« dominante dans l'Eglise »*, *« on peut s'attendre à d'autres déconvenues »*, ajoute-t-il.

JUSTICE

Le meurtre d'un gendarme à la Guadeloupe

L'avocat général a demandé la réclusion criminelle à perpétuité contre Patrick Thimalon

***« Un climat et deux preuves. »* C'est par cette formule que l'avocat général Jean-Dominique Alzuyeta a résumé les motifs qui lui semblaient suffisants pour demander la réclusion criminelle à perpétuité contre Patrick Thimalon, jugé devant la cour d'assises de Paris depuis le 8 décembre pour répondre de l'assassinat du gendarme Guy Haussy commis le 13 novembre 1985 dans un bidonville de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).**

Le climat, c'est ce bidonville, le ghetto de Boissard dont quelques habitants ont accepté de témoigner lors de l'enquête pour affirmer que Thimalon était bien sur les lieux et s'était même vanté d'avoir *« fusillé un gendarme »*. Mais parmi ces témoins, un seul a fait le voyage, enchaîné à deux gendarmes. Steven Carbon, originaire de la Dominique, ne se souvient plus très bien com*bien de fois il a été condamné* mais il a, lui aussi, confirmé que Thimalon était présent lorsque le gendarme Haussy fut tué. Pourtant, l'avocat général n'a pas jugé nécessaire de s'appuyer sur ces témoignages. *« On n'assoit pas une culpabilité sur un climat »*, a déclaré le magistrat en se bornant à retenir *« deux preuves »*.

L'une est constituée par les affirmations du gendarme Valéry Rascar, *un militaire antillais qui* connaissait Thimalon depuis dix-huit ans et l'a reconnu avant qu'il ouvre le feu. Pour l'avocat général c'est un témoignage *« sûr, propre, net »*. La seconde preuve de M. Alzuyeta c'est l'arme qui a été retrouvée à quelques mètres du lieu du crime. Il est établi que ce fusil à pompe fait partie des armes volées par Thimalon, dans la nuit du 4 au 5 septembre, à l'armurerie Lacaze. *« Je n'ai pas à vous convaincre »*, lança l'avocat général à l'intention des jurés en estimant que ces deux seuls éléments permettaient de conclure à la culpabilité de Thimalon dans *« un assassinat sordide et froid »* commis par un homme *« au caractère haineux »*.

Auparavant, M[e] Christian Viot, conseil de l'épouse du gendarme Haussy, partie civile, avait méthodiquement repris chaque témoignage pour démontrer qu'aucun doute ne pouvait subsister sur l'auteur de l'assassinat d'un père de deux petites filles aujourd'hui âgées de douze et quinze ans.

Les témoignages directs et les lectures des dépositions de ses anciens amis du ghetto n'avaient pas ébranlé Patrick Thimalon et, face aux accusations de Carbon, qui fut son compagnon, il a seulement répondu : *« Ils disent ça pour avoir des remises de peine »*. C'est aussi l'opinion de l'un de ses avocats, M[e] Daniel Democrite, qui s'est en outre attaché à montrer combien une instruction menée à Paris pour des faits commis à la Guadeloupe peut rendre la tâche de la défense difficile. *« Il y eu un simulacre d'instruction »* a estimé l'avocat en relevant qu'il n'y avait eu aucune confrontation entre Thimalon et ses accusateurs et qu'aujourd'hui encore on n'avait pas fait venir les témoins de Pointe-à-Pitre.

Dénonçant *« un semblant de dossier »*, M[e] Democrite a écarté les dépositions accablant son client en déclarant : *« Tous les témoignages que l'on nous a lus se détruisent par eux-mêmes ou par d'autres témoignages »*. Quant aux affirmations du gendarme Rascar, *« elles n'échappent pas à la fragilité du témoignage »*. En résumé, Thimalon serait victime de sa réputation et l'avocat a rappelé qu'à la Guadeloupe *« la presse et les services de police avaient tendance à imputer à Thimalon toutes les agressions commises. On le voyait partout... »*

Les jurés parisiens se prononceront lundi 12 décembre après avoir entendu la plaidoirie du bâtonnier Félix Rhodes.

MAURICE PEYROT.

Jean-Philippe Casabonne devant la justice espagnole

Une audience toute diplomatique

MADRID
de notre envoyé spécial

C'est pour son public français, journalistes, syndicalistes, enseignants et membres de comités de soutien, que l'*Audiencia nacional* a a un peu dérogé, vendredi 9 décembre, aux traditions de la justice espagnole. Ses hôtes trouvaient déjà choquant que l'un de leurs concitoyens, Jean-Philippe Casabonne, accusé de « collabo*ration avec bande armée* », soupçonné d'avoir prêté assistance à l'un des commandos d'ETA, soit resté dix-sept mois en détention pratiquement sans avoir été entendu par un juge d'instruction.

Les Français jugeaient pour le moins expéditifs les procès faits à Madrid aux militants basques espagnols, les audiences sans débats sur le fond, les rôles des uns et des autres fixés à l'avance dans un rite immuable, les etarras *venant simplement entendre* prononcer leurs condamnations, les magistrats laissant transparaître leur lassitude de la litanie judiciaire de la guerre basco-espagnole, dans une salle minuscule aux vitres blindées.

La semaine précédente, pour une seule matinée, trois autres procès avaient été inscrits à l'ordre du jour de cette juridiction habilitée à juger les crimes terroristes. Cela aussi avait troublé les *Français. Fort opportunément, le* procès de Jean-Philippe Casabonne avait été renvoyé (*le Monde* du 3 décembre).

Vendredi, la justice espagnole a épousé, par souci diplomatique, une attitude plus « hexagonale ». Les deux etarras, Ines del Rio Prada et Angel Luis Hermosa Urra, soupçonnés d'avoir eu recours, en juillet 1986, aux services de l'enseignant français, ont pu s'expliquer plus longuement, contester leurs premières déclarations, s'innocenter. Ces détours ne changeaient rien. Le ministère public, représentée par M[me] Carmen Tagle, a réclamé une peine de soixante-sept ans pour ces deux militants, membres présumés du « commando *Madrid* », arrêtés dans la nuit du 5 au 6 juillet 1987 à Sarragosse en possession de plusieurs kilos d'explosifs. Mais la forme était sauve.

Jean-Philippe Casabonne a eu droit aussi à un traitement de faveur. Le tribunal, sans toutefois permettre à son avocat français, M[e] Blanco, de prendre la parole, avait autorisé des défenseurs de la Ligue des droits de l'homme à être présents dans l'enceinte, comme si ce procès-là pouvait montrer des signes d'illégalité. L'enseignant de Bordeaux a pu donner sa version des faits, patiemment écoutée par le tribunal. Selon la défense, essentiellement représentée par M[e] José *Miguel Gorostitza*, spécialiste des audiences contre ETA, l'enseignant de Bordeaux avait surtout fait preuve de naïveté en invitant ses deux coaccusés, rencontrés une heure à l'université en compagnie d'un autre réfugié basque espagnol, Inaki, à passer le voir dans la maison qu'il avait louée pour ses vacances d'été à Torremolinos, une station balnéaire proche de Malaga.

Il en avait payé lui-même la location. Il ne connaissait Inaki que de vue, il faudrait dire par solidarité, comme certains étudiants ou jeunes gens du sud-ouest de la France se rapprochent des militants basques en exil. Le *réfugié était un ami, il était donc* normal qu'il lui communique l'adresse de la maison de Torremolinos. Normal, encore, qu'il lui téléphone quelques jours avant la venue, en juillet, d'Ines et de José, pour confirmer sa présence *à Torremolinos.*

Un baiser furtif

Le président de l'Audiencia nacional, M. Jimenez Alfaro, et le ministère public ont écouté cette version sans broncher. Ils ont simplement mis en doute, diplomatie européenne oblige, les accusations formulées par Jean-Philippe Casabonne à propos de l'absence d'avocat, à ses côtés, pendant ses différents interrogatoires. Ce procès, plus long que les journalistes madrilènes ne s'y attendaient, devait conserver sa sérénité jusqu'au bout.

Et puis, cette confrontation à l'audience n'avait qu'une valeur symbolique. L'accusation s'appuyait sur tout autre chose, les premières déclarations des accusés, devant la police, et cette base, du point de vue de la justice espagnole, a vertu de vérité, dans toutes les affaires anti-terroristes. Et, dans ce procès-ci, le tribunal n'avait que l'embarras du choix *pour condamner. Qu'importait* ce que pouvait dire Ines del Rio pour innocenter le jeune Français. Elle avait elle-même, à en croire les policiers venus témoigner ou le juge d'instruction, mis en cause Jean-Philippe Casabonne, indiqué sa destination, le rendez-vous avec l'enseignant en vacances.

Le Français lui-même avait reconnu avoir reçu une somme d'argent d'Inaki, de son vrai nom Ramon Echevarria Garita Celaya, membre présumé d'ETA en exil, pour la location de la villa. Plus grave, aux yeux de l'accusation, les policiers français auraient retrouvé à son domicile bordelais la lettre d'un etarra assigné à résidence au Cap-Vert à une autre militante nationaliste.

Ces éléments n'ont pas été produits pendant le procès. Le tribunal les considère comme acquis sûrs et, surtout, conformes à la tradition judiciaire nationale. Pourquoi en débattre ? Les deux etarras ne se faisaient d'ailleurs pas d'illusions, répondant d'un mot, d'un signe de tête, aux questions formelles du procureur. Routine, pour eux et pour les *magistrats. Avant de quitter la* salle, laissant Casabonne seul pour une fin d'audience de convenance, *Ines del Rio*, la *militante* qu'il l'avait envoyé dans une prison espagnole, a embrassé furtivement le jeune Français.

Naïf ou complice conscient, Jean-Philippe Casabonne mérite, du point de vue de l'accusation, à la fois le baiser de la fraternité et une condamnation à sept années d'emprisonnement : toutes ses *déclarations à la presse* espagnole font état de son soutien à cause basque. Pourquoi, alors la discuter ? Par égard pour le pays voisin. Le tribunal a promis de prononcer son jugement dans les quatre ou cinq prochains jours. *Diplomatie, encore.* Il se donne généralement près de deux semaines de réflexion.

PHILIPPE BOGGIO.

● **Basques condamnés à Paris.** – La seizième chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné, vendredi 9 décembre, onze Basques français, inculpés pour la plupart d'association de malfaiteurs (*le Monde* du 17 novembre), à des peines allant de deux mois à cinq ans de prison. Ils étaient accusés d'avoir aidé dans ses activités en France un Basque espagnol, membre présumé de l'ETA militaire, José-Maria Arregui Erostarbe, actuellement en fuite, qui a été condamné par *défaut à dix ans* d'emprisonnement.

● ***Albert Maltret* interpellé par les douanes françaises.** — Albert Maltret, qui avait survolé les Champs-Elysées à Paris le 13 octobre dernier, a été interpellé, mercredi 7 décembre, dans un train rapide Bruxelles-Paris par des fonctionnaires des douanes. Porteur d'une somme de 78 000 francs en liquide et de reçus pour des sommes d'un montant total de 170 000 francs déposées en août à la banque Lambert de Bruxelles, il s'est vu notifier une *inculpation d'infraction à la législation sur les changes.*

● **Neuf skinheads interpellés à Brest.** — La police a interpellé cette semaine à Brest neuf skinheads, dont six mineurs. Des lycéens, à l'exception d'un seul, âgés de quatorze à dix-neuf ans. Deux d'entre eux ont été écroués. Il leur est reproché d'avoir agressé, le 4 décembre, un marin originaire de la Réunion, d'avoir commis diverses attaques contre des homosexuels, des dégradations de véhicules, un incendie volontaire dans des locaux industriels désaffectés et d'avoir provoqué 20 000 francs de dégâts à l'intérieur d'un autorail. — *(Corresp.)*



Société

JUSTICE

L'affaire de la succession de Canson

Une ancienne collaboratrice de Me Paul Lombard est inculpée

Après l'inculpation, vendredi 9 décembre, d'une avocate marseillaise, Me Marie-France Pestel-Debord, dans l'affaire de la succession de Canson, on s'attend, à Toulon, à une prochaine convocation par le juge d'instruction de Me Paul Lombard, dont l'inculpée était jusqu'à il y a un an la collaboratrice. Réagissant à la découverte par le magistrat instructeur d'une lettre embarrassante pour le Musée du Louvre (*le Monde* du 10 décembre), le ministère de la culture a affirmé dans un communiqué que l'achat du tableau de Murillo provenant de l'héritage détourné s'est fait *« en toute bonne foi »*.

Agée de quarante-cinq ans, inscrite au barreau de Marseille et ayant prêtée serment le 6 janvier 1970, Me Pestel-Debord a été inculpée par le juge Jean-Pierre Bernard de complicité de faux en écritures privées et de complicité de vol. Elle a été laissée en liberté, à la différence des deux autres inculpés dans ce dossier, Mme Joëlle Pesnel, ancienne tenancière de bar reconvertie dans le commerce d'art, et Me Robert Boissonnet, avocat toulonnais fortuné, qui eux sont écroués.

Le premier chef d'inculpation – complicité de faux en écritures privées – semble correspondre à la saisie d'une *machine* à écrire que Me Pestel-Debord aurait prêtée à Mme Pesnel. Or, selon les expertises, elle servit à taper de fausses attestations de propriété sous forme d'un inventaire de tableaux et d'objets appartenant en réalité à Suzanne de Canson. Quant à la complicité de vol, elle résulterait de faits nouveaux recueillis, en début de semaine, par le juge à Genève. M. Bernard a, en effet, réussi à placer sous scellés *in extremis* l'un des tableaux de l'héritage détourné, le *Portrait du marquis de Brunoy*, de Maurice Quentin de La Tour, alors qu'il allait être envoyé aux Etats-Unis.

A l'origine de cette transaction, un avocat suisse, Me Olivier Weber-Caflisch, qui fut, après son confrère genevois Enrico Monfrini, le conseil de Mme Pesnel. Il devait confirmer au juge avoir acheté à celle-ci le *Quentin de La Tour en 1987, mais* en précisant lui avoir payé par chèque 40 000 francs suisses et avoir également versé 30 000 francs suisses en liquide à Mme Pestel-Debord (soit en tout l'équivalent de 280 000 francs français). Il semble que ce témoignage ait motivé le second chef d'inculpation. Me Weber-Caflisch est connu à Genève pour être amateur d'art autant qu'homme de loi. Auteur notamment d'un ouvrage intitulé *Faux et défauts dans la vente d'objets d'art* (Editions Georg, Librairie de l'université, 1980, Genève), il anime une association pour la création d'un musée d'art moderne à Genève.

Un témoignage contesté

Mme Pestel-Debord conteste formellement ce témoignage : *« Je n'ai jamais participé à cette opération »*, nous a-t-elle déclaré. Ses relations avec Mme Pesnel sont la conséquence du choix par celle-ci en 1985 de Me Paul Lombard, dont elle était, jusqu'à il y a un an, la collaboratrice, comme conseil dans la négociation avec Christie's et la Direction des musées de France pour la vente du *Gentilhomme sévillan*, de Murillo, acheté par le Louvre pour 5 millions de francs. Cette situation devrait logiquement entraîner la convocation par le juge de Me Paul Lombard, Me Christine Courrégé, défenseur de Me Pestel-Debord, refusant que celle-ci devienne un bouc émissaire. « *Ce que je tiens à préciser*, nous a-t-elle déclaré, *c'est que ma cliente n'était pas l'avocate de Mme Pesnel, mais la collabaratrice de son avocat.* » Autrement dit de Me Lombard.

EDWY PLENEL.

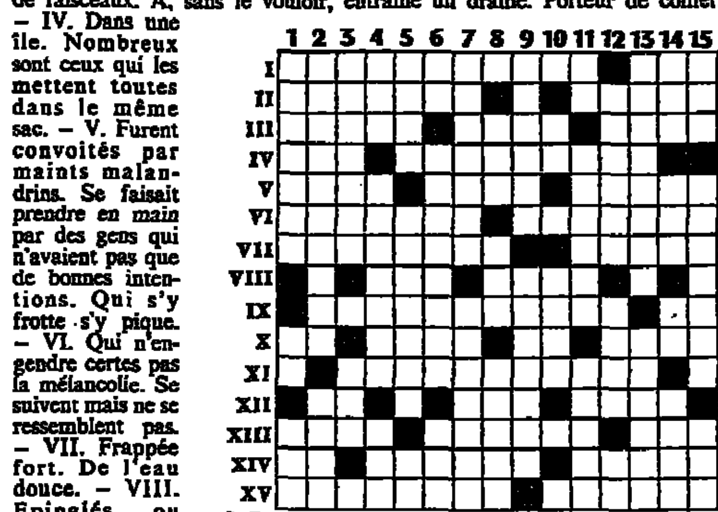
Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4893

HORIZONTALEMENT

I. Quelqu'un qui est amené à grossir. Occasion d'entrer dans la danse. – II. Un qui souhaite se faire entendre. Cours franco-allemand. – III. Source de faisceaux. A, sans le vouloir, entraîné un drame. Porteur de collier. – IV. Dans une île. Nombreux sont ceux qui les mettent toutes dans le même sac. – V. Furent convoités par maints malandrins. Se faisait prendre en *main* par des gens qui n'avaient pas que de bonnes intentions. Qui s'y frotte s'y pique. – VI. Qui n'engendre certes pas la mélancolie. Se suivent mais ne se ressemblent pas. – VII. Frappée fort. De l'eau douce. – VIII. Epinglés ou agrafés. A longtemps dirigé. – IX. Résulte d'une chute. Peut être à l'origine d'une bonne leçon. – X. Suscite l'admiration. Connaît de très hautes températures. Pour celui qui juge utile d'en rajouter. Travaille pour nous. – XI. Ne pousse évidemment pas à être sobre. – XII. Pas passé inaperçu. Possessif. Sans dessous dessus. – XIII. Donna naissance à des jumeaux. Se fait agréablement entendre. Fait preuve d'une grande dureté. – XIV. Conjonction. Incite souvent à passer l'éponge. Peut faire mourir sans perdre la vie. – XV. Vécut longtemps pour son époque. Mis à l'ouvrage.



VERTICALEMENT

1. Où il n'est pas rare que l'on batte de l'aile. Fait des débuts fort remarqués. Utilisé pour verser. – 2. Susceptibles de connaître régulièrement des périodes de crise. Stoppe une évolution. – 3. Une femme qui « court ». Signale une faute. – 4. Est donc à l'origine d'un enlèvement. Avec elles, mieux valait faire la sourde oreille. Etait fait pour le combat. – 5. Est proche du Sancerrois. Est pondue assez rapidement. A une longueur de quatre-vingts bornes. – 6. Conjonction. Avait une langue de vipère. Apporte des nouvelles. – 7. Qui ne manque donc pas d'affection. Un homme auquel on tend la main. – 8. Mot d'usage « commun ». Son retour est attendu. Est appelée à se faire dresser. – 9. Qu'on nous a donc fait payer cher. Empêche d'aller de l'avant. – 10. Conjonction. Décèle les points forts et les points faibles. – 11. Préposition. D'elle, certains en ont pardessus la *tête*, d'autres *plein* le dos. Avec nous depuis le début. – 12. Tombe de haut. Il y en a plus d'un sous les yeux de celui qui passe au crible. Conjonction. – 13. Tels que furent Louis Hémon et Victor Ségalen. Met en mauvais état. – 14. A tendance à se répéter. Est visible *en trois pays*. Est *présent* à des cours de maths. Tombe régulièrement. – 15. Devise. Est très empoisonnante. Précise une désignation.

Solution du problème n° 4892

Horizontalement

I. Crevaison. – II. Lacets. Du. – III. Osé. Tétée. – IV. Cordier. – V. Hiver. As. – VI. Ere. Aviné. – VII. Lin. Toc. – VIII. Veste. Bu. – IX. Pi. Asti. – X. Isar. Cori. – XI. Séide. Née.

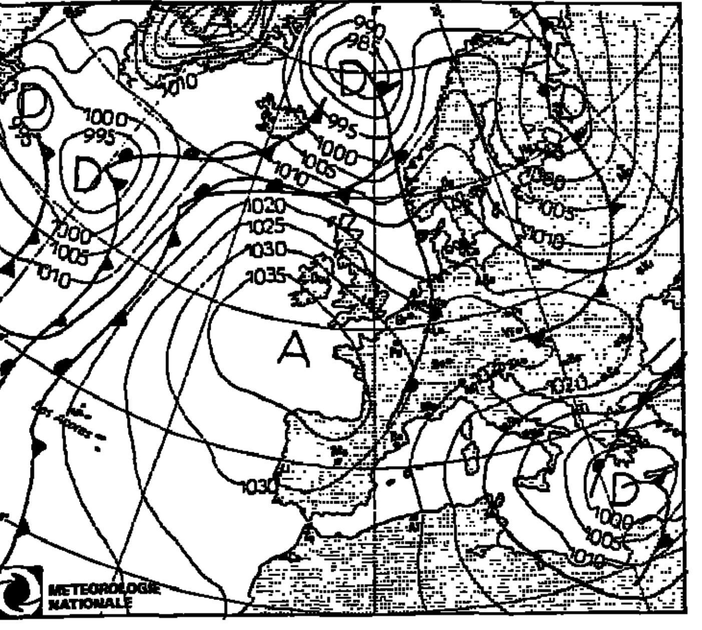
Verticalement

1. Cloches. Pis. – 2. Rasoir. Vise. – 3. Ecervelé. Aï. – 4. Vé ! Dé. Isard. – 5. Attirants. – 6. Isée. Etc. – 7. Trait. Ion. – 8. Ode. Snob. Ré. – 9. Nues. Ecurie.

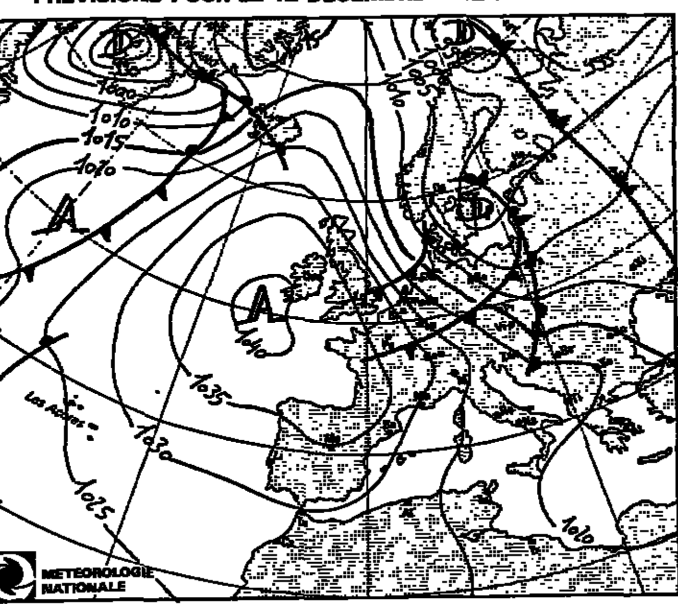
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



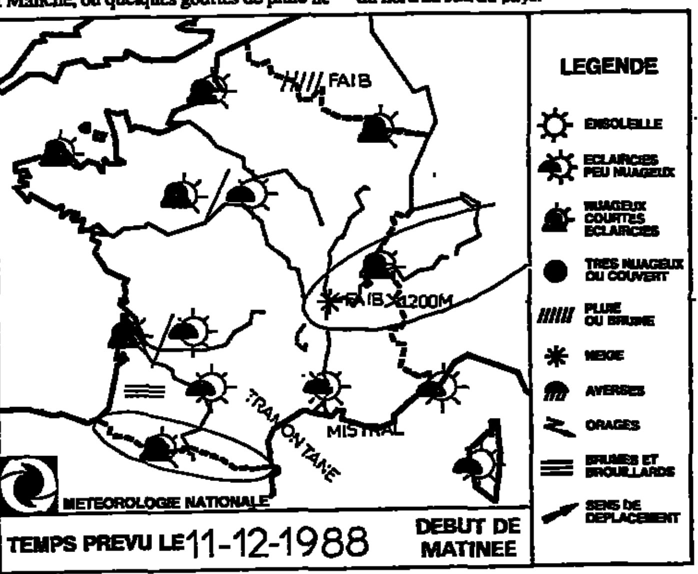
Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 décembre à 0 heure et le dimanche 11 décembre à minuit.

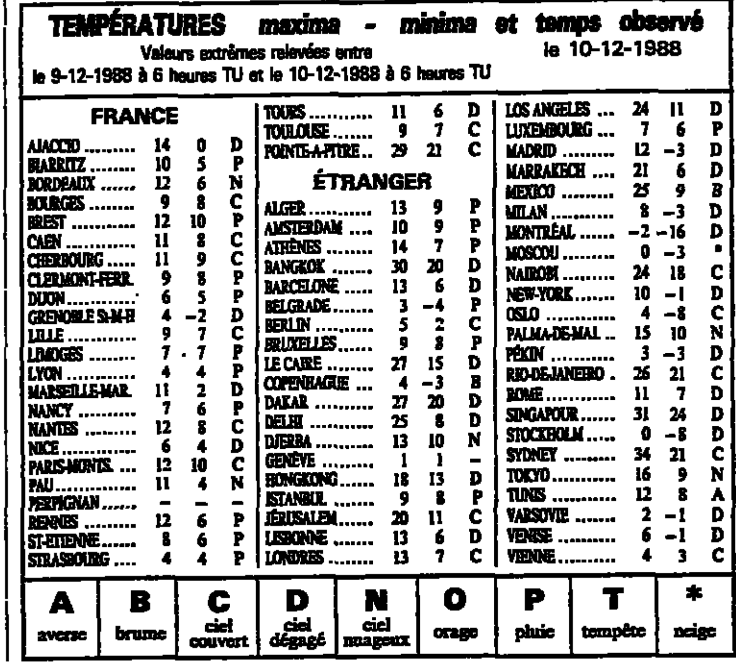
Le puissant anticyclone centré près de nos côtes atlantiques continuera à diriger sur le pays un flux de nord à nord-ouest. Ainsi, des perturbations, bien alimentées en air doux, après avoir contourné l'anticyclone par le nord, viendront affecter nos régions. Mais dimanche sera une journée de répit. Il y aura certes encore des nuages mais peu de précipitations.

Dimanche : beaucoup de nuages.

Encore de nombreux nuages sur presque tout le pays. Au mieux, nous aurons droit à quelques éclaircies de temps à autre. C'est la grisaille qui l'emportera près des côtes de la Manche, où quelques gouttes de pluie ne sont pas impossibles dans l'après-midi. Les nuages resteront bien accrochés également sur les Pyrénées. Sur le Jura et le nord des Alpes, à partir de 1 000 mètres d'altitude, quelques flocons de neige tomberont en matinée. Mais encore une fois les régions méditerranéennes feront exception. Le soleil brillera toute la journée. Mais attention cependant au mistral et à la tramontane, qui souffleront fort. Les rafales avoisineront parfois les 90 km/h.

Côté températures, c'est la douceur qui prédominera. Au lever du jour, il fera généralement entre 3 et 7 degrés. Il fera plus frais dans le Sud-Est, avec des températures parfois négatives dans l'intérieur. Dans l'après-midi, on aura de 8 à 13 degrés du nord au sud du pays.





TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé*

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-12-1988 à 6 heures TU et le 10-12-1988 à 6 heures TU — le 10-12-1988

FRANCE

AJACCIO	14	0	D
BIARRITZ	10	5	P
BORDEAUX	12	6	N
BOURGES	9	8	C
BREST	12	10	P
CAEN	11	8	C
CHERBOURG	11	9	C
CLERMONT-FERR.	9	8	P
DIJON	6	5	P
GRENOBLE St-M-H	4	-2	D
LILLE	9	7	C
LIMOGES	7	7	P
LYON	4	4	P
MARSEILLE-MAR.	11	2	D
NANCY	7	6	P
NANTES	12	8	C
NICE	6	4	D
PARIS-MONTS.	12	10	C
PAU	11	4	N
PERPIGNAN	–	–	–
RENNES	12	6	P
ST-ETIENNE	8	6	P
STRASBOURG	4	4	P
TOURS	11	6	D
TOULOUSE	9	7	C
POINTE-A-PITRE	29	21	C

ÉTRANGER

ALGER	13	9	P
AMSTERDAM	10	9	P
ATHÈNES	14	7	P
BANGKOK	30	20	D
BARCELONE	13	6	D
BELGRADE	3	-4	P
BERLIN	5	2	C
BRUXELLES	9	8	P
LE CAIRE	27	15	D
COPENHAGUE	4	-3	B
DAKAR	27	20	D
DELHI	25	8	D
DJERBA	13	10	N
GENÈVE	1	1	–
HONGKONG	18	13	D
ISTANBUL	9	8	P
JÉRUSALEM	20	11	C
LISBONNE	13	6	D
LONDRES	13	7	C
LOS ANGELES	24	11	D
LUXEMBOURG	7	6	P
MADRID	12	-3	D
MARRAKECH	21	6	D
MEXICO	25	9	B
MILAN	8	-3	D
MONTRÉAL	-2	-16	D
MOSCOU	0	-3	*
NAIROBI	24	18	C
NEW-YORK	10	-1	D
OSLO	4	-8	C
PALMA-DE-MAL.	15	10	N
PÉKIN	3	-3	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	C
ROME	11	7	D
SINGAPOUR	31	24	D
STOCKHOLM	0	-8	D
SYDNEY	34	21	C
TOKYO	16	9	N
TUNIS	12	8	A
VARSOVIE	2	-1	D
VENISE	6	-1	D
VIENNE	4	3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Décès

– Dieu a rappelé à Lui, le 8 décembre 1988, en la fête de l'Immaculée Conception,

Michel ANQUEZ,
ingénieur général du génie rural
et des eaux et forêts,

à l'âge de soixante-neuf ans.

De la part de
Marie-Thérèse Anquez,
son épouse,
Dominique et Marie-Claude Anquez,
Louis et Marie-José Anquez,
Bernard et Béatrice Anquez,
Benoît et Marianne Anquez,
Bruno Anquez,
ses enfants,
Marie, Christelle, Matthieu, Laure, Jérémie, Martin, Damien et Agathe,
ses petits-enfants,
Louise Anquez,
Des familles Philippe Anquez, Jacques Anquez, Bruno Pascal, Jacques Chauland, Michel Lebouteiller, Jean Hirtz, Claude Pelletier,
sa sœur, ses frères, beaux-frères, belles-sœurs,
leurs enfants et petits-enfants.

La messe de communion sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, 2, rue Palatine, *Paris-6e, le lundi 12 décembre*, à 11 heures.

Il reposera auprès de sa fille,

Blandine.

L'inhumation aura lieu à La Motte-en-Bauges (Savoie) après une seconde cérémonie religieuse célébrée, le mardi 13 décembre, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Louis Charpentier,
son épouse,
M. et Mme Jean Charpentier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Charpentier
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Charpentier
et leurs enfants,
Mme veuve Michel Peillon,
ses enfants,
Et sa petite-fille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis CHARPENTIER,

survenu le 8 décembre 1988, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques auront lieu, le lundi 12 décembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Paul F. Ferriol,
M. et Mme Patrick Reumaux
et leurs enfants,
Eléonore et David,
M. Jean-François Ferriol,
M. et Mme Philippe Descorps,

ont la douleur d'annoncer la mort de

Jeanine FERRIOL,
née Mellis,

survenue en son domicile, le 8 décembre 1988, à l'âge de soixante-cinq ans, des suites d'une longue maladie.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, le lundi 12 décembre, à 13 h 45.

La levée de corps se fera à l'Athanée de Cannes, 223, avenue de Grasse, le mercredi 14 décembre, à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Abadie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

109, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.
84, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Lisieux.

La famille,
Les proches,
Et les amis du

docteur Jean-Yves de KERBLAY,

décédé brutalement, le 5 décembre 1988, dans sa cinquante-deuxième année,
vous invitent à venir ou à vous unir d'intention à la cérémonie de ses obsèques, qui auront lieu à la cathédrale Saint-Pierre de Lisieux, place Thiers, le lundi 12 décembre 1988, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille nous prie d'annoncer : ni fleurs ni couronnes. Toutefois, elle respectera le désir de chacun.

– M. Remy Maudret,
son époux,
M. et Mme Charles Maudret
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Kujas
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Rémy MAUDRET,
née Régine Brauch,

survenu le 5 décembre 1988, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu, le vendredi 9 décembre, dans l'intimité familiale, au cimetière parisien de Bagneux.

59, boulevard Lannes,
75016 Paris.

– Monique,
sa femme,
Rodolphe et Béatrice Sebbah,
Pierre et Nicole Sebbah,
Jean Sebbah,
Lise Sebbah,
ses enfants,
Sacha et Arthur,
ses petits-enfants,
Germaine Attal,
sa sœur,
ont l'immense chagrin de faire part du décès du

docteur Fernand SEBBAH,
docteur en chirurgie dentaire,
officier des Palmes académiques,
docteur en science odontologique,
professeur à la faculté
de chirurgie dentaire
de l'université Paris-VII,

survenu le 8 décembre 1988.

Les obsèques auront lieu le lundi 12 décembre, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse. Réunion porte principale.

106, avenue de la République,
75011 Paris.

Remerciements

– Catherine Bady
et ses enfants Laure, Anne, Guillaume et Jean-Baptiste,
M. et Mme Pierre Bady,
Marie-Pierre et Yves Treps
et leurs enfants,
Valérie et Nicolas,
Le docteur et Mme Jacques Bady
et leur fille Charline,
Isabelle Bady
et ses enfants, Benjamin et Clément,
Mme veuve Santa-Cruz,
Mlle Yvonne Bady,
Mme veuve Daniel Gillet,

remercient sincèrement ceux qui partagèrent leur grande douleur lors du décès de leur très aimé

Jean-François BADY,
docteur en droit,
conseiller de tribunal administratif,
sous-préfet de Jonzac,

survenu subitement le 1er décembre 1988, à Jonzac, dans sa quarantième année.

24, avenue de Miremont,
33200 Caudéran-Bordeaux.
Maïtena,
64240 Urt.

– Mme Pierre Poinsignon,
M. et Mme Philippe Mazingue-Desailly,
M. et Mme Philippe Rousseau,
M. Jean-Marc Poinsignon
Et toute la famille,

vous remercient de tout cœur du réconfort que leur a apporté le témoignage de votre sympathie lors du rappel à Dieu de

M. Pierre POINSIGNON.

– Les conseils d'administration de

OGF et de PFG,

Les directions générales
Et l'ensemble de leurs collaborateurs,

très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur président,

M. Pierre POINSIGNON,

vous expriment leurs sincères remerciements.

– Le conseil d'administration,
La direction générale
Et l'ensemble des collaborateurs de la

Société de développement régional de Normandie,

très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur président-directeur général,

M. Pierre POINSIGNON,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 12 décembre 1942, à Paris, était fusillé par les Allemands

Sloma SCHAUBER,
FTP-MOI,

né le 2 février 1914, à Czernovitz (Roumanie).

Nous pensons très fort à lui.
Hana Sauber,
son épouse,
Mariana Sauber,
sa fille,
Antonin Benezet,
son petit-fils.

– Il y a un an,

Colette TAMBURINI

nous quittait. Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.



Culture

ARTS

Quand les musées se font éditeurs

Du catalogue comme un des beaux-arts

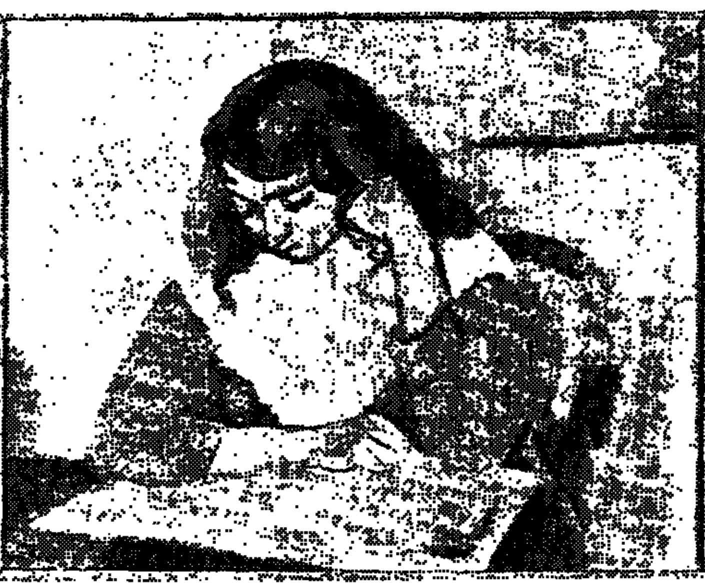
Les musées, aidés par quelques mécènes publics ou privés, commencent à publier leurs inventaires. Les uns sont partiels et luxueux, les autres exhautifs et austères.

Les beaux livres sont une denrée qui, comme les marrons chauds, se consomme avec les premiers froids. Du moins si l'on en croit les devantures des libraires. C'est une véritable avalanche de papier glacé : le seul Paul Cézanne s'est vu infliger plus d'une vingtaine d'hommages rectangulaires et cartonnés depuis le début de l'automne. La concurrence est rude entre éditeurs, et le temps compté. Concurrence d'autant plus sévère que les maisons d'édition ne sont plus seules sur le marché. Les musées se mettent à leur tour au travail. Ils ont l'avantage de la durée et la plus belle vitrine que l'on puisse imaginer : leurs salles et leurs œuvres.

Le mouvement a d'abord affecté les catalogues d'exposition, chaque année plus lourds, plus luxueux et plus chers. Ils visent de plus en plus l'exhaustivité et l'érudition. Le record absolu d'hypertrophie est à ce jour détenu par les sept cent soixante-dix pages grand format et les 3,310 kilos de *l'Apocalypse joyeuse*, édité à l'occasion de l'exposition viennoise du Centre Pompidou.

Les musées diversifient désormais *leur production éditoriale. Ils proposent* au grand public un état de leurs collections permanentes sous forme d'inventaire ou d'anthologie. Il n'existait jusqu'à présent rien de semblable, ni à Paris ni en province. Le visiteur était réduit à collectionner les cartes postales.

Ainsi le Musée de Grenoble, l'un des plus riches de province, avec ses Zurbaran, ses Champaigne, ses Matisse et ses artistes contemporains. Cet ensemble exceptionnel pour lequel un nouveau bâtiment est en cours de construction le long de l'Isère, n'avait pas de catalogue. Il existe désormais, en cent quatre-vingt-neuf planches en couleur accompagnées de leurs notices, grâce à la fondation Paribas qui a entrepris de doter les principaux musées français de cet outil. Lyon, Bayonne, Ecouen ont déjà le leur. Antibes, Lille et Rouen n'ont plus longtemps à attendre, ni le Musée national d'art moderne.


MUSÉE DE PEINTURE DE GRENOBLE

Henri Matisse : « la Liseuse », 1906

Chaque fois, le procédé est le même : la fondation prend en charge conception, impression et distribution de l'ouvrage, avec un premier tirage de cinq mille exemplaires. Le conservateur et son équipe sont chargés de choisir les œuvres et de les commenter. De les choisir : ce n'est pas de catalogues scientifiques dont il s'agit, mais d'une sélection des œuvres les plus célèbres du fonds, et de celles que le conservateur préfère. Ainsi se constitue, vendus à 120 F l'unité, une série de livres d'art – « Musées et monuments de France » – qui raconte l'histoire du musée et du goût.

Edition savante

Les « pompiers », naguère relégués au plus profond des réserves, et *les gloires locales, tel l'abbé Laurent* Guétal, paysagiste hyperréaliste et alpestre de Grenoble, y ont donc leur place. Le musée y trouve naturellement son compte et les municipalités aussi, qui commencent à utiliser ces publications pour leurs relations publiques. La politique culturelle est devenue, on le sait, un élément important de toute action municipale *« éclairée »*. Le « livre du musée » est un cadeau autrement plus relevé qu'une boîte de chocolats. La mairie de Montpellier l'a si bien compris qu'elle a totalement financé la publication d'une anthologie du Musée Fabre, bilingue, en couleurs et riche de plus d'une centaine de reproductions pleine page.

Mais il existe un autre type de catalogue, chéri des conservateurs et des chercheurs : le catalogue scientifique complet. Le département des peintures du Louvre a donné l'exemple : il a déjà publié les cinq volumes du *Catalogue sommaire illustré* des écoles françaises et étrangères. Tant pis si la présentation est austère, les tableaux reproduits en noir et blanc à une taille qui oscille entre le timbre-poste et la carte de visite. Tout y est, œuvres et artistes, classés par ordre alphabétique et rangés dans un monumental index. Voilà de l'édition savante, indispensable aux historiens de l'art, peu séduisante aux yeux du public, mais combien nécessaire.

L'exemple du Louvre suscite des vocations. Le Musée de Poitiers a ainsi publié grâce au mécénat local et à la ville le volumineux inventaire de ses collections des dix-neuvième et vingtième siècles sans craindre de multiplier commentaires et analyses de tableaux. Le « pompier » poitevin y pullule. Aucune mode rétro ne saurait pourtant sauver de l'oubli le plus absolu le Montmorillonnais Raoul Carré, dont le catalogue reproduit fidèlement plus de cinquante peintures.

La publication de tels antiphonaires coûte très cher, exige un très long travail, ingrat et obscur, de la part de leurs auteurs. Sans doute est-ce pour cette raison qu'il n'existe pas de catalogue complet du Musée national d'art moderne, mais seulement une pesante et malcommode anthologie – pas plus, *il est vrai*, que n'existe l'inventaire du Museum of Modern Art de New-York. Le Metropolitan Museum de cette même ville a choisi un autre genre, *mi-anthologique mi-historique*. Coédité par Gründ en France, le Met aux États-Unis et un éditeur japonais – Fukutake – qui s'est chargé de la fabrication, il se singularise *par l'exceptionnelle qualité* des reproductions (chaque pièce a été spécialement photographiée pour l'occasion) et la modicité de son prix, 95 F le volume. Huit tomes sur douze sont déjà parus.

Le système de classement obéit à la fois à l'histoire et à la géographie. Il s'agit donc d'une véritable histoire de l'art racontée à travers les collections. *Ces volumes ne sont pas des* alignements de Joconde sur papier glacé. Les conservateurs ont eu l'intelligence de sélectionner dans leurs départements, avec les inévitables *chefs-d'œuvre maintes fois* reproduits, des pièces moins connues. Elles témoignent de la diffusion des modèles et des écoles. Et de l'éclectisme des donateurs. Dans *le dernier volume – qui couvre la* période allant de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours –, *la Montagne* de Balthus côtoie un tailleur Chanel, les clichés de Cartier-Bresson, *les dessins de Seurat*, un meuble de Ruhlmann, le portrait de Gertrude Stein par Picasso. Une telle manière de procéder conduit à évacuer toute considération sociologique ou économique. *Il s'agit ici de* l'histoire des artistes et de leur confrontation plus que d'érudition. Peu de musées au monde, il est vrai, et pas même le Louvre, peuvent se permettre de tels panoramas.

Mais peut-être demain ou après-demain, cela sera-t-il possible pour le Getty Museum de Malibu dont la politique d'enrichissement s'exerce dans tous les domaines, à tous les prix, et sur tous les continents. Il a entrepris, dès sa fondation, la publication de ses richesses. Le premier volume est consacré à sa collection de dessins européens, de Dürer au Greco, de Van Gogh à Goya. Désormais, la publication du catalogue accompagne, pas à pas, la croissance de la collection. A moins que le rapport ne s'inverse et que les conservateurs n'achètent plus que pour se donner le plaisir de publier fièrement leurs acquisitions.

PHILIPPE DAGEN et EMMANUEL DE ROUX.

« Culture et entreprise » à Kyoto

Le mécénat japonais... pour l'image

(Suite de la première page.)

Ces dernières années, par le biais de fondations ou en imputant ces dépenses sur les frais de relations publiques, les entreprises ont donc cherché à combler le vide laissé par les pouvoirs publics. Les grands magasins organisent des expositions prestigieuses ; les groupes de presse disposent annuellement de budgets de 50 à 60 millions de dollars (300 à 360 millions de francs) pour les activités culturelles ; un fabricant de cosmétiques comme Shiseido consacre 1,5 million (soit 10 % du coût total) à la présentation des *Misérables* ou la maison de commerce Marubeni, 3 millions de francs pour financer la *réalisation* d'un *film sur* la Route de la soie. Suntory, dont les activités culturelles se chiffrent à quelque 30 millions de dollars par an a, pour sa part, ouvert à Tokyo il y a deux ans une salle de concert d'un coût de 50 millions.

Un seul critère : le succès

Le rôle limité des deux institutions (Agence pour la culture et fondation du Japon) qui tiennent lieu dans le pays de ministère de la culture et dont les activités consistent essentiellement à préserver le patrimoine et à promouvoir les arts traditionnels offre une large marge de manœuvre aux entreprises engagées dans des activités de mécénat. Mais cette souplesse et cette diversité conduisent aussi à un émiettement des *initiatives* culturelles. Surtout, le seul critère de sélection implicite est le succès ou les retombées commerciales : notamment par la couverture médiatique de l'événement auquel elle donnera lieu et qui se traduira en termes d'image pour le promoteur. Les artistes qui ne sont pas *considérés comme des « valeurs* sûres » sont donc loin de bénéficier des mêmes faveurs que ceux déjà reconnus : en d'autres termes, ils sont soumis aux forces du marché pour trouver des financements.

Le symposium de Kyoto n'a pas été exempt de quelques envolées sur la « mission de l'entreprise comme foyer culturel ». Des interventions comme celle de M. Xavier Ortoli, président de *Total, et de M. Maheu, président* du Centre Pompidou, ont contribué à poser les problèmes : les risques de banalisation et de nivellement vers le bas de la culture ainsi que l'altération des critères de qualité dans le choix des activités à patronner ; la nécessaire part de gratuité et, par conséquent, de risque que comporte un mécénat authentique ; la transparence des options culturelles, compte tenu de l'inévitable « caprice » des patrons mécènes, selon l'expression de M. Dumas (Hermès) ; le besoin, enfin, d'établir les règles déontologiques du respect de la liberté du créateur, souligné, notamment, par le peintre Pierre Soulages et par l'écrivain Alain Jouffroy.

Les chefs d'entreprise japonais affichent certes le souci de défendre de tels principes. Mais ils ont paru moins fermes que leurs homologues français en ce domaine malgré l'insistante demande des artistes et des intellectuels *présents. Leur grande* préoccupation, comme l'a souligné dans sa conclusion le président japonais, M. Nagai, ancien ministre de l'éducation, étant l'aménagement de la *législation*, de manière à favoriser le mécénat par des dégrèvements fiscaux.

Du point de vue des sommes engagées, les Japonais sont assurément en avance sur notre pays. Mais au Japon cette vitalité tend à combler le vide laissé par l'Etat et non à s'ajouter à son action. En outre, à l'exception des *initiatives* de quelques chefs d'entreprise éclairés (comme M. Seiji Tsutsumi, président du groupe Seibu-Saison), le mécénat japonais n'a jamais été le fruit d'une action réfléchie. Il s'est développé rapidement, spontanément, sans incitation de l'Etat, mais aussi sans le *contrepoids de neutralité* qu'il apporte dans un domaine où la liberté d'esprit implique souvent un défi à l'ordre établi, ce qui n'est pas forcément du goût des chefs d'entreprise. A de rares exceptions près, le mécénat au Japon illustre le souci d'utiliser la culture comme ciment du consensus social.

PHILIPPE PONS.

THÉATRE

« Le Fusil de chasse » à Marseille

Trois femmes, trois solitudes

Adaptées d'un roman de Yasushi Inoué, trois lettres de femmes à un homme absent. La méticulosité japonaise dans la lecture des cœurs.

Sur une grève aride avec, au fond, la mer froide, dans les restes d'une pagode sur laquelle le feu semble avoir passé, trois femmes se croisent, se reconnaissent un instant puis s'en vont sans plus se voir (1). Elles parlent, le plus souvent sans s'écouter, chacune dans sa solitude, énigme aux autres et à soi-même...

Ce sont les trois héroïnes que Luce Mélite a tirées du *Fusil de chasse*, le roman épistolaire du Japonais Yasushi Inoué : la jeune fille, l'épouse, l'amante. Sitôt qu'elles ont *parlé*, tout s'effondre. La passion elle-même, qui les justifiait, se révèle un leurre. Il n'y a plus que cendres, qu'un souffle de brise disperse. Le destinataire des lettres, l'homme, demeure invisible.

Luce Mélite est parvenue à animer ce roman délicat et cruel avec pudeur : un japonisme de suggestion, des mouvements discrets et presque hiératiques, des abandons *vite étouffés. La fureur* est dans les mots et les voix presque mortes de la méditation, comme si les trois femmes parlaient de loin, avec des cris d'autrefois.

Sur la scène du petit théâtre de Lenche, à Marseille, ce spectacle modeste a comme de la grâce. Anne Bellec, en particulier, qu'entourent Nicole Max et Chantal Mutel, évoque au pastel le secret d'une vie qui se contemple elle-même avec stupéfaction avant de s'éteindre.

JEAN-JACQUES LERRANT.

(1) Le décor et les costumes sont de Christine Marest.

★ Théâtre de Lenche, 1, place de Lenche, Marseille, jusqu'au 17 décembre.

CINÉMA

« Les Formes de l'amour », de Rudolf Thome

A travers le microscope

Au début du film, Franz et Maria, qui sont amants depuis trois ans, reviennent de vacances et rompent. A la fin du film, ils sont réunis et ont une famille. Entre-temps, il s'est passé pas mal de choses, pour la plupart insgnifiantes mais sans doute significatives pour Rudolf Thome, dont on aimait bien *la Main dans l'ombre* et *Tarot*.

Ce film, qui met en scène des personnages ordinaires, plutôt moches, à l'esprit compliqué, est, sans avoir l'air d'y toucher, très intello, avec des situations *et des gags – le* ton général virant à l'ironie – codés. On sort d'un ennui cotonneux lorsque Franz, qui a collectionné les aquariums et a presque tout le haut du corps plâtré à la suite d'une chute, achète un microscope et découvre le monde à travers celui-ci. Maria s'y met aussi.

Cela donne quelques moments savoureux. Est-ce une façon de traverser la solitude, de regarder l'amour autrement, d'arriver à la sagesse ? Peut-être simplement une expérience : il n'y avait pas de scénario précis au départ, et le film a été réalisé rapidement. Rudolf Thome a déclaré avoir décidé de faire une trilogie dont le deuxième volet s'intitulera *le Philosophe*.

JACQUES SICLIER.

VARIÉTÉS

Concerts au Zénith

La machine Dorothée

Avec un public qui va des enfants de vingt mois aux grands-parents, Dorothée est le seul personnage du petit écran à remplir tous les soirs une salle de spectacle.

A la fin des années 70, une ancienne chanteuse « yé-yé » (Chantal Goya) trouvait, grâce à une émission de télévision (« Numéro un » des Carpentier, en forme de *conte de fées*) *un créneau* à exploiter : la chanson pour enfants, et se constituait avec l'aide de son époux, Jean-Jacques Debout, un répertoire sans *risque* basé sur les *mythes* traditionnels de l'enfance (Guignol, Bécassine, Tintin, le Chat botté, Pierrot et Colombine). Curieux retour des choses : c'est une participation maladroite à une autre émission de télévision (« Le jeu de la vérité ») qui tua son crédit auprès des familles, il y a deux ans. Depuis, le créneau est occupé par Dorothée, qui ne craint pas *a priori* d'essuyer la même mésaventure que Chantal Goya puisque la chanteuse ici se double d'une animatrice de télévision.

Dorothée *a fait ses débuts sur le* petit écran en 1973, juste avant l'éclatement de l'ORTF. Elle avait alors un visage tout rond et continuait encore à tout hasard des études en vue d'obtenir une licence d'anglais. Dorothée a participé aux premiers après-midi de la jeunesse les mercredis, à un jeu d'Henri Kubnick (« Réponse à *tout* ») avant d'être speakerine pendant un an et d'animer « Récré A2 » à partir de 1978.

Chantal Goya, c'était la grande sœur, tout en sourires, qui évoluait dans un univers de carton-pâte. Toutes les trois minutes, le mot « merveilleux » était prononcé. Les chansons, mimées, étaient diffusées par une bande (musique et voix) en play-back. Dorothée n'est ni la grande sœur, ni la maman, ni la maîtresse d'école. Elle joue, dit-elle, *« le rôle d'une amie, quelqu'un d'actuel qui a un foutu caractère et parle normalement aux enfants »*.

Un climat de « boom » permanent

A la télévision, Dorothée présente chaque *semaine vingt-deux heures* de programmes répartis entre le matin et l'après-midi et où les sketches, les gags en forme de flashes se glissent entre les dessins animés, *Tarzan et les séries japonaises*. Sur scène, sans ses équipiers du petit écran, Dorothée se produit avec un orchestre de dix musiciens, deux choristes et huit danseurs.

D'un côté, elle offre un climat de « boom » permanent, de l'autre un concert avec participation active du public. Entretenue par ses producteurs, Claude Berda et Jean-Luc Azoulay, la machine Dorothée tourne à plein régime. En temps ordinaire, les lundi, mardi et mercredi matin, la chanteuse enregistre *les émissions ; le reste de la semaine*, elle tourne dans les régions. Plus d'une dizaine de millions d'albums ont été vendus à ce jour. Cinq mille lettres adressées à l'animatrice arrivent chaque jour à Paris. *« C'est dangereux de s'arrêter quand ça marche »*, dit simplement Dorothée, prête à occuper le créneau jusqu'à la fin des temps.

C. F.

★ *Zénith, 20 h 30.*

Les enchères à la japonaise

Les entreprises japonaises passent depuis quelques années *pour de grands mécènes*, patronnant les arts. L'une de leurs grandes activités consiste à acheter des œuvres étrangères à des prix – force du yen oblige – astronomiques. Ces œuvres sont destinées soit à leurs musées *privés* (c'est le cas de Bridgestone, Idemitsu Oil ou *Suntory), soit à orner les locaux* de la direction.

Chez Christie's à Londres, c'est le grand magasin Mitsukoshi de Tokyo qui a acquis un Picasso *(l'Acrobate et le Jeune Arlequin)* pour quelque 38 millions de dollars, le prix le plus élevé jamais atteint pour une œuvre du vingtième siècle.

Toujours à Londres, mais chez Sotheby's, un autre grand magasin, Seibu, achetait pour 10 millions de dollars un Claude Monet *(les Nymphéas)*. Mitsukoshi entend exposer sa toile dans son magasin du quartier de Nihonbashi à Tokyo, au *demeurant* connu pour le commerce des œuvres d'art : des Chagall, Utrillo ou Rouault pouvant atteindre des 20 et 50 millions de yens.

Dans le cas de Seibu, qui a passé un accord avec Sotheby's, le grand magasin agissait en tant qu'intermédiaire *pour le compte d'un acheteur* dont l'identité et la nationalité n'ont pas été révélées.

En novembre 1987, avec l'acquisition des *Tournesols* de Van Gogh à 39 *millions* de dollars, la compagnie d'assurances Yasuda Fire and Marine inaugurait cette « surenchère » nippone *sur le marché de l'art*, faisant s'envoler les prix vers des sommets où rares sont ceux qui peuvent suivre. Le tableau est devenu la pièce maîtresse du musée de la *société*, le Seiji Togo Museum. En *novembre* de la même *année, les Iris* de Van Gogh battaient un nouveau record de prix : 53 millions de *francs, allant cette fois à un* acheteur en Europe dont le nom n'a pas été révélé.

L'arrivée massive des Japonais *sur le marché de l'art coïn*cide avec la flambée du yen (qui s'est apprécié de plus de 60 % par rapport au dollar depuis 1985). Des préoccupations d'investissement spéculatif ne sont sans doute pas absentes de l'esprit de certains acheteurs.

Beaucoup ne sont en rien des amateurs ni des collectionneurs. Nouveaux *riches*, ils achètent par souci de prestige social ; d'autres acquièrent des *peintures* par lots et les entassent dans des entrepôts, espérant qu'elles vont prendre de la valeur.

Mais la majorité des achats n'en sont pas moins destinés à une pléthore de *musées* privés qui prolifèrent depuis quelques *années. Certains sont fondés* par des entreprises ; d'autres par des municipalités ou des préfectures qui progressivement se constituent des collections.

Celui de la ville de Tokushima, dans l'île Shikoku, a ainsi acheté l'année dernière un Picasso pour accompagner une *sculpture de Henry Moore de* 900 000 dollars, et le musée de Nagoya a payé plus de 1 million de dollars pour un Modigliani. A Mito, dans la préfecture *d'Ibaragi*, le nouveau musée a reproduit la salle ovale de l'Orangerie à Paris où sont représentées *les Nymphéas*. Même des *arrondissements de* Tokyo (comme Setagaya, Meguro ou Nerima) ont désormais leur propre musée et entrent, certes modestement, sur le marché international de l'art.

Ph. P.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TOUT EST COMÉDIE. Espace ACNAV. Salle du puits qui parle, sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30.

TONTO 2 OU UN PETIT PEU PLUS TARD LE MÊME JOUR. Atalante (46-06-11-90), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

C'EST DIMANCHE. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), sam., dim. 21 h.

TON BEAU CAPITAINE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). Théâtre Gémier, sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

TÊTE D'OR. Odéon (43-25-70-32), sam. 19 h 30 ; dim. 14 h 30.

LA TRAVERSÉE AU-DESSUS DU NIAGARA. Ivry. Théâtre (46-70-21-55), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

EN FACE OU LA CHANSON PERDUE. La Bastille (43-57-42-14) sam. 19 h 30 ; dim. 18 h.

LA CAGNOTTE. Comédie-Française. Salle Richelieu (40-15-00-15), dim. 14 h.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Wonderful Casting : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30, dim. 17 h.

ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tourment, deux boules de billard Spectacle assuré si bon public ! : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30, dim. 16 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). *Tonto 2 ou un petit peu plus tard le même jour* : 20 h 30, dim. 16 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Le Drame de la vie : 19 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). *Une absence : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.*

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Blanche-Neige : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30. ▷ Dim. Les Deux Jumeaux vénitiens : 16 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlants : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE *L'AQUARIUM* (43-74-99-61). *La* Ronde : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30, dim. 15 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30, dim. *16 h.*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. C'est dimanche : 21 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Karagoz ou la tragédie humaine : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ▷ Dim. Rencontres : 17 h.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h, 17 h 30 et *21 h*, mer., dim. *14 h* et 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE *(45-89-38-69)*. Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h, dim. 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). ▷ Dim. La Cagnotte : 14 h. Nicomède : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30, dim. 15 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 14 h 30 et 20 h 30, mer., jeu., dim. 14 h 30, dim. 18 h.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30, dim. 14 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. *La Rive d'en face : 16 h 30 et 21 h.* Les Anciennes Odeurs : 19 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille L. : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-*67-51-84*). *Drame de Poche : 20 h 30,* dim. 18 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal *étrange* : 18 h 30. Une dame aux camélias : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice *chauve : 19 h 30. La Leçon* : 20 h 30. La Chevauchée élastique : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 *: 21 h, dim. 14 h 30. Petite salle.* En face ou la chanson perdue : 19 h 30, dim. 18 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 18 h et 20 h 15.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30 et 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h, dim. 17 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Fluctuat : 20 h 30, dim. 15 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Cahiers de Malte Laurids Brigge : 19 h 30. L'Idiot : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). *La Foire* d'empoigne : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une vie bouleversée : 14 h 30. Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : *18 h et 21 h, dim. 15 h.*

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 16 h, mer., jeu., ven., lun., mar. 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : *17 h 30 et 21 h*, dim. (dernière) 15 h.

MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, dim. 16 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h, dim. 15 h 30. Paroles : 21 h 15, dim. 17 h.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30, dim. 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30, dim. *15 h 30.*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 15 h 30, 18 h 30 et 21 h 30, *dim. 15 h.*

ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30, dim. 14 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 15.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h, dim. 16 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). K. von G., d'après Aucun lieu, nulle part : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

Samedi 10 - Dimanche 11 décembre

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-*21-93*). *L'Ex-Femme de ma vie* : 20 h 30.

STUDIO DES ARTS-HÉBERTOT (42-27-40-27). Marie, un matin : 19 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Le Bonnet du fou : 21 h. ▷ Dim. La Vérité sur l'amour baroque : 16 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Camp : 20 h 45, dim. 17 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Tango : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Marius : 15 h 30, dim. 14 h. Fanny : 18 h, dim. 16 h 30. César : 21 h 15, dim. 19 h 30. Salle II. The Canterville Ghost ! (en anglais) : 16 h, mer. 16 h. Animal Farm (en anglais) ; 19 h. L'Ecume des jours : 21 h 30. ▷ Dim. L'Etranger : *16 h 30.*

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Faiseur de théâtre Festival d'automne à Paris *1988 : 20 h 30.*

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Marie 89 : 21 h, dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Andromaque : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 18 h et 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. D'Artagnan : 20 h 30, dim. 15 h. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des chasseurs : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Tir et Lir : 15 h 30 et 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 17 h et 20 h 30, dim. 17 h. M.I.T. Claudel insolite : 18 h 30. Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Petite salle. La Vie singulière d'Albert Nobbs : *20 h 30, dim. 15 h.*

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30 et 22 h 45.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 16 h et 21 h. ▷ Dim. Toi et moi... et Paris : 15 h.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). Un pied dans le crime : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT *(47-04-24-24)*

SAMEDI

Après la répétition (1983, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 15 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique (v.o.) : Dangerous Moonlight (1941, v.o.), de Brian Desmond Hurst, 17 h ; The Man in Grey (1943, v.o.), de *Leslie Arliss, 19 h* ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Lola, une femme allemande (1981, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 15.

DIMANCHE

Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Théâtre en transe (1981, v.o. trad. simultanée), de Rainer Werner Fassbinder, 15 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : le Médaillon fatal (1945, v.o.), de Bernard Knowles, 17 h ; A Canterbury Tale (1944, v.o.), de Michael Powell et Emeric Pressburger, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder (v.o.) : le Secret de Veronika Voss (1982, v.o.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 15.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma géorgien : Moi, grand-mère, Iliko et Ilarion (1962, v.o. russe, trad. *simultanée*), de Tenguiz Abouladze, 14 h 30 ; le Voyage à Sopot (1980, v.o. russe, trad. simultanée), de Nana Djordjadze, Ma Grand-Mère (1929, v.o. russe, trad. simultanée), de Konstantin Mikaberidze, 17 h 30 ; la Fonte (1964, v.o. s.t.f.), d'Otar Iosseliani, la Chute des feuilles (1966, v.o. s.t.f.), de Otar Iosseliani, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma géorgien : les Hurluberlus (1973, v.o. s.t.f.), d'Elgar Chenguelaïa, 14 h 30 ; le Corbeau (1981, v.o. s.t.f.), de David Takaichvili, l'Incantation (1967, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, 17 h 30 ; le Repentir (1984, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

Les Années sombres 1938-1948 : la Débâcle : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Actualités de l'époque, le Train (1973) de Pierre Granier-Deferre, 14 h 30 ; Actualités de l'époque : la Bataille de France (1963) de Jean Aurel, 16 h 30 ; le Temps détruit (1985) de Pierre Beuchot, Un balcon en forêt (1979) de Michel Mitrani, 18 h 30 ; Actualités de l'époque, le Caporal épinglé (1961) de Jean Renoir, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Années sombres 1938-1948 : l'Emprise totalitaire : Actualités de l'époque, le Bon et les Méchants (1975) de Claude Lelouch, 14 h 30 ; Et le Soleil se levait (1985) de *Frank Cassenti*, l'Enclos (1960) d'Armand Gatti, 16 h 30 ; Gare de la douleur (1984) d'Henri Jouf, les Guichets du Louvre (1974) de Michel Mitrani, 18 h 30 ; Traces d'un Paris yiddish (1985) d'Hervé Liotard-Vogt, Cité de la Muette (1986) de Jean-Patrick Lebel, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : *Saint-André-des-Arts II, 6e* (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : *Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA DERNIÈRE TENTATION *DU* CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DUNIA (Burkina-Faso, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DUO A TROIS (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) : v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EPIDEMIC (Dan., v.o.) : *14 Juillet Parnasse,* 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : *14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).*

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Miramar*, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *UGC Maillot*, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LUMIÈRE DU LAC (Fr.-It.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *Gaumont Ambassade*, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *v.f. : Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; *Le Gambetta*, 20e *(46-36-10-96)*.

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; *UGC Odéon*, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Paris Ciné I*, 10e (47-70-21-71).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Normandie*, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

RAMBO III (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE SANG DU CHATIMENT (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES SURPRISES DE L'AMOUR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

THE LAST MOVIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Danton*, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e *(43-36-23-44) ; Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE *TRANQUILLE (Fr.) : George* V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BÉRUCHET DIT LA BOULIE. Film français de Béruchet : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CAMILLE CLAUDEL. Film français de Bruno Nuytten : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FORMES DE L'AMOUR. Film allemand de Rudolf Thomé, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE. Film tchèque de Jiri Barta : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MANGECLOUS. Film français de Moshé Mizhari : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-*Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD. Film argentino-français de Fernando Ezequiel Solanas, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Pathé Impérial, 2e* (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TOM WAITS BIG TIME. Film américain de Chris Blum, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept *Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

LUNDI 12 DÉCEMBRE

« Les grands maîtres du Musée d'Orsay qui reposent au Père-Lachaise », 10 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Le Père-Lachaise à la carte », 14 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Picasso à l'hôtel Salé », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« L'Arsenal de Sully », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie boulevard Henri-IV (E. Romann).

« L'UNESCO », 14 h 30, 7, place Fontenoy (M. Hager).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Sorbonne et le quartier de l'Université », 15 heures, 47, rue des Ecoles (D. Bouchard).

« L'Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Arts conférences).

« L'architecte C. Perrault, auteur de la colonnade du Louvre », 15 heures, mairie, 1, place d'Italie (Paris et son *histoire*).

« Café Procope et ancienne Comédie-Française », 16 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 10 h 30 : « Art contemporain après 1945 : pop art et figuration narrative » ; 14 h 30 : « L'Egypte au-delà du Nil : la Nubie » ; *19 heures : « L'Egypte : dieux et temples égyptiens »* (Arcus).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et *18 h 30 : « Pégase à travers les siècles »*, par A. Guest-Papamanoli (Grèce profonde), 28, avenue George-V, 14 h 45 : « Inde, présence de l'art, regard de l'homme », par F. Chappuis (L'âge d'or de France).

Chronologie

Novembre 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – **IRAN-IRAK :** Les ministres des affaires étrangères irakien et iranien reprennent à Genève, sous l'égide de l'ONU, des pourparlers de paix, qui s'achèvent le 11 sans succès. Seul un accord est conclu sur le rapatriement des prisonniers malades et blessés, mais il n'est pas correctement appliqué (1er, 2, 3, 5, 8, 10, 15, 26 et 29).

1er. – **ISRAËL :** Les élections législatives sont marquées par un progrès des partis religieux, qui remportent 18 (+ 6) des 120 sièges de la Knesset, et par une stagnation des deux grands partis qui participent depuis 1984 au gouvernement d'union nationale : le Likoud (droite) de M. Itzhak Shamir obtient 40 sièges (– 1), contre 39 (+ 1) au Parti travailliste de M. Shimon Pérès. M. Shamir, chargé le 14 par le président Herzog de former un gouvernement, engage de laborieuses consultations, tandis que, dans les territoires occupés, des affrontements quasi quotidiens continuent d'opposer l'armée à des Palestiniens (du 1er au 9, 11, 15, 16, 17, 23, 24, 27-28 et 30/XI, 2/XII).

3. – **ALGÉRIE :** Lors du référendum proposant des amendements constitutionnels qui instituent la séparation des pouvoirs entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, le « oui » recueille 92,27 %, avec un taux de participation de 83,08 %. C'est aussi un vote de confiance à l'égard du président Chadli et une approbation de son programme de réformes. M. Kasdi Merbah, nommé le 5 premier ministre, forme le 9 un gouvernement largement rénové. Les 27 et 28, le sixième congrès du FLN entérine un deuxième volet de réformes politiques, prévoyant une séparation du parti et de l'Etat, ainsi qu'une révision des statuts du parti. M. Chadli est désigné pour être le candidat unique à l'élection présidentielle du 22 décembre (du 2 au 8, 11, 13-14, 15, 18, 19, 22 et du 25 au 30).

3. – **ÉTATS-UNIS :** M. Robert Maxwell, patron de presse britannique, réussit son OPA sur l'éditeur américain Macmillan après une longue bataille boursière (4, 5 et 6-7).

3. – **MALDIVES :** Une tentative de coup d'Etat échoue, après l'intervention de troupes indiennes appelées par les autorités maldiviennes (du 4 au 8).

3-4. – **FRANCE-RFA :** Le cinquante-deuxième sommet franco-allemand, réuni à Bonn, décide la création, le 1er janvier 1990, d'une chaîne de télévision culturelle commune, à laquelle pourront s'associer d'autres pays européens (du 4 au 7).

4. – **AFGHANISTAN :** Moscou annonce la suspension du retrait des troupes soviétiques et l'envoi d'une « *relève* » dotée d'armes plus perfectionnées afin d'obliger Washington à faire pression sur la résistance afghane pour qu'elle accepte de négocier (du 2 au 7, du 11 au 15, du 18 au 23 et du 29/XI au 2/XII).

7. – **GRÈCE :** La tension politique s'aggrave après la fuite à l'étranger du banquier Georges Koskotas, responsable d'un énorme scandale financier auquel seraient mêlés des membres du gouvernement et des dirigeants du Parti socialiste (2, 5, 9, 13-14, 17, 18 et 25/XI, 1er et 2/XII).

7-8. – **CAMBODGE :** La troisième rencontre en France entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, chef du gouvernement provietnamien, qui a lieu à Fère-en-Tardenois, près de Paris, ne permet aucun progrès vers un accord politique entre Khmers (du 5 au 10 et 29).

8. – **ÉTATS-UNIS :** M. Georges Bush remporte l'élection présidentielle avec 54 % des voix, contre 46 % à M. Michael Dukakis. A l'inverse, le Parti démocrate conforte sa majorité au Congrès, avec 262 des 435 sièges à la Chambre des représentants et 55 des 100 sièges au Sénat. Dès le 9, M. Bush désigne M. James Baker, son directeur de campagne, pour être en janvier le nouveau secrétaire d'Etat, avant de nommer, les jours suivants, la plupart des principaux responsables de la future administration. Il rencontre, le 15, M. Helmut Kohl et, le 17, Mme Margaret Thatcher, venus faire leurs adieux au président Reagan (du 3 au 5, du 8 au 11, 17, 19 et du 22 au 25).

9. – **RFA :** Daimler-Benz acquiert 30 % du capital du constructeur aéronautique MBB, partenaire ouest-allemand du consortium européen Airbus Industrie. Le gouvernement, qui a proposé cette restructuration, s'est engagé à supporter les risques liés à une éventuelle baisse du dollar (4, 8, 9, 10 et 19).

11. – **COLOMBIE :** Quarante-trois habitants de Segovia, une ville du Nord-Ouest, sont massacrés par un groupe paramilitaire. Selon un bilan officiel publié le 20, plus de trois mille six cents personnes sont mortes en 1988 du fait de violences politiques ou d'affrontements liés au trafic de drogue (du 15 au 18, 23, 24 et 29).

11. – **RFA :** M. Philipp Jenninger, président du Bundestag, est acculé à la démission après le scandale provoqué par un discours ambigu qu'il avait prononcé, le 10, devant le Parlement pour le 50e anniversaire de la « Nuit de cristal », et qui semblait justifier les persécutions contre les juifs. Mme Rita Süssmuth, ministre de la santé, est élue le 25 à la présidence du Bundestag (6-7, du 10 au 21 et 26/XI, 1er/XII).

14. – **UEO :** L'Espagne et le Portugal adhèrent à l'Union de l'Europe occidentale, seul forum européen compétent en matière de défense (15 et 16).

15. – **AFRIQUE AUSTRALE :** Un accord de principe est conclu *sur un retrait progressif des* troupes cubaines d'Angola, préalable au processus d'indépendance de la Namibie, à l'issue d'une nouvelle réunion quadripartite (Afrique du Sud, Angola, Cuba, Etats-Unis) à Genève (2, 9, 13-14, 17, 18, 20-21, 22, 24 et 25).

15. – **BRÉSIL :** Les élections municipales sont marquées par la défaite de nombreux candidats de la majorité et les nets progrès de la gauche : à Sao-Paulo, Mme Luiza Erundina, candidate du Parti des travailleurs (marxiste), est élue maire (15, 18 et 19).

15. – **ESPACE :** La navette soviétique Bourane effectue sans équipage un premier vol de quelques heures (15, 16 et 23).

15. – ***PROCHE-ORIENT :*** M. Yasser Arafat proclame la création d'un Etat indépendant « *en Palestine* », à l'issue des travaux du Conseil national palestinien (CNP), réuni à Alger depuis le 12. Le CNP, qui fait office de Parlement en exil, avait auparavant renoncé à la traditionnelle unanimité pour accepter, par 253 voix contre 46 et 10 abstentions, la résolution 242 du Conseil de sécurité comme « *base d'une conférence internationale de paix* ». Malgré cette reconnaissance implicite d'Israël, les dirigeants israéliens dénoncent le « *double langage* » utilisé par l'OLP. Tandis qu'une cinquantaine de pays, dont l'Egypte, reconnaissent l'Etat palestinien, *les Etats-Unis refusent*, le 26, d'accorder un visa à M. Arafat, l'empêchant ainsi de venir à New-York s'adresser à l'Assemblée générale de l'ONU. Cette décision, prise par M. George Shultz, secrétaire d'Etat, est critiquée par tous les pays sauf Israël (du 12 au 25 et du 29/XI au 2/XII).

16. – **GRANDE-BRETAGNE :** Les groupes allemand Siemens et britannique GEC lancent une OPA conjointe sur Plessey, numéro deux de l'électronique britannique (18 et 26).

16. – **JAPON :** M. Noboru Takeshita, premier ministre, remporte un important succès en faisant voter par la Chambre basse la réforme fiscale qui instaure une taxe à la consommation de 3 % (12, 17 et 18).

16. – **PAKISTAN :** Aux élections législatives, le Parti du peuple (PPP) de Mme Benazir Bhutto, fille de l'ancien premier ministre pendu en 1979, remporte 92 des 207 sièges à pourvoir, contre 54 à l'Alliance démocratique islamique (IDA) des partisans du général Zia, tué le 17 août dans l'explosion de son avion après onze ans de pouvoir absolu. Avant la fin du mois, Mme Bhutto parvient à s'assurer d'une majorité à l'Assemblée (15, 16, du 18 au 22 et 24).

16. – **SOUDAN :** Un accord en vue de mettre fin à la guerre civile dans le sud du pays est signé à Addis-Abeba par le colonel John Garang, chef des rebelles, et le Parti unioniste démocratique (PUD), l'une des principales formations de la coalition gouvernementale (18, 19, 22 et 23).

16. – **URSS :** Le Parlement estonien proclame la primauté de ses lois sur celles de l'Union soviétique. Moscou juge contraire à la Constitution fédérale cette décision, qui est annulée le 26 par le présidium du Soviet suprême. Mais ce n'est pas la seule réaction d'hostilité aux projets d'amendements à la Constitution, rendus publics le 22 octobre, qui ont été mal accueillis dans les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), ainsi qu'en Géorgie, ces Républiques craignant une limitation de leur souveraineté. A partir du 19, l'effervescence nationaliste reprend aussi, à propos du Haut-Karabakh, en Azerbaïdjan et en Arménie : des affrontements inter-ethniques font officiellement vingt-huit morts, en particulier le 24 à Kirovabad (Azerbaïdjan) où des Arméniens sont massacrés par des Azéris, avant de provoquer l'exode de milliers de réfugiés. Les amendements à la Constitution, qui visent à démocratiser les procédures électorales tout en instituant une présidence de l'Etat aux pouvoirs étendus, sont approuvés le 28 par le comité central et votés le 1er décembre, après quelques modifications, par le *présidium* du Soviet suprême, tandis que M. Gorbatchev promet un prochain élargissement des droits des Républiques fédérées (3, 6-7, du 13/XI au 3 et 6/XII).

17. – **FINANCES MONDIALES :** De très fortes interventions des banques centrales de douze pays permettent d'interrompre la chute du dollar, tombé à 121 yens, 1,71 DM et 5,87 F. Après l'élection de M. Bush, les marchés financiers mettent en doute sa capacité de réduire sensiblement le déficit budgétaire américain, qui a atteint 155 milliards de dollars pour l'exercice 1988 achevé le 30 septembre (3, 6-7 et du 10 au 30).

17-19. – **FRANCE-HONGRIE :** M. Karoly Grosz, secrétaire général du PC hongrois, se rend en visite officielle en France (10 et du 17 au 21).

19. – **YOUGOSLAVIE :** Plus d'un million de Serbes se rassemblent à Belgrade pour soutenir la minorité serbe du Kosovo, alors que, dans cette province autonome de la République de Serbie, peuplée à 90 % d'Albanais, des manifestations nationalistes réunissent, du 17 au 21, des dizaines de milliers d'Albanais (4, 17, du 19 au 23, 25, 27-28 et 29).

20. – **ARGENTINE :** Mort de Christina Onassis, héritière du célèbre armateur grec Aristote Onassis (22 et 24).

21. – **CANADA :** Aux élections législatives, le Parti conservateur de M. Brian Mulroney, premier ministre depuis 1984, remporte 170 des 295 sièges de la Chambre des communes. L'accord de libre-échange avec les Etats-Unis, qui était au cœur du débat électoral, obtient une large approbation (5, 11, 13-14 et du 18 au 24).

23. – **AFRIQUE DU SUD :** Le président Botha décide de gracier les « six de Sharpeville », tous les recours judiciaires ayant été épuisés après le sursis à exécution obtenu le 17 mars. D'autre part, le gouvernement annonce, le 24, que Nelson Mandela, soigné pour tuberculose dans une clinique privée depuis la fin août, ne retournera pas en prison après sa convalescence (25 et 26).

23. – **SUÈDE :** Une vaste réforme fiscale est annoncée. A partir de 1991, neuf contribuables sur dix devraient être exonérés de l'impôt sur le revenu (25).

23-24. – **FRANCE-ESPAGNE :** M. Mitterrand affirme, à l'issue du sommet franco-espagnol de Montpellier, que la solidarité dans la lutte antiterroriste doit être « *sans faille* », alors qu'un attentat à l'explosif de l'ETA a fait deux morts, le 22, à Madrid, devant le siège de la garde civile (du 23 au 26).

24. – **ALGÉRIE-ÉGYPTE :** Les relations diplomatiques, rompues en 1979 après les accords de paix israélo-égyptien, sont rétablies (25 et 26).

24. – **RÉPUBLIQUE D'IRLANDE :** Le groupe français Pernod-Ricard remporte la bataille boursière qui l'opposait depuis trois mois au britannique Grand Metropolitan pour le contrôle du fabricant irlandais de whiskey Irish Distillers (4, 13-14, 18, 25 et 26).

25-26. – **FRANCE-URSS :** M. François Mitterrand se rend en Union soviétique. Il s'entretient à Moscou avec M. Mikhaïl Gorbatchev, avant d'assister, le 26, à Baïkonour, au départ du vaisseau spatial Soyouz TM-7, emportant trois cosmonautes, dont le Français Jean-Loup Chrétien, vers la station orbitale Mir (5, 15, 20-21, 23 et du 25 au 30/XI, 2/XII).

28. – **PÉTROLE :** Les treize pays de l'OPEP, réunis à Vienne depuis le 21, retrouvent leur unité afin d'enrayer la chute des prix du pétrole. L'accord conclu prévoit la réintégration de l'Irak, qui obtient le même quota que l'Iran, le maintien du prix de référence à 18 dollars le baril et le plafonnement de la production à 18,5 millions de barils par jour (3, 18, 22, 23, 24, 26, 29 et 30).

28-30. – **FRANCE-TURQUIE :** La visite officielle en France de M. Turgut Ozal, premier ministre turc, consacre le rapprochement entre Paris et Ankara amorcé en 1985 (9 et du 27/XI au 2/XII).

29-30. – **BANGLADESH :** Un cyclone tropical dévaste les côtes sud du pays, provoquant la mort de plusieurs milliers de personnes (1er, 2 et 3/XII).

30. – **ÉTATS-UNIS :** La firme d'investissement KKR gagne la bataille boursière pour le rachat de RJR Nabisco. L'OPA de KKR atteint le montant record de 24,53 milliards de dollars (4, 5, 9, 19 et 22/XI, 2/XII).

30. – ***POLOGNE :*** M. Lech Walesa peut s'adresser à des millions de téléspectateurs au cours d'un débat télévisé sans précédent, qui l'oppose à M. Alfred Miodowicz, président du syndicat officiel OPZZ (24 et 30/XI, 2/XII).

CULTURE

10. – L'Académie française décerne le prix Paul-Morand à Cioran, qui le refuse (12 et 18).

11. – Mort de Jean Mistler, de l'Académie française (13-14).

13. – Mort d'Antal Dorati, *chef d'orchestre hongrois (16)*.

14. – Erik Orsenna, pour *l'Exposition coloniale* (Le Seuil), obtient le prix Goncourt, et René Depestre, pour *Hadriana dans tous mes rêves* (Gallimard), le prix Renaudot (15).

17. – François-Olivier Rousseau, pour *la Gare de Wannsee* (Grasset), reçoit le Grand Prix du roman de l'Académie française (19).

21. – Les prix Femina (romans français et étranger) sont attribués à Alexandre Jardin pour *le Zèbre* (Gallimard) et à l'Israélien Amos Oz pour *la Boîte noire* (Calmann-Lévy). Les prix Médicis (romans français et étranger, essai) récompensent Christiane Rochefort pour *la Porte du fond* (Grasset), l'Autrichien Thomas Bernhard pour *les Maîtres anciens* (Gallimard) et l'Italien Giovanni Macchia pour *Paris en ruines* (Flammarion) (22 et 23).

21. – Le corps de Pauline Lafont est retrouvé dans les Cévennes lozériennes. La jeune actrice serait morte des suites d'une chute accidentelle le jour de sa disparition, le 11 août (23).

24. – L'helléniste Jacqueline de Romilly et l'océanographe Jacques-Yves Cousteau sont élus à l'Académie française (26).

26. – Lors d'un concert en hommage à Olivier Messiaen pour son quatre-vingtième anniversaire, l'Ensemble intercontemporain dirigé par Pierre Boulez interprète en création mondiale *Un vitrail et des oiseaux* au Théâtre des Champs-Elysées (29).

28. – *Acrobate et jeune arlequin*, gouache peinte en 1905 par Picasso, atteint à Londres l'enchère de 227 millions de francs, qui est un record pour une œuvre du vingtième siècle. Elle est achetée par Mitsukoshi, une chaîne japonaise de grands magasins (9, 16, 17 et 30).

29. – Bernard-Henri Lévy, pour *les Derniers Jours de Charles Baudelaire* (Grasset), obtient le prix Interallié (30).

FRANCE

1er. – Michel Platini remplace au poste de sélectionneur de l'équipe de France de football Henri Michel, après une série de mauvais résultats (3, 4, 5, 8, 19, 22 et 26).

2. – Une offre publique d'achat sur le capital d'Epéda-Bertrand-Faure est déposée, avec le soutien des dirigeants de la firme et des constructeurs automobiles, pour contrer l'offre publique d'échange lancée le 30 septembre par Valeo (4, 5, 8 et 9).

3. – M. Claude Evin rend public le plan gouvernemental de lutte contre le SIDA, qui prévoit une augmentation des crédits consacrés à la recherche et à l'éducation pour la santé. Il lance, le 18, une campagne de publicité pour l'utilisation des préservatifs (2, 4, 5, 8, 11, du 15 au 19 et du 22 au 25/XI, 1er, 2 et 3/XII).

4. – M. François Mitterrand appelle, dans une allocution télévisée, à participer et à voter « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie (5 et 6-7).

5. – Mort de Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, dans un accident de voiture (6-7, 11 et 24).

6. – *Au référendum* sur la Nouvelle-Calédonie, le « oui » l'emporte avec 79,99 % des suffrages exprimés, mais l'abstention atteint un niveau record de 63,1 % et les votes blancs ou nuls s'élèvent à 4,36 % des inscrits. En Nouvelle-Calédonie, où le « oui » recueille 57 % avec une participation de 63,24 %, le « non » est majoritaire à Nouméa et dans cinq autres communes caldoches. En application de cette loi référendaire, cinquante et un indépendantistes canaques sont libérés le 17, dont les vingt-six Mélanésiens impliqués dans l'affaire d'Ouvéa et détenus à Paris, ce qui suscite des protestations à droite (du 3 au 14, 16 et du 19 au 29).

7. – Neuf ouvriers sont tués en gare d'Ay (Marne) par l'express Luxembourg-Paris qui percute, après avoir été mal aiguillé, leur draisine, garée sur une voie de service. Deux agents de la SNCF sont inculpés le 9 d'homicides par imprudence (du 8 au 11).

7. – M. Georges Pébereau affirme que son offensive sur la Société générale n'est « *ni politique ni hostile* », alors que les milieux financiers considèrent qu'elle a le soutien de M. Bérégovoy, favorable à la modification des « noyaux durs » dans le capital des privatisées. M. Pébereau annonce le 25 qu'il contrôle plus de 10 % de la Société générale (du 2 au 9, 12, 13-14 et à partir du 17).

8. – Des concessions du gouvernement permettent de débloquer les négociations salariales dans la fonction publique. Mais cet accord, signé le 17 par cinq fédérations de fonctionnaires, mais pas par la CGT ni par la CGC, est sans effet sur les conflits catégoriels qui se multiplient dans le secteur public. Aux PTT en particulier, les grèves d'employés des centres de tri et de chauffeurs de camions postaux se succèdent pendant tout le mois, perturbant gravement l'acheminement du courrier et provoquant de vives protestations des usagers (à partir du 2).

9. – La cérémonie de transfert au Panthéon des cendres de Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de l'Europe, est présidée par M. François Mitterrand, en présence de chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE (du 8 au 14).

10. – Le Sénat adopte le projet de loi sur l'audiovisuel, après l'avoir si profondément remanié que les socialistes votent contre (du 8 au 12, 22 et 23).

11. – Le prince Charles, en visite officielle en France depuis le 7, participe avec M. Mitterrand à l'arc de triomphe de l'Etoile aux cérémonies du soixante-dixième anniversaire de l'armistice (6-7 et du 9 au 14).

12-13. – La convention nationale du PS, à Epinay, et la conférence nationale du PCF, à Nanterre, sont toutes deux consacrées à la préparation des élections municipales de mars 1989. Alors que les communistes demandent la reconduction des accords de 1983, les socialistes veulent tenir compte de l'évolution des rapports de forces entre les deux partis (5, 9, 10, du 12 au 19, 23, 29 et 30).

17. – M. Michel Rocard, interrogé dans *le Nouvel Observateur* sur les revendications sociales, déclare que le gouvernement ne peut pas « *distribuer de pouvoir d'achat au-delà de ce que permet l'état actuel de l'économie* », annonçant la poursuite de « *l'effort (...) pendant une quinzaine de mois encore* » (17 et 18)

17. – M. Raymond Barre, présentant la Convention libérale européenne et sociale qu'il a créée, distingue la « *social-démocratie* » du « *libéralisme social* » dont il se réclame (9, 10, 18 et 19).

18. – M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris, est inculpé de violation du secret de l'instruction, sur plainte d'un des inculpés pour les attentats terroristes de septembre 1986 à Paris. L'opposition *s'indigne et attaque* avec virulence, le 23, à l'Assemblée nationale, M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, qui affirme avoir tout ignoré de cette inculpation (du 20 au 26).

18. – Un accord est conclu entre les groupes de presse Le Monde, Amaury et Hachette pour la constitution d'un pôle industriel d'impression (20-21).

19. – Le projet de budget pour 1989 est adopté en première lecture à l'Assemblée nationale grâce à l'abstention du PCF. Le gouvernement a pu faire voter les crédits des différents ministères en s'appuyant alternativement sur les centristes et sur les communistes (du 4 au 22).

19-20. – Le congrès du MRG, *réuni à Versailles, élit à la* présidence du parti M. Yvon Collin et M. Emile Zuccarelli pour lui succéder dans un an (20-21 et 22).

21. – Le groupe nationalisé Péchiney annonce une double opération : la construction, en coopération avec EDF, d'une gigantesque usine d'aluminium à Dunkerque et l'achat aux Etats-Unis d'American National Can, qui le fait devenir le numéro un mondial de l'emballage (du 22 au 26).

24. – Le RPR accepte de laisser à l'UDF la tête d'une éventuelle liste commune pour les élections européennes de juin 1989. Au sein de l'UDF, des centristes se montrent partisans d'une liste autonome (10, 11, 16, 24, 26 et 29/XI, 3/XII).

25. – Le Conseil constitutionnel achève l'examen du contentieux des législatives des 5 et 12 juin : les élections de sept députés ont été annulées (10, 25 et 27-28).

25. – Le projet de loi renforçant la lutte contre la fraude électorale est voté à l'unanimité en première lecture par les députés. M. Pierre Joxe a refusé l'examen d'un amendement du PS, relatif aux élections municipales de Marseille. Déposé par M. Michel Pezet, tête de liste désigné par le PS pour ces municipales, cet amendement aurait défavorisé M. Robert Vigouroux, maire sortant PS, qui refuse de retirer sa candidature (9, 12, du 15 au 28 et 30).

25. – A l'issue du quarante et unième congrès confédéral de la CFDT, réuni depuis le 22 à Strasbourg, M. Edmond Maire renonce au secrétariat général qu'il occupait depuis 1971, au profit de M. Jean Kaspar (6-7, 19 et du 23 au 28/XI, 2/XII).

25. – M. Philippe Jaffré succède à la tête du Crédit agricole à M. Bernard Auberger, démis de ses fonctions, le 8, par le conseil d'administration (8, 10, 12, 18, 19 et 26).

26. – M. François Léotard, devant le conseil national du Parti républicain qui l'élit président, dénonce les « *comportements de classe* » et propose un « *libéralisme populaire* » (27-28 et 29).

27. – M. Charles Pasqua, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, propose l'organisation de « primaires » au sein de la droite pour la prochaine élection présidentielle (29 et 30/XI, 1er/XII).

28. – Le trafic du RER à Paris est interrompu sur les lignes A et B à la suite d'une grève dans les ateliers d'entretien, lancée depuis le 14 par la CGT. Tandis que les perturbations s'étendent au métro et aux autobus, M. Delebarre dénonce un « *chantage inacceptable* » et demande l'aide de camions militaires. Le 30, à l'Assemblée nationale, M. Rocard accuse le PCF de chercher à « *envenimer* » l'agitation sociale à des fins politiques, avant de définir les principes d'action du gouvernement : « *Responsabilité, dialogue et fermeté* » (à partir du 20).

28. – En octobre, les prix ont augmenté de 0,2 % et le commerce extérieur a été déficitaire de 4 milliards de francs. Les chiffres du chômage ne sont pas publiés en raison des perturbations dans le courrier (19, 24 et 30/XI, 2/XII).

30. – La loi instituant le revenu minimum d'insertion (RMI) est définitivement adoptée par l'Assemblée nationale (du 3 au 7, 11, 12, 17 et 23/XI, 2/XII).

COMMERCE INTERNATIONAL

Après l'échec des négociations de Montréal

L'Europe se console d'être restée soudée

Au lendemain de l'échec des négociations du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) sur les questions agricoles, vendredi 9 décembre, M. Clayton Yeutter, chef de la délégation américain, a admis qu'une reprise de la *« guerre des subventions »* était possible, tant les Etats-Unis et la CEE ont affiché sur ce terrain des positions divergentes. M. Yeutter a ajouté qu'il n'avait nullement *« mauvaise conscience »*, à propos de l'échec de Montréal, précisant que selon lui, *« le pessimisme était beaucoup trop grand »* à la fin de la conférence.

En France, si les responsables agricoles ont regretté l'échec, ils se sont, en revanche, félicités de la cohésion dont la CEE a fait preuve tout au long des discussions, même si la RFA a un moment montré *« une petite faiblesse »* pour les positions américaines, avant d'être ramenée à l'ordre communautaire... M. Jean Nestor, directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet a ainsi estimé que la CEE ne portait pas la responsabilité de l'échec des négociations sur les questions agricoles.

Ancien conseiller agricole de M. Jacques Delors et nouveau directeur du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), M. Michel Jacquot a estimé que les Etats-Unis cherchaient à *« lézarder l'édifice communautaire »*, même si, selon lui, la réduction des soutiens à l'agriculture était *« inscrite dans l'histoire »*.

Pour la première fois, l'Europe est apparue soudée sur la scène internationale »*, a souligné de son côté le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), M. Raymond Lacombe, tandis que son homologue du Centre national de jeunes agriculteurs (CNJA), M. Henri Jouve, précisait : *« Les agriculteurs européens étaient tous derrière la CEE : c'est ça la leçon de Montréal. Si l'option zéro* (suppression totale des subventions dans les dix ans) *avait trouvé un écho auprès des représentants de la CEE, bon nombre d'agriculteurs auraient été laminés. »

M. Delors veut recoller les morceaux du GATT

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

« On ne peut pas appeler cela un échec. » Visiblement, M. Jacques Delors voulait calmer le jeu après la bataille qui s'est déroulée entre la CEE et les Etats-Unis, à Montréal, au cours de la conférence ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), à propos des subventions agricoles accordées par le budget communautaire et fortement consestées par les Américains (*le Monde* du 10 décembre). D'autant que le président de la Communauté européenne était interrogé en présence de M. George Shultz, qui conduisait la délégation de Washington pour la traditionnelle rencontre annuelle avec la Commission.

M. Delors s'est montré délibérément prudent, diplomatie oblige, en faisant valoir qu'il a été convenu au Canada que les négociations se poursuivraient jusqu'à la fin avril à Genève au niveau des hauts fonctionnaires. Le président de la Commission n'a guère poursuivi l'analyse en se limitant à rappeler qu'*« il était difficile de comparer et d'apprécier les aides octroyées par les grands pays producteurs dès l'instant où elles ne prenaient jamais la même forme »*.

« Tout cela demande du temps, a-t-il poursuivi, *et il est normal que chacun défende ses intérêts. »* M. Delors a tout de même souligné que le soutien à la politique agricole commune sera réduit de 20 % au terme de la période 1985-1990 et que les Etats-Unis devaient donc être convaincus de la volonté de la Communauté d'éviter *« une guerre commerciale à coups de subventions »*.

Le secrétaire d'Etat américain s'est montré tout aussi diplomate. *« A Montréal, onze sujets sur quinze ont fait l'objet d'un accord,* a-t-il déclaré, *mais il est vrai que la question agricole est, sans nul doute, un problème difficile et important. »* Egalement interrogé sur la *« guerre des hormones »*, entre Bruxelles et Washington, M. Shultz a été cette fois plus direct : *« Il n'y a pas de problème de santé en jeu, et, dans ces conditions, la CEE ne peut imposer sa législation. »* Au 1er janvier, la réglementation européenne prévoit l'interdiction de la commercialisation des viandes bovines traitées aux hormones, qu'elles soient produites ou importées dans la Communauté. Or la loi américaine permet l'utilisation de substances hormonales pour l'engraissement des bœufs. Les producteurs des Etats-Unis ne souhaitent pas changer de pratique, ni se priver d'un marché qui représente des exportations d'un montant de 150 millions de dollars par an (viande et abats).

MARCEL SCOTTO.

« Il n'est pas question de renoncer à la PAC » selon Mme Edith Cresson

« L'échec des négociations du GATT vient de ce que le moment était mal choisi », nous a déclaré, le vendredi 9 décembre, Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes. *« Cette négociation s'est tenue avec une administration qui part, et la nouvelle n'est pas encore en fonction. Une telle situation pousse des positions maximalistes. »* Mme Cresson a ajouté que l'échec de Montréal, s'il ne marque pas la fin du multilatéralisme, confirme qu'il est menacé. *« Cette tendance s'affirme depuis les accords bilatéraux passés ces derniers mois entre les Etats-Unis et le Canada et les Etats-Unis et le Japon. »*

Le ministre des affaires européennes a en outre indiqué qu'il n'était pas question de *« renoncer à la politique agricole commune »*. *« La CEE n'a pas de complexe à avoir vis-à-vis des Etats-Unis, qui subventionnent massivement leurs exportations agricoles. »*

AÉRONAUTIQUE

Un vice-président de Dassault-Breguet cesse ses fonctions

L'un des quatre vice-présidents du groupe Dassault-Breguet, M. Jacques Estèbe, vient de cesser ses fonctions de chargé des affaires industrielles, qui le plaçaient au deuxième rang de la hiérarchie de la société privée.

Officiellement, M. Estèbe, soixante-trois ans, quitte le groupe aéronautique, où il œuvrait depuis bientôt quarante ans et où il était devenu un familier de Marcel Dassault, en plein accord avec le fils de celui-ci, Serge, élu à la présidence de la société après la mort de son fondateur. En réalité, il semble qu'un différend ait opposé les deux hommes sur la conduite à tenir en matière de politique sociale et de gestion des effectifs, depuis l'annonce, l'an dernier, d'un plan de redressement de la société.

Le poste de vice-président laissé vacant par M. Estèbe n'a pas été pourvu, et il apparaît que le groupe sera animé, outre M. Serge Dassault, par les trois vice-présidents, MM. Claude Edelstenne (affaires économiques et sociales), Bruno Revellin-Falcoz (technique, recherche et coopération) et Hugues de l'Estoile (relations internationales).

En même temps que le départ de M. Estèbe, deux nominations de directeur général sont intervenues : M. Michel Herchain devient directeur général industriel, chargé de la direction centrale des établissements et de la direction générale des programmes, et M. Jean-Yves Lazard, directeur général de la production. D'autre part, M. Pierre Bergougnan a été confirmé dans ses fonctions de directeur général du personnel et des relations sociales au sein du groupe Dassault-Bréguet.

SOCIAL

Les conflits dans les transports et les réactions de M. Michel Rocard

Le trafic du métro et du RER demeure chaotique

Pas de RER pendant le week-end ; un métro presque normal à l'exception des lignes 1 (Vincennes-Neuilly) et 11 (Châtelet-Les Lilas) *fermées au trafic ; un service* de bus assuré à 95 % : la situation des transports parisiens était, dans la matinée du 10 décembre, aussi surprenante que la veille, où le RER fonctionnait en service minimum et où le métro connaissait des accès de faiblesse.

La semaine prochaine devrait connaître des évolutions favorables pour les usagers. Le retour à la normale pourrait être effectif dans les bus et se confirmer dans le RER. La ligne A (Saint-Germain-Marne-la-Vallée) fonctionnera, lundi 12 décembre, toute la journée mais à la moitié de sa capacité normale ; toutefois, l'interconnexion sera rétablie avec la ligne SNCF Cergy-Nanterre. Sur la ligne B (Saint-Rémy-lès-Chevreuse-Gare du Nord), la direction de la RATP annonce également un trafic à 50 % sur l'ensemble de la journée, mais sans interconnexion avec la ligne SNCF Gare du Nord-Aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. De même, la liaison Bourg-la-Reine-Robinson sera assurée par une navette ferrée.

Si les personnels d'entretien continuent de se croiser les bras, les lignes 1 et 11 demeureront vides de *toute rame, la ligne 4* (Orléans-Clignancourt) pourrait s'arrêter totalement et la ligne 2 (Nation-Dauphine) fonctionner à 30 % de sa capacité. La circulation sur les autres lignes devrait être peu perturbée.

● **A la SNCF**, où la CGT a déposé un préavis de grève, du dimanche 11 décembre, à 20 heures, au mercredi 14, à 20 heures, la *direction indique que le trafic ferroviaire sera*, le 12 décembre, normal sur l'ensemble du réseau, des incertitudes subsistant pour le 13 décembre.

● **Enfin, à Air France**, les grèves tournantes se poursuivent dans les ateliers d'entretien d'Orly, de Roissy *et de Toulouse pour obtenir des augmentations* de 1 500 F par mois. Bien que le mouvement, soutenu par la CGT, la CFDT et le SNMSAC (autonome), ne concerne que 30 % environ des effectifs, la direction doit annuler de plus en plus de vols en raison de l'immobilisation d'une dizaine d'appareils. Ainsi, un vol long-courrier a été supprimé, le 10 décembre, deux long-courriers et *trois moyen-courriers, le 11 décembre*. Le syndicat FO d'Air France proteste contre des incidents provoqués, le 9 décembre, dans ses locaux d'Orly par des militants de la CGT. La direction a convoqué toutes les organisations syndicales pour les mettre en garde contre les agressions physiques dont font l'objet des non-grévistes.

Trente mois pour rénover le service public

(Suite de la première page.)

Le matériel, les équipements ne sont pas seuls en cause, mais aussi la façon dont chaque agent assure le service rendu à la collectivité.

Le problème est si profond et si ancien qu'il a fait pénétrer chez un *certain nombre de Français le sentiment* qu'on ne peut que désespérer de tout ce qui vient de l'Etat ou de *ses satellites. Les espoirs, que nourrissaient* durant la guerre les hommes de la Résistance, d'une meilleure maîtrise de l'économie d'un secteur public modèle et performant, de la création d'un contre-modèle face aux Etats-Unis fait de services collectifs accessibles à tous et relativement bon marché, sont maintenant bien lointains. On en retrouve seulement les échos *assourdis dans les querelles idéologiques* que se livrent régulièrement partisans et adversaires de la mainmise de l'Etat sur l'économie.

Mal payés et mal considérés, les *agents de l'Etat ont perdu leur lustre* d'antan. Mal servis et parfois maltraités, les Français ont perdu leur *foi dans la supériorité du public* sur le privé.

Arrivant au pouvoir en 1981, la gauche avait bien senti le problème, mais l'avait probablement mal analysé. *Si, pour les « politiques »* d'alors, le projet de créer 210 000 emplois était d'abord une façon de faire reculer le chômage, beaucoup de socialistes pensaient sincèrement améliorer la qualité des grands services publics en multipliant les embauches.

L'échec fut patent parce que les administrations ne pouvaient assimiler en deux temps trois mouvements un brusque afflux de prétendants. Il faut beaucoup de temps pour former *un bon agent de police*, un bon maître ou un bon contrôleur des impôts. Beaucoup de temps et d'expérience. Il y faut surtout un projet d'ensemble clair et précis, exigeant aussi. Tout cela est si vrai, mais fut tellement ignoré, qu'après les forts contingents recrutés en 1981 (50 000) et en 1982 (40 000), le secteur public fut par la suite incapable d'absorber de nouveaux *bataillons à la même cadence* (12 000 seulement en 1983). Et ce fut un haut fonctionnaire socialiste, alors directeur du budget – M. Jean Choussat, – qui fit prendre conscience à la gauche au pouvoir que le nombre n'était pas synonyme d'amélioration de la qualité. Ce fut *à l'initiative de ce même haut fonctionnaire* de gauche que s'amorça un mouvement de décrue : 700 créations d'emplois seulement en 1984, puis 4 200 suppressions en 1985, 7 000 en 1986, 15 000 en 1987, 7 800 en 1988.

On en est là maintenant avec une fonction publique d'un peu plus de deux *millions* de personnes qui se retrouve à 60 000 agents près au même niveau qu'en 1980.

Quand on a dit que le grand nombre n'était pas la clef d'un renouveau *du service public, on n'a pas* tout dit. L'idée que les critères de productivité à l'honneur dans le secteur privé pouvaient être *repris et* servir de guide au secteur public fut dans le même temps timidement avancée. On en trouve la trace dans quelques discours de ministres, lors de la présentation du budget de l'Etat à l'Assemblée nationale. Rien de plus. C'est qu'à partir de 1982-1983, la France se lança dans une aventure sans précédent depuis la fin des années 40 de blocage du pouvoir *d'achat des salaires, l'Etat étant* appelé à donner l'exemple de la rigueur au secteur privé.

Une évolution rapide

Cet effort salarial, auquel on a donné des noms divers selon les années et les gouvernements – rigueur ou austérité, – aura été la grande aventure du pays depuis six *ans. Il aura porté d'indéniables* fruits, et d'abord la consolidation de la désinflation, la réduction du déficit des comptes *publics* et, par contrecoup, l'amélioration de la compétitivité de nos prix à l'étranger. Mais cet effort aura eu pour inconvénient d'éclipser, de brouiller beaucoup d'autres débats essentiels pour le secteur public : celui, notamment, d'une nécessaire amélioration de *la productivité, c'est-à-dire la* possibilité de faire mieux avec moins d'agents grâce, en particulier, à l'introduction de l'informatique et à une meilleure formation des hommes. En se prolongeant de façon trop frustre, la rigueur salariale débouche maintenant sur de graves *inconvénients : parce qu'ils sont trop* mal payés, les scientifiques et les matheux se désintéressent de l'enseignement et se dirigent ves le privé ; on doit actuellement recruter les infirmières à des niveaux de qualification insuffisants, cela pour boucher des trous de plus en plus nombreux.

Il est impossible de dire maintenant où est la cause et où est l'effet de la crise du secteur public. Mais ce qui est sûr, c'est que cette crise se nourrit autant d'un sentiment d'insatisfaction de l'opinion publique que d'une rancœur à l'égard de salaires, dans l'ensemble trop bas pour donner aux agents de l'Etat l'impression d'être considérés.

Sous l'effet des grèves, les esprits semblent maintenant évoluer rapidement. L'idée que la rigueur salariale n'est pas une fin en soi et doit être relayée par des perspectives plus entraînantes fait son chemin. En *1961, M. Michel Debré, alors premier* ministre, avait écrit une lettre au président du patronat, dans *laquelle il indiquait* que les augmentations de salaires devaient être accordées en fonction des progrès de la productivité. Cette lettre avait été très mal reçue, notamment par les syndicats qui, sous couvert de non-intervention du gouvernement dans la détermination des rémunérations *privées*, trouvaient que le principe était beaucoup trop sévère et limitait par trop l'amélioration du pouvoir *d'achat*.

C'est pourtant M. Debré qui avait raison : vingt-sept ans plus tard, ce principe apparaît si bon et si raisonnable qu'on regrette de ne pas *l'avoir toujours appliqué. Surtout, il* reste l'un des seuls guides sérieux permettant de sortir de la rigueur salariale sans danger pour les grands équilibres, en apportant aux fonctionnaires comme aux usagers de solides raisons d'espérer en un avenir meilleur.

L'informatisation va permettre des gains de productivité très importants *: des tâches répétitives sans* intérêt – d'écriture notamment – vont être supprimées. Des postes vont disparaître au bénéfice de fonctions plus intéressantes et souvent plus sensibles au public. Dans les services fiscaux (quatre-vingt-cinq mille agents), les trois quarts des encaissements de TVA sont maintenant informatisés au niveau local. Les services du cadastre *s'équipent eux aussi rapidement* et dès maintenant la moitié des changements de propriétés sont enregistrés de la sorte. En 1990, la totalité des mutations sera prise en compte par l'informatique.

Les gains de productivité à attendre de cette modernisation sont considérables : au moins 20 % à 25 %, peut-être plus. Mais le problème essentiel – et le plus difficile – sera de *déterminer si l'Etat* réduit à due proportion le nombre de ses agents ou s'il choisit de les affecter à d'autres tâches, très proches du public. L'expérience américaine est de ce point de vue intéressante : le *« tax payer service »* a récemment recruté de nouveaux fonctionnaires – à la demande du Congrès – pour rétablir des liens trop distendus avec les contribuables. Le fait est assez *significatif pour être* souligné dans un pays qui a beaucoup consacré à l'informatisation. L'échec *« humain » de la RATP au fur et à* mesure de sa modernisation technique est un autre exemple, plein d'enseignement.

Des obstacles innombrables

Sommes-nous à la veille d'un renouveau de la fonction publique, comme nous l'annonce M. Rocard ? L'attente est si grande, la prise de conscience si nette maintenant qu'on peut l'espérer, sinon y croire absolument. C'est en tout cas sur ce thème que le premier ministre s'apprête à terminer l'année.

Au cours d'une émission télévisée, le 18 décembre, le premier ministre développera l'idée qu'il est nécessaire d'améliorer rapidement les choses, en reprenant complètement les problèmes à la base, c'est-à-dire en *complétant ce que les seuls progrès* de la productivité pourront fournir : formation des hommes, meilleure gestion de leur travail.

Les obstacles que va rencontrer M. *Rocard seront innombrables.* Mais son expérience de la gestion locale lui a montré que là – et là surtout – se trouvaient les véritables problèmes d'une société industrielle et urbaine en train de s'étouffer dans des habitudes que rejettent les besoins de la population et les *attentes de chacun.*

L'idée, bien plus répandue qu'on ne le croit, selon laquelle les fonctionnaires et les agents des services publics sont bien assez payés pour ce qu'ils font est une très, très mauvaise réponse au problème. Les risques de paupérisation de l'Etat, dont parlait M. Rocard récemment, viennent d'abord de là. Moins d'agents de l'Etat, mais mieux payés, disait récemment M. Bérégovoy. Moyennant une qualité de service et un temps de travail plus long, aurait-il pu ajouter.

ALAIN VERNHOLES.

Un plan en trois étapes

Le plan Rocard se déroule en trois étapes :

1) **Méthodes nouvelles de gestion des hommes, avec *application immédiate*.** – Tous les directeurs et responsables d'un certain niveau de service public bénéficieront de stages de formation des *hommes*, de management. Les choix et nominations se feront de plus en plus sur la capacité à diriger *les hommes. Les* carrières seront plus mobiles, alternant les périodes d'action (commandement et gestion) et de réflexion (études, recyclages). Ce *qui permettra* notamment aux agents de tel ou tel corps de passer dans d'autres corps (un instituteur *pourra plus facilement* devenir inspecteur des impôts s'il le désire, par exemple).

2) **Négociations.** – Les négociations avec les syndicats et les intéressés seront la base des propositions de toutes les réformes envisagées : *formation, ouverture de services* publics selon des horaires plus étalés, intéressement, garantie d'un service minimum, décentralisation des responsables, *autonomie plus grande donnée* aux échelons locaux pour la rémunération de leurs agents.

3) **Multiplication des projets *d'entreprise*.** – Chaque entreprise – à travers un projet – devra annoncer un ensemble de valeurs communes dont l'objectif devra toujours être *d'améliorer* le service public. Les moyens mis en œuvre seront la concertation et la décentralisation des décisions à des échelons les plus proches possible de la base. Le système de primes sera renforcé ou introduit pour tenir compte des résultats personnels selon des critères clairement définis.

Les syndicats d'enseignants s'interrogent sur l'application des projets du premier ministre

Effectifs trop *lourds, redoublements* trop nombreux, mauvaises conditions de travail : les syndicats d'enseignants ont décerné un 20/20 à M. Michel Rocard pour son analyse des problèmes du système scolaire. Ils n'auraient pas fait mieux. En revanche, ils étaient plus nuancés, vendredi 9 décembre, dans leurs réactions aux propositions du premier ministre (*le Monde* du 10 décembre).

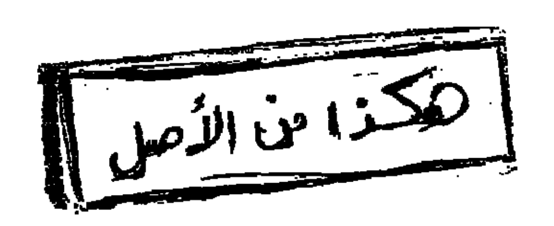
La FEN a qualifié les dispositions annoncées à Limoges *« comme de bonnes bases de négociation »*, tout en soulignant que *« certaines approches demandent éclaircissements et approfondissements »*.

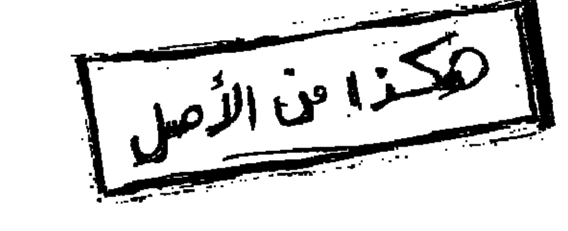
La position du SNES, syndicat majoritaire dans le secondaire, se résume à un « oui, mais ». Pour cette organisation, la décision de réduire les effectifs des classes à trente-cinq élèves dans les cinq ans *« implique qu'ils resteront proches de quarante pendant ces cinq ans »*. *« Cela reflète une ambition limitée »*, ajoutent le Syndicat national des collèges (SNC) et le SGEN-CFTD.

Les syndicats ont par ailleurs perçu comme un surcroît de travail la perspective d'organiser les examens (bac, BTS, brevet...) en juillet. *« Ce serait accroître de plusieurs semaines le temps de travail des examinateurs et poser de sérieux problèmes pour leur orientation aux jeunes »*, souligne le SNES, en rappelant ses propositions *« pour permettre le déroulement des examens pendant l'année scolaire sans désorganiser le travail des élèves non concernés »*.

Concernant l'aide individualisée aux élèves souhaitée par le premier ministre, le SNES estime que cela *« exige de réduire les effectifs, de rétablir les travaux dirigés en petits groupes, de donner du temps aux enseignants pour s'occuper de chacun »*.

Par conséquent, l'effort budgétaire annoncé (4 milliards de francs par an jusqu'en 1993), *« s'il est loin d'être négligeable, demeure notoirement insuffisant »*, conclut le SNES. Comme les autres organisations syndicales, il attend les intentions gouvernementales au tournant des négociations sur la revalorisation prévue en décembre et reportées après le 15 janvier.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 5 au 9 décembre

Frémissements

APRÈS avoir passé une semaine à faire du sur-place, la Bourse de Paris a, ces derniers jours, laborieusement repris son avance. Laborieusement est bien le mot. Bien qu'en légère augmentation, l'activité s'est en effet maintenue à un niveau relativement bas avec moins de 1,4 milliard de francs de transactions journalières, une situation beaucoup plus propice à l'effritement, que favorable à la naissance d'un véritable mouvement de reprise.

La semaine n'avait déjà pas très bien commencé. L'accueil très sceptique fait par Wall Street, le vendredi précédent, à l'augmentation des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis n'avait pas fait bonne impression de ce côté de l'Atlantique. Lundi, à mi-séance, le marché accusait un point de baisse. Par la suite, il devait se rattraper un peu et, à la clôture, réduisait l'écart de moitié environ (– 0,22 %). La même grisaille fut au rendez-vous de la journée du lendemain, qui, tout de même, s'acheva dans les dernières minutes sur une légère avance des cours (+ 0,55 %). Mercredi, la Bourse se raffermissait plus franchement. Mais ce n'était pas de son fait. Des rumeurs circulant à New-York lui étaient parvenues sur une proposition de désarmement unilatéral que M. Gorbatchev, le numéro un soviétique, pourrait être amené à faire à l'ONU. La nouvelle promettait d'être encourageante dans la mesure où elle appelait plus ou moins une réduction des dépenses militaires américaines, donc du déficit budgétaire des Etats-Unis. L'effet Gorbatchev dopa donc les places financières, jusqu'à confirmation de l'information, qui... tomba à plat. Phénomène du fait accompli ?

En tout cas, à l'exemple de toutes les autres places, Paris se remit à piétiner, conservant tout juste la tête hors de l'eau (+ 0,08 %). La séance de vendredi fut à peine moins ennuyeuse avec, certes, un bonus de 0,53 %, mais dont l'essentiel fut acquis en fin de journée sur des achats de « privatisées ». D'une semaine à l'autre, les divers indices ont progressé de façon assez significative (1,4 % environ). Mais toujours avec très peu d'affaires.

La trêve des confiseurs aurait-elle commencé avec quinze jours d'avance sur le calendrier ? Bien des professionnels se le demandaient.

A dire vrai, il s'agissait plus là d'un constat que d'une véritable interrogation. Tout le monde reconnaissait le fait, mais ne s'en plaignait pas. Quelques-uns disaient avoir largement de quoi s'occuper. Ils n'étaient pas légion. A y regarder de plus près, tout s'est passé ces derniers jours comme si la Bourse voulait prendre ses marques en vue d'une prochaine reprise... de Noël ? Trop tôt peut-être. Le fait est que la situation s'y prête. Tous les avis recueillis dans les milieux financiers français, et surtout étrangers, sur le marché parisien vont dans le même sens. L'année 1989 sera, paraît-il, un excellent cru. Les experts de la Safé-Société d'analyses financières européennes (groupe Paribas) sont par exemple super optimistes. Leurs collègues de la banque d'affaires new-yorkaise Shearson Lehman Hutton confirment, eux, le regain d'intérêt des investisseurs américains pour la Bourse de Paris à l'approche de l'ouverture des frontières intra-communautaires le 1er janvier 1993.

En résumé, tout le monde parie sur la poursuite d'une croissance, certes ralentie, mais somme toute très convenable. Les sociétés de Bourse sont du reste nombreuses à accorder leur confiance au marché. Chez Cheuvreux de Virieu, M. Ralph Kanza affirme qu'il « présente un attrait nettement supérieur à la moyenne ». Son de cloche à peu près identique chez Tuffier-Ravier-Py, dont les spécialistes sont « favorables au marché dans une optique 3-6 mois », en raison des prévisions de croissance pour 1989.

Quels freins agissent donc pour empêcher une hausse de vraiment se développer ?

Les conflits sociaux sont l'un d'entre eux. Ils ont incité à une très grande prudence en raison de la menace qui pesait sur la tête du premier ministre.

Mais à Paris comme ailleurs, l'on attend avec impatience l'entrée en fonctions, le 20 janvier prochain, du nouveau président des Etats-Unis, M. George Bush. Aucune grande décision monétaire ne pourra intervenir avant. Les grandes stratégies de placements ne seront donc arrêtées qu'après.

Dans l'intervalle, la publication, le 14 de chaque mois, des résultats du commerce extérieur américain constitue autant d'obstacles aux velléités d'achats. Les chiffres pour le mois d'octobre seront rendus publics mercredi prochain. Les précédents avaient été décevants. D'après les augures, le déficit devrait cette fois revenir aux alentours de 9 milliards de dollars (10,46 milliards pour septembre). Mais une nouvelle déconvenue est toujours possible. Alors, prudence.

Enfin, il existe un facteur de caractère purement français, qui pousse les opérateurs à mettre la pédale douce. Prolongés d'un an, les CEA (comptes d'épargne action) achèvent leur carrière le 31 décembre prochain. Tous les possesseurs de comptes ne les liquideront pas. Mais les estimations prudentes font tout de même état de remboursements, dont les montants s'échelonneraient entre 12 et 30 milliards de francs. En vue de faire face, les établissements bancaires conservent les sommes nécessaires en liquide. Momentanément gelés, ces capitaux ne peuvent venir s'investir sur le marché. Autant de raisons qui expliquent pourquoi la Bourse semble indécise sur l'attitude à adopter. D'autant qu'elle vient de monter de 52 % pendant les dix derniers mois, ce qui constitue un véritable exploit après la plus grande crise financière de tous les temps. Consolidation oblige. Et puis la barre des 400 points de l'indice CAC (base 100 : 31 décembre 1981) constitue un seuil de résistance mal-aisé à franchir.

En définitive, il faudrait peu de chose pour déclencher une reprise. Personne ne sait au juste d'où viendra l'encouragement à monter. Une chose est certaine : à la veille du week-end, l'annonce de la mise en chantier d'un projet de loi concocté par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, pour rendre la liberté aux actionnaires des noyaux durs, a sérieusement alimenté la spéculation sur les privatisées (CCF, Suez, Paribas, Société générale) et les valeurs de prestige en général. Serait-ce un signe ?

Des événements de la semaine l'on retiendra l'entrée de nouvelles firmes étrangères dans le capital de sociétés de Bourse. Il s'agit de NatWest, qui va racheter la totalité des actions de Sellier et de Nomura, le géant japonais, qui prend 3 % de François – Dufour Kervern. Il portera sa participation à 10 % en 1989. D'autre part, le CCF a commencé à distribuer, vendredi 9 décembre, des actions gratuites à ses actionnaires (1 pour 10).

L'action CSF, enfin, a été très recherchée. Pour cause : le groupe sera le chef de file des entreprises chargées de réaliser le radar destiné à équiper l'avion Rafale. Par-dessus le marché, CSF a reçu une commande de 2 milliards de francs de l'armée américaine pour la troisième tranche du fameux réseau radiotéléphonique « RITA ».

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs diverses

	9-12-88	Diff.
Accor	551	+ 12
Arjomari	2 216	– 24
Bic	814	– 1
Bis	2 076	– 54
CGIP	1 291	+ 20
Club Méditerranée	522	+ 12
Essilor	3 598	+ 129
Europe 1	637	+ 35
Groupe Cité	3 223	+ 44
Hachette	268	+ 16,90
HAVAS	698	+ 7
L'Air liquide	530	+ 5
L'Oréal	4 005	+ 160
Navigation Mixte	1 183	+ 13
Nord-Est	129	+ 4,50
Saint-Gobain	540	+ 6
Sanofi	765	– 12
Skis Rossignol	1 249	+ 23

Métallurgie

	9-12-88	Diff.
Alspi	325,30	+ 13,80
Avions Dassault-B.	660	+ 20
De Dietrich	1 601	– 15
FACOM	1 085	+ 19
Fives Li	151	– 1
Marine Wendel	371	+ 5,90
Penhoët	383,90	– 2,10
Peugeot SA	1 286	– 18
Sagem	1 510	– 110
Saulnes-Châtillon	270	– 6,10
Strafor	782	– 11
Valeo	580	+ 9
Vallourec	239	+ 2

Pétroles

	9-12-88	Diff.
Elf-Aquitaine	353	– 2
Esso	299	+ 17
Exxon	263	+ 7,90
Petrofina	2 170	+ 77
B.P.France	73,20	+ 0,90
Primagaz	671	– 21
Raffinage	69,90	– 1,90
Royal Dutch	678	+ 8
Sogerap	295	– 0,10
Total	348	+ 10,80

Bâtiment, travaux publics

	9-12-88	Diff.
Auxil. d'entr.	1 055	+ 36
Bouygues	560	– 15
Ciments Français	1 105	+ 40
Dumez	734	+ 26
GTM	817	+ 39
J. Lefebvre	977	– 3
Lafarge	1 367	+ 49
Maisons Phénix	59,65	+ 0,55
Poliet et Chausson	586	+ 33
SCREG	651	– 11
SGE-SB	167,30	– 2,40

Mines, caoutchouc,

	9-12-88	Diff.
Géophysique	448	+ 9
Imétal	279	– 4,50
Michelin	171	– 4 40
Metaleurop	85,25	– 0,80
RTZ	45,40	– 0,70
ZCI	2,20	– 0,04

Mines d'or, diamants

	9-12-88	Diff.
Anglo-American	101	– 0,10
Amgold	425,30	– 0,70
Buf. Gold M.	81,30	– 1,20
De Beers	65,40	– 1,40
Drief. Cons.	53,35	– 0,95
Gencor	97,50	– 0,20
Gold Field	134	+ 5,50
Harmony	37	+ 0,95
Randfontein	427	– 15
Saint-Helena	47,50	– 0,50
Western Deep	172,10	– 2,90

Produits chimiques

	9-12-88	Diff.
Inst. Mérieux	5 260	+ 30
Labo. Bell.	1 762	– 13
Roussel Uc	1 250	+ 3
BASF	958	+ 6
Bayer	1 032	+ 21
Hoechst	1 042	+ 22
Imp. Chemic.	105,80	– 1
Norsk Hydro	98	+ 1,50

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	9-12-88	Diff.
PME 10,6 % 1976	103,45	– 0,06
8,80 % 1977	124,80	– 0,30
10 % 1978	103,26	– 0,22
9,80 % 1978	102,98	– 0,02
9 % 1979	101	– 0,20
10,80 % 1979	105,64	+ 0,09
16,20 % 1982	108,14	– 0,06
16 % 1982	110,50	– 0,20
15,75 % 1982	105,48	– 0,12
CNE 3 %	3 470	– 331
CNB bq. 5 000 F.	102,75	– 0,01
CNB Paribas 5 000 F	102,90	
CNB Suez 5 000 F	102,90	+ 0,20
CNI 5 000 F	102,75	+ 0,05

Matériel électrique services publics

	9-12-88	Diff.
Alcatel	2 415	+ 21
Alsthom	362,50	– 12,40
CGE	406	+ 10,50
Crouzet	454	– 14,80
CSEE (ex-Signaux)	565	
Générale des Eaux	1 527	+ 9
IBM	715	+ 13
Intertechnique	1 486	+ 181
ITT	305	+ 6
Legrand	3 275	+ 5
Leroy-Somer	1 047	– 5
Lyonnaise des Eaux	1 452	+ 14
Matra	237,10	+ 22,10
Merlin-Gérin	3 230	– 60
Moulinex	103,50	– 2
PM Labinal	828	– 1
Radiotechnique	613	– 27
Schlumberger	194,60	+ 1,60
SEB	790	+ 16
Siemens	1 700	+ 80
Thomson-CSF	215,50	+ 15

Filatures, textiles, magasins

	9-12-88	Diff.
Agache (Fin.)	1 740	– 60
BHV	479	– 16
CFAO	1 882	+ 28
Damart-Serviposte	3 298	+ 118
DMC	428,10	+ 13,10
Galeries Lafayette	1 252	– 30
La Redoute	3 200	+ 30
Nouvelles Galeries	627	– 2
Printemps	587	+ 24
Roudier	192,10	– 1
SCOA	51,80	+ 0,10

Banques, assurances sociétés d'investissement

	9-12-88	Diff.
Bail Équipement	294,10	– 4,90
Bancaire (Cie)	500	+ 40
Cetelem	616	– 24
CFF	872	+ 7
CFI	466	– 1
Chargeurs SA	1 156	– 9
Eurafrance	1 500	+ 14
Hénin (La)	572	+ 2
Imm. Pl.-Monceau	320	– 10
Locafrance	427,50	+ 7,50
Locindus	857	– 14
Midi	1 587	+ 6
Midland Bank	188	+ 3,50
O F P	1 450	– 20
Paris. de réesc	415	– 4
Prétabail	1 139	+ 19
Schneider	585	+ 27
Société générale	606	+ 22
Suez (Cie Fin.)	316,50	+ 13,50
UCB	184	– 11,50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
Or fin (kilo en barre)	81 000	80 600
– (kilo en lingot)	80 800	80 550
Pièce française (20 fr.)	470	472
● Pièce française (10 fr.)	380	400
Pièce suisse (20 fr.)	499	496
Pièce latine (20 fr.)	468	467
● Pièce tunisienne (20 fr.)	465	470
Souverain	588	589
● Souverain Elizabeth II	593	593
● Demi-souverain	412	415
Pièce de 20 dollars	2 880	2 875
– 10 dollars	1 387	1 330
● – 5 dollars	780	785
– 50 pesos	3 000	3 050
● – 20 marks	588	590
– 10 florins	487	484
● – 5 roubles	320	316

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 9-12-88

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc. 88	92,37	92,37	92,38	92,37
Mars 89.	–	–	92,38	–
Juin 89.	92,31	92,31	92,38	92,31

Alimentation

	9-12-88	Diff.
Béghin-Say	523	+ 3
Bongrain	2 857	+ 137
BSN	5 670	+ 50
Carrefour	3 028	+ 124
Casino	176,20	+ 5,20
Euromarché	2 259	– 11
Guyenne et Gasc.	711	– 19
Lesieur	1 990	– 60
Moët-Hennessy	3 190	+ 10
Nestlé	28 060	+ 10
Occid. (Gle)	804	+ 4
Olida-Caby	416,50	– 7,50
Pernod-Ricard	1 170	– 5
Promodès	2 500	– 5
St-Louis-Bouchon	1 022	– 1
Source Perrier	1 370	+ 59

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Intertechnique	+ 14,9	Sagem	– 6,8
Matra	+ 10,8	Eurotunnel	– 6,6
SFIM	+ 9,5	Salsigne	– 6
CCF	+ 9,1	Imm. Monceau	– 4,5
BNP CI	+ 7,9	Saulnes	– 4,3
Crédit National	+ 7,8	Télémécanique	– 4,3
CSF	+ 7,5	CSEE	– 4,1
Cie Bancaire	+ 7,3	SCREG	– 4,1
CERUS	+ 7,2	BIS	– 3,4
Esso	+ 7,2	Silic	– 3,4
Poliet	+ 7,1	BHV	– 3,2
Créd. Lyon. cip	+ 7	Bouygues	– 3,1
Epeda	+ 7	Cetelem	– 3,1

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Société génér.	1 363 034	798 423 836
Peugeot	188 029	229 003 282
CSF	984 493	201 667 533
Créd. Lyon. cip	408 186	191 825 287
Eurotunnel	3 872 374	176 990 838
Essilor	45 638	162 311 030
CGE	396 234	156 883 582
BNP CI	559 644	154 361 277
Paribas	321 165	148 002 165
Perrier	94 366	127 582 650
Carrefour	42 444	124 990 502
Suez	407 136	123 257 100
Saint-Gobain	219 677	116 820 629

(*) Du 1er au 8 décembre inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 décembre 1988

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89	Sept. 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	106,90	106,40	105,90	105,50
+ bas	106,70	106,10	105,55	105,35
Dernier	106,75	106,15	105,60	105,35
Compensation	106,75	106,15	105,60	105,35

Nombre de contrats : 32 279.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5 déc.	6 déc.	7 déc.	8 déc.	9 déc.
RM	1 099 752	1 415 985	1 436 750	1 476 445	1 541 125
Comptant					
R. et obl.	6 904 171	8 001 865	9 111 724	10 074 621	8 368 970
Actions	197 420	147 923	147 985	174 353	170 000
Total	8 201 343	9 565 773	10 696 459	11 725 419	10 080 095
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	135,3	135,8	136,5	137	–
Étrangères	115,3	116,1	117,5	117	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	150,2	151	152,1	152,2	152,9
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	391,2	389,7	392,9	393,9	394,2
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 463,89	1 468,93	1 477,12	1 480,17	1 495,92
OMF (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice OMF 50	404,60	406,48	409,13	409,85	414,77

Première grande privatisation à la Bourse d'Amsterdam

La privatisation du groupe d'Etat néerlandais Dutch State Mines (DSM) aura lieu au début de l'année prochaine avec l'introduction des actions de l'entreprise à la Bourse d'Amsterdam le 24 janvier prochain. Le Sénat néerlandais a donné le coup d'envoi en ratifiant le 6 décembre dernier le projet de loi approuvant cette opération, qui s'annonce être la plus importante jamais réalisée sur le marché des Pays-Bas. L'émission pourrait en effet atteindre 1,3 milliard de florins (environ 3,94 milliards de francs). Près d'un tiers du capital-actions sera mis à la disposition du public à un prix, espère-t-on, qui représentera six ou sept fois les bénéfices de l'entreprise ramenés à une action. Dans ces conditions, le cours d'introduction serait fixé aux alentours de 110 florins par titre.

Le 8 août dernier, DSM avait annoncé le meilleur résultat semestriel de son histoire avec un bénéfice net de 314 millions de florins (948,3 millions de francs) en progression de 27 % sur celui de la période correspondante de 1987. Le chiffre d'affaires s'était élevé à 5 milliards de florins (15,1 milliards de francs), en hausse de 12 %.

Grâce à une excellente conjoncture, le groupe pense dégager pour l'exercice entier un résultat net de 520 millions de florins (1,57 milliard de francs) contre 442 millions l'année précédente (1 335 millions de francs).

DSM avait été fondé en 1901 pour gérer les réserves de charbon néerlandaises. Le groupe a su se reconvertir avec succès après la fermeture des mines il y a quinze ans. Il continue de contrôler les activités de l'Etat dans le gaz naturel, mais ces dernières seront dissociées dans la privatisation. Aujourd'hui DSM est devenu le seizième chimiste européen avec des fabrications s'étendant des spécialités aux plastiques techniques et aux engrais (filiale UKF), en passant par toute la panoplie des commodités.

Le ministre néerlandais de l'économie, M. Rudolf de Korte, a confirmé devant la Chambre l'intention de son gouvernement de céder au secteur privé avant la fin de la législature (mars 1990) un deuxième tiers de sa participation dans DSM.

En attendant, la première tranche de privatisation a été confiée à un syndicat bancaire international dirigé par l'AMRO Bank, qui organisera des présentations aux Pays-Bas, en RFA, en Belgique, en France, en Suisse et en Grande-Bretagne pour les investisseurs locaux.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Raffermissement

Dopé par la hausse du dollar, la détente des taux obligataires et l'effet Gorbatchev, le marché américain s'est redressé cette semaine, et, malgré un certain retour à l'irrégularité à l'approche du week-end, il a monté d'environ 2,5 %. Le Dow Jones s'est établi, vendredi, à 2 143,49 (contre 2 092,28 le 1er décembre).

L'annonce par quatre grandes compagnies (Dow Chemical, Pfizer, American Express, Sara Lee) de leur décision de réaménager leur capital pour se mettre à l'abri des OPA a également été un facteur d'encouragement. L'attentisme a prévalu en fin de semaine avant la publication, le 14 décembre, des résultats du commerce extérieur pour octobre.

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
Alcoa	51 1/2	52 7/8
ATT	28 3/4	29 5/8
Boeing	62 3/8	62 3/4
Chase Man. Bank	27 3/4	27 5/8
Du Pont de Nemours	80 7/8	82 3/8
Eastman Kodak	44 7/8	45 3/4
Exxon	42 3/8	44 5/8
Ford	51 3/4	52 1/4
General Electric	43 7/8	45 3/4
General Motors	83 1/2	86 1/2
Goodyear	47 3/4	47 5/8
IBM	119 1/8	120 3/8
ITT	51	51
Mobil Oil	44 1/4	45 5/8
Pfizer	56	57 7/8
Schlumberger	32 3/4	33 1/4
Texaco	46 7/8	50 1/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	107 3/4	107 3/4
Union Carbide	24 7/8	25 5/8
USX	27 1/2	28 3/4
Westinghouse	51 1/8	52 7/8
Xerox Corp	54 3/4	57 1/2

LONDRES

Moins 1 %

Encore une mauvaise semaine pour le London Stock Exchange, la troisième consécutive avec encore 1 % de baisse environ.

Les difficultés éprouvées par les entreprises exportatrices avec une livre jugée trop forte, la crainte d'une nouvelle hausse des taux si la demande intérieure ne fléchissait pas, enfin la perspective d'une nouvelle vague de suppressions d'emplois dans la City après les réductions décidées par Morgan Grenfell en liaison avec la suspension de ses activités de teneur de marché pour les fonds d'Etat et les actions : autant de raisons qui ont favorisé un nouveau repli des cours. Comme partout, l'« effet Gorbatchev » a joué un très court moment.

Indices « FT » du 9 décembre : 100 valeurs, 1 750,7 (contre 1 765) ; 30 valeurs, 1 429,4 (contre 1 439,7) ; mine d'or, 176,8 (contre 178,7) ; fonds d'Etat, 86,77 (contre 86,90).

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
Beecham	448	457
Bowater	414	396
BP	243	248
Charter	468	477
Courtaulds	244	247 1/2
De Beers (*)	11 7/16	11 1/8
Free Gold (*)	8 3/8	7 9/16
Glaxo	10 17/32	10 31/64
GUS	16 3/4	16 1/8
ICI	970	977
Reuters	467	473
Shell	973	993
Unilever	443	443
Vickers	157	148
War Loan	39 5/8	39 7/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Sensible reprise

Après quinze jours de consolidation, le marché allemand s'est sensiblement redressé (+ 2,3 %) sous l'effet d'achats étrangers. La proposition de désarmement faite par le numéro un soviétique et la bonne tenue de Wall Street ont contribué à nourrir la reprise.

Indice de la Commerzbank du 9 décembre : 1 616,4 (contre 1 579,3).

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
AEG	185,50	183
BASF	282,20	282,70
Bayer	294,30	300
Commerzbank	231,70	236
Deutschebank	518	542
Hoechst	297	300,70
Karstadt	409	401,50
Mannesman	192,50	203
Siemens	481	496,50
Volkswagen	318,70	336

TOKYO

Au-dessus des 30 000 points

Pour la première fois de son histoire, le marché de Tokyo a, cette semaine, non seulement atteint mais franchi la barre des 30 000 points de l'indice Nikkeï. L'événement est survenu mercredi, à l'occasion de l'échéance sur les « futures » (journées des « deux sorcières »).

Ce niveau d'altitude n'a cependant pu être maintenu, et des ventes bénéficiaires ont pesé sur les cours. Mais déjà, Nikko Securities annonce le franchissement du cap des 33 000 points fin mars 1989.

Indices du 9 décembre : Nikkeï 29 793,42 (contre 29 663,30), général 2 305,48 (contre 2 295,16).

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
Akai	680	690
Bridgestone	1 300	1 300
Canon	1 360	1 380
Fuji Bank	3 440	3 470
Honda Motors	1 960	1 910
Matsushita Electric	2 400	2 370
Mitsubishi Heavy	1 090	1 040
Sony Corp.	6 580	6 890
Toyota Motors	2 450	2 460

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Titres subordonnés perpétuels : le cercle des débiteurs s'élargit

Comment se servir du marché obligataire pour se procurer des fonds propres ou comment faire le lien entre le capital et la dette d'une entreprise ? La question est plus que jamais à l'ordre du jour et c'est par exemple ce qu'illustre en partie la dernière formule développée à Wall Street par la firme Shearson Lehman Button. Cette formule consiste à scinder pour trente ans une action en trois instruments distincts, selon les revenus que l'on peut en espérer, et à créer un produit nouveau que les Américains appellent USU (unbundled stock units). Le premier de ces instruments correspond à une obligation dont la rémunération sera celle d'un dividende de base ; les deux autres pourront faire bénéficier le porteur de ce qui serait normalement une augmentation du dividende et une montée du cours de l'action.

En Europe, l'attention se concentre tout particulièrement sur ce que l'on désigne en France sous le sigle de TSDI (titres subordonnés à durée indéterminée). Un nombre croissant de banques et d'entreprises à travers l'Europe ont recours à cette solution, qui devrait leur permettre de constituer des fonds propres. Il y a encore peu de temps, l'intérêt pour ce type d'opérations paraissait limité à des emprunteurs français et néerlandais. Les candidats se pressent actuellement en Espagne, en Belgique et au Royaume-Uni. Schématiquement, de telles transactions consistent en l'émission de titres subordonnés perpétuels qui, rachetés par une eurobanque, sont transformés et offerts à des investisseurs sous la forme de notes d'une durée de quinze ans dont le revenu est très élevé puisqu'il dépasse de plus de 1 % le Libor. Cela revient actuellement à un coût de l'ordre de 10,50 % pour l'emprunteur (*voir également* le Monde *daté 17-18 juillet et 16-17 octobre*).

Jusqu'à présent, les opérations de ce type, toutes placées de façon privée, ont, pour la plupart d'entre elles, été lancées en dollars des Etats-Unis. D'aucuns s'interrogent au sujet de l'opportunité d'en émettre en autres monnaies, en particulier en francs français. Il faudrait, pour cela, permettre l'émission de placements privés en francs. La complexité de ces transactions et les risques qui y sont liés n'incitent guère à les offrir en souscription publique. Cela fait plusieurs mois que les banques et les services du Trésor français se penchent sur la question des placements privés en francs, qui n'est pas encore résolue. Les TDSI en dollars ont trouvé preneurs auprès d'investisseurs différents selon la nature des emprunteurs. Les titres émis par des banques semblent être *principalement placés auprès de* sociétés de leasing au Japon. Les titres émis par d'autres débiteurs, comme Matra, Hachette ou Havas, sont plus largement répartis, en Extrême-Orient mais aussi en Europe.

Emprunter en eurofrancs français

Pour animer le marché des émissions publiques en eurofrancs français qui n'est ouvert que par intermittence, on pourrait autoriser les banques françaises à s'y présenter en tant qu'emprunteurs. La mesure est à l'étude et, normalement, elle devrait être adoptée au début de l'année prochaine. Déjà on s'en félicite comme d'un fait acquis, car, apparemment, aucun obstacle sérieux ne s'y oppose. Les investisseurs y trouveront leur compte, ayant tout à *gagner* d'un *renforcement de la* concurrence entre débiteurs. Quant aux intéressés eux-mêmes, ils ne peuvent que se réjouir de la fin d'une situation qui les pénalisait en quelque sorte par rapport aux banques de l'étranger. Plusieurs établissements français ressentaient comme une injustice de se voir refuser l'accès du compartiment de *l'eurofranc tandis que* la Deutsche Bank, le Crédit suisse ou la Commerzbank, par exemple, ont eu tout loisir de s'y présenter récemment avec succès.

Sous son aspect libéral, la mesure n'en est pas moins conditionnelle. Le marché de l'eurofranc demeure sous étroite surveillance et il faut s'attendre que les autorités prennent toutes les précautions pour éviter qu'il n'empiète sur le marché domestique, celui des emprunts nationaux. Une banque française ne sera admise à lancer pour elle-même un euro-emprunt en francs que dans la mesure où elle en échangera le produit contre des *fonds en devises et que la contre*partie de cette opération de « swap » soit non seulement bien identifiée mais également étrangère. Comme il s'agira de procurer des francs à des non-résidents, l'aspect international du marché sera tout à fait préservé. Le marché des emprunts nationaux demeurera la source privilégiée *où une banque française pourra* puiser les capitaux en francs dont elle a l'emploi.

CHRISTOPHE VETTER.

DEVISES ET OR

L'effet Gorbatchev

Mon Dieu, quelle folle journée sur les marchés des changes que celle du mercredi 7 décembre 1988. Sur la rumeur, datant de la veille et confirmée le jour même, d'une réduction de 10 % des forces militaires conventionnelles soviétiques qu'annoncerait à l'ONU M. Gorbatchev, le dollar, en vingt-quatre heures, bondissait de 1,73 DM à 1,7730 DM, de 122 yens à 124,25 yens et de 5,89 F à 6.06 F. C'était l'euphorie : tout irait bien désormais puisque cette réduction devait logiquement être imitée par les Etats-Unis, d'où diminution du déficit budgétaire et renforcement du dollar. Hélas ! *rapidement, ce bel enthousiasme* retombait, et cela pour deux raisons : la première est que cette rumeur puis cette nouvelle avaient incité les vendeurs de dollars à découvert à racheter précipitamment, d'où une accentuation de la hausse des cours ; la seconde tient très logiquement à la prudence des réactions occidentales devant les propositions soviétiques, dont les experts tendent à minimiser l'impact réel et à demander bien davantage, comme le font ceux de l'OTAN.

La mousse de l'« effet Gorby » une fois retombée, les opérateurs se sont retrouvés devant leurs problèmes antérieurs, ce qui a renforcé le scepticisme de certains sur la tenue du dollar, scepticisme toujours très répandu.

En définitive, à la veille du week-end, les cours du billet vert se retrouvaient non loin de ceux de la semaine précédente, un peu au-dessus toutefois, à Tokyo et à Paris, mais en même temps à Francfort. Huit jours pour rien, serait-on tenté de dire, à ceci près que l'ampleur de la réaction a été à la hauteur de celle des espoirs.

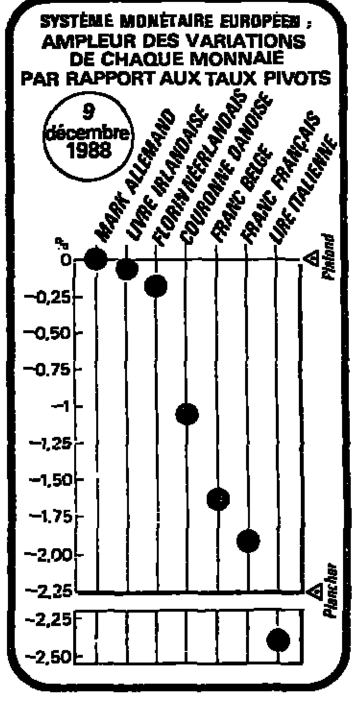
En Europe, la livre sterling qui, en pleine ascension, avait atteint 3,24 DM, nouveau record historique, et dépassé 11 F à Paris a battu en retraite subitement en fin de semaine, revenant un peu au-dessus de 3,20 DM et retombant en dessous de 11 F. Le repli était attribué aux rumeurs de démission du chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, partisan d'une livre forte et de taux d'intérêt *élevés, politique vivement critiquée* ces derniers temps. Certains opérateurs ont, semble-t-il, été impressionnés par les signaux inquiétants *en provenance de l'économie bri*tannique : inflation à plus de 6 %, emballement des salaires, gonflement vertigineux des déficits extérieurs. Même des taux à *13 %* ne peuvent pas tout masquer...

Le franc français, qui s'était un peu raffermi par rapport au mark, grâce à la remontée du dollar et à l'effet Gorbatchev, a reperdu ses gains, le cours de la devise allemande à Paris remontant à 3,4170 F à la veille du week-end.

En ce qui concerne le mark, le président du conseil des cinq « sages » en Allemagne, M. Hans-Karl Schneider, a estimé qu'il conviendrait de le réévaluer sérieusement et de ne pas se contenter de demi-mesures, comme celle d'une légère revalorisation dans le cadre d'un réalignement des parités au sein du système monétaire européen. Pour lui, ce réaménagement ne devrait pas être différé, en raison du gonflement des excédents extérieurs allemands, notamment vers les autres pays de la CEE, qui vont nettement augmenter l'an prochain. Déjà, en octobre, l'excédent de la balance commerciale s'est élevé à 10,6 milliards de marks (36 milliards de francs), et, en 1988, cet excédent pourrait passer de 110-120 milliards de marks à 130 milliards (442 milliards de francs).

Le président de la Banque fédérale d'Allemagne, M. Karl-Otto Poehl, lui a fait écho, non pas pour recommander une réévaluation vigoureuse du mark (*Mein Gott, non!*) mais pour admettre que les excédents germaniques à l'égard de la CEE, son premier partenaire commercial, devenaient un vrai « problème » susceptible d'ébranler l'édifice européen et de compromettre l'intégration en cours. C'est bien ce que pense M. de Larosière, le gouverneur de la Banque de France : cette semaine, devant le Consul national de crédit et la presse, il a réaffirmé que « *la France n'a pas de déficit fondamental au regard du FMI* », que ses déficits – du commerce extérieur et de la balance des paiements – étaient peu importants en fonction de ses échanges et que c'était « *l'Allemagne qui était en déséquilibre* », notamment pour l'exportation des capitaux. Par là, rien ne peut être résolu par un réalignement du SME. Dont acte, *mais quel prix faudra-t-il payer si*, l'an prochain, la spéculation à la hausse du mark se développait face à un dollar affaibli ? C'est toute l'interrogation de l'année 1989.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 AU 9 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8470	–	16,8833	68,4931	57,7034	2,7548	51,1509	0,0781
	1,8580	–	16,9233	69,0131	57,8035	2,7689	51,2820	0,0781
Paris	10,9398	5,9230	–	405,68	341,77	16,3168	302,97	4,6273
	10,9789	5,9090	–	407,80	341,56	16,3142	303,02	4,6200
Zurich	2,6966	1,4600	24,6499	–	84,2469	4,0220	74,6803	1,1406
	2,6922	1,4490	24,5218	–	83,7572	4,0005	74,3076	1,1329
Francfort	3,2008	1,7330	29,2594	118,69	–	4,7747	88,6445	1,3539
	3,2143	1,7300	29,2774	119,39	–	4,7763	88,7179	1,3526
Bruxelles	67,0461	36,30	6,1286	24,8630	209,46	–	18,5677	2,8359
	67,2967	36,22	6,1296	24,9965	209,36	–	18,5743	2,8318
Amsterdam	3,6108	1,9550	33,0065	133,90	112,81	5,3856	–	1,5273
	3,6231	1,9580	33,0011	134,57	112,71	5,3837	–	1,5246
Milan	2364,16	1280	216,10	876,71	738,60	35,2617	654,73	–
	2376,38	1279	216,45	882,67	739,30	35,3119	655,89	–
Tokyo	226,07	122,40	206,65	83,8356	70,6289	3,3719	62,6088	0,0956
	225,56	121,40	205,45	83,7819	70,1734	3,3517	62,2564	0,0949

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 décembre, 4,8390 F contre 4,8673 F le vendredi 2 décembre.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuivre sous influence chilienne

Pour la première fois depuis 1987, les cours du cuivre à Londres ont franchi, le 8 décembre, le cap des 2 000 livres la tonne pour livraison immédiate. Vendredi 9 décembre, les cotations se repliaient à 1 983 livres par tonne, près de 260 livres au-dessus des prix de l'échéance à trois mois. Au New York Commodity Exchange (COMEX), les autorités du marché envisageaient *cependant d'augmenter sensible*ment les dépôts nécessaires à l'achat d'un contrat à terme sur le cuivre, afin de décourager la spéculation. Ce « *deposit* », qui représente en temps normal 5 % de la valeur totale du contrat, était sur le point d'être porté à 50 %.

Cette forte hausse des cours du métal rouge traduit d'abord une baisse proportionnellement aussi forte des stocks détenus tant au London Metal Exchange qu'au COMEX. De 150 000 tonnes à la mi-août, ils ont diminué à 68 000 tonnes début décembre. La tension sur l'offre est accrue par le manque relatif de métal de qualité supérieure. Ainsi s'explique la hiérarchie inhabituelle des cours, le comptant, habituellement moins cher que le terme, étant actuellement plus cher.

Les négociants ont en réalité l'œil fixé sur le Chili et sa firme minière d'Etat *Codelco, la plus* grande entreprise d'extraction de cuivre du monde. Aussi surprenant *que cela puisse paraître, la* Codelco a multiplié ces derniers mois les achats de cuivre sur le marché international, afin de respecter des contrats de livraison qu'elle ne semblait pas en mesure d'honorer dans les délais voulus. En octobre et novembre, la firme chilienne aurait ainsi pris possession de 7 000 tonnes. Certains courtiers font état d'achats de cuivre *de 40 000 tonnes entre décem*bre et mai 1988 par la Codelco. Des problèmes techniques sont probablement à l'origine d'une moindre activité des célèbres mines de la société. A Chuquicamata, la plus grande du monde, la production devrait reculer de 5 % en 1988, en raison du mauvais état de marche d'un nouveau four. Et Teniente, l'autre mine géante de la Codelco, a connu des éboulements de rochers qui ont empêché l'exploitation dans les meilleures conditions. Ces incidents à répétition se retrouvent d'ailleurs dans les prévisions de production globale du groupe. Celle-ci devait initialement atteindre 1,124 million de tonnes. Elle n'est plus fixée qu'à 1,105 million de tonnes. Malgré la forte hausse des prix du cuivre en 1988, les exportations du Chili à l'issue des neuf premiers mois de 1988 n'ont atteint que 957 900 tonnes, contre *996 700 tonnes pour la même* période de 1987, soit un recul de 4 %.

L'été dernier, un projet d'un montant de 1,1 milliard de dollars monté conjointement par des investisseurs australiens, britanniques et japonais, a été lancé pour développer au Chili la troisième plus grosse mine de cuivre du monde, la Escondida. L'extension *de ce site, prévue pour* 1991, devrait permettre l'extraction de 760 000 tonnes par an, puis de 800 000 tonnes l'an en pleine activité, sur une période estimée à cinquante-deux ans. 380 000 tonnes partiront chaque année vers le Japon, 150 000 tonnes vers la Norddeutsche Affinerie ouest-allemande, et 150 000 tonnes en Finlande, chez le producteur Outokumpu.

Mais en attendant ce nouvel apport, le marché reste tendu. Les analystes londoniens des firmes de courtage Rudolf Wolff ou Shearson Lehman Hutton estiment ainsi que l'étroitesse de l'offre *devrait se faire encore sentir* au cours des six premiers mois de 1989. C'est seulement au second semestre que la production devrait être en mesure de calmer les gros appétits de l'industrie (et du bâtiment). Ces dernières impressions tempèrent quelque peu les conclusions du rapport sur le cuivre publié par Shearson Lehman le 10 octobre. La firme *annonçait en effet que, après cinq* ans de déficit, le marché occidental du cuivre redeviendrait excédentaire en 1988, grâce à une forte hausse de la production. Shearson avait la prudence d'ajouter que les stocks restaient à un niveau « *extrêmement bas* » et représentaient « *une sécurité très minime en cas d'événement imprévu* ». Les conflits sociaux qui se déroulent dans les mines d'argent au Pérou pourraient s'étendre jusqu'aux mines de cuivre et provoquer des tensions accrues sur le marché en début d'année. Sur le marché du cuivre, « *l'imprévu* » est toujours possible, tant la production s'opère dans des conditions sociales difficiles, en Amérique du Sud comme dans la « Copperbelt » (ceinture de cuivre) africaine du Zaïre et de la Zambie.

ERIC FOTTORINO.

***

Pour la troisième année consécutive, Rémy Arnaud propose une « France en chiffres », tirée dans un numéro hors série de *Sciences et Vie Economie*, où figurent, outre des données très détaillées sur les forces et faiblesses de l'économie française (régions, démographie, commerce, niveau de vie), des chapitres originaux sur les « richesses agricoles et les défaillances agro-alimentaires », sur les « *données de la dépendance énergétique* » et sur l'industrie des métaux. On y apprend, en particulier sur le terrain du cuivre, que la France consomme chaque année près de 400 000 tonnes de métal rouge, dont une moitié pour l'industrie électrique et l'autre, à égalité, pour *la chimie et diverses industries* mécaniques. « *Au total*, précise Rémy Arnaud, *la balance commerciale du cuivre a accusé un déficit de 2,3 milliards de francs en 1987 contre 1,8 milliard de francs l'année précédente*. » « La France en chiffres » fournit des informations comparables pour tous les *métaux*, y compris l'acier et l'or.

PRODUITS	COURS DU 9-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 738 (+ 54) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 350 (+ 50) Livres/tonne
Nickel (Londres) *Décembre*	14 200 (+ 350) *Dollars/tonne*
Sucre (Paris) Mars	1 735 (=) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	1 108 (+ 4) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 382 (– 81) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	427 (+ 8) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	259,5 (+ 1,50) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	246,70 (+ 0,10) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un espoir bien fragile

Comme sur les marchés des changes *(voir ci-dessus)*, l'« effet Gorbatchev » a été magique sur les marchés financiers, avec toujours le même espoir : une réduction des dépenses militaires pouvant contribuer à une diminution du déficit budgétaire, donc des besoins de financement, d'où une détente générale des taux. Mardi, lorsque la rumeur Gorbatchev commença à se répandre à New-York, ce fut une « *extraordinaire journée* ». Le rebond du cours des obligations d'Etat fut qualifié d'explosif – plus de 2 % d'un coup, – le rendement du trente ans, l'emprunt-phare, chutant de *9,14 %* à *8,90 %*.

Comme sur les marchés des changes, aussi, M. Gorbatchev a fait « *galoper* » les vendeurs à découvert, qui tablent sur une hausse des taux et, donc, sur une baisse des cours. Ils ont racheté précipitamment ce qu'ils avaient vendu, d'où, également, une amplification de la reprise.

Cette reprise a pris les opérateurs par *surprise et, une fois l'excitation* retombée, ils se sont retrouvés face à la dure réalité : pour beaucoup d'entre eux, les « *données fondamentales* » aux *Etats-Unis* vont dans le sens d'une montée des taux d'intérêt, en raison de la surchauffe, de la saturation des capacités de production, de l'inflation, qui risque d'être un problème à partir de maintenant : l'augmentation des prix industriels, longtemps contenue par la hausse du dollar, qui diminue le coût des importations et longtemps retardée, est amorcée depuis le début de l'année. En outre, des pénuries de main-d'œuvre qualifiée apparaissent ici et là, notamment dans l'Est.

De plus, la Réserve fédérale, sans se donner la peine de relever son taux d'escompte, mesure spectaculaire et embarrassante, obtient le même effet en laissant monter, voire en favorisant discrètement la hausse du loyer de l'argent au jour le jour entre banques (Federal Funds), qui, cette semaine, après un fléchisse*ment temporaire, se hisse à nouveau* à 8 1/2 %.

Sans doute le chef économiste de la grande firme new-yorkaise Merrill Lynch prévoit-il un rendement de 7 % pour l'emprunt du Trésor à trente ans à la fin de 1989, contre 9 % actuellement, cela après une pointe possible à 9 1/2 %, au premier trimestre 1989. Il juge possible, toutefois, un taux d'inflation de 5,5 % à la fin de l'année prochaine, contre 4,5 % actuellement. En fin de compte, à la veille du week-end, on retrouve le trente ans à 8,98 %.

A *Paris, également, l'effet Gor*batchev a agi, le cours de l'échéance décembre sur MATIF bondissant, mercredi, de 106,45 à 107,10, pour revenir, vendredi, à 106,75, celui de l'échéance mars passant de 105,55 à 106,40, avant de finir à 106,15.

Le loyer de l'argent au jour le jour s'est maintenu à 7 3/4 %-7 7/8 %, dans le haut de la fourchette d'évolution balisée par les autorités monétaires. Fort habilement, les autorités, en « *affamant* » un petit peu les banques, les obligent à recourir, pour une part, aux pensions, ce qui *maintient* les taux assez haut, de manière à mieux défendre le franc et, aussi, à ne pas trop favoriser une expansion des liquidités, peu souhai*tée lorsque l'on considère le rythme* d'expansion des crédits aux entreprises (+ 17 %) et celui des crédits aux particuliers (+ 22 %).

Hausse du lombard ?

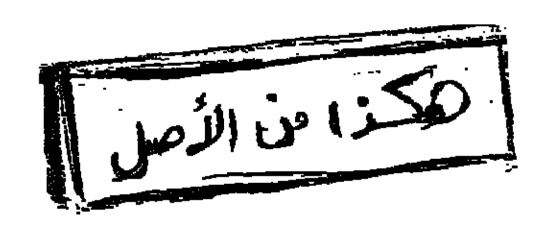
Sur le marché primaire obligataire, le Crédit foncier de France enterre l'année, avec trois emprunts. Le premier, de 1 milliard de francs, à taux variable (PIBOR, trois mois), destiné aux OPCVM (SICAV, notamment, et aux banques), a reçu le bon accueil habituel. Les deux autres, 1,7 milliard de francs au total, à taux fixe et rendement réel de 8,72 % et 8,54 %, se placent assez mal, les conditions étant jugées trop tirées, le Crédit lyonnais, chef de file, devant le soutenir un peu. En fait, le marché de *Paris est toujours frileux et craintif*, d'autant qu'à la veille du week-end, une rumeur s'est mise à courir : la Banque fédérale d'Allemagne pourrait relever son taux lombard la semaine prochaine (il est de 5 % actuellement).

Sur le front des SICAV court terme, après le curieux recul de l'en-cours au mois d'octobre (- 6,8 milliards de francs), la progression a repris à bonne allure au mois de novembre, avec une augmentation de 17.8 milliards de francs (+ 2,9 % pour l'en-cours en question) qui atteint 627,6 milliards de francs. Sur un an, l'avance est de 42 %.

En novembre, les choses ont repris leur cours normal, non seulement en ce qui concerne la progression, mais aussi pour l'évolution des divers types de SICAV court terme. Les SICAV monétaires, c'est-à-dire celles qui, investies en produits financiers à court terme (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôts, réméré), ne sont pas soumises à des risques de cours, se gonflent de 18,2 milliards de francs brut (de 11 milliards de francs en souscriptions nettes, compte tenu de l'augmentation des valeurs liquidatives), soit 433,9 milliards de francs en tout. L'en-cours des SICAV régulières augmente de 1 milliard de francs, à 142,1 milliards, les rachats nets étant estimés à 0,7 milliard. Quant aux SICAV sensibles, dites de performance, puisque susceptibles de se valoriser en cas de baisse de rendements et de hausse du cours, ou de se déprécier pour des raisons inverses, elles perdent 1,4 milliard de francs à 51,6 milliards de francs.

Tout rentre donc dans l'ordre, les SICAV court terme, dites de trésorerie, poursuivant leur ascension et prenant une place de plus en plus grande dans les agrégats monétaires, ce qui n'étonnera personne et, surtout, ce qui fausse les statistiques, sur l'importance de l'épargne liquide rémunérée, par rapport à celle qui ne l'est pas (dépôts à vue). A l'heure actuelle, on peut estimer que 70 % de l'épargne liquide des Français bénéficie d'une rémunération, ce qui est, tout de même, assez appréciable.

F. R.



TCHAD

Un violent accrochage aurait fait 100 morts près de la frontière soudanaise

Un affrontement a opposé, jeudi 8 décembre, dans la région située au sud-est de Gozbeida (est du Tchad), les forces armées nationales tchadiennes à une colonne de la Légion islamique venue de la province soudanaise du Darfour, faisant cent morts au total, a annoncé vendredi 9 décembre un communiqué du ministère tchadien des affaires étrangères. L'accrochage a été *« particulièrement violent »*, ajoute le communiqué qui fait état de quatre-vingt-douze tués dans les rangs des assaillants et de huit tués parmi les forces tchadiennes.

Cette opération s'est aussi soldée par la *« récupération d'un important matériel de guerre »*.

La Légion islamique est composée, selon le Tchad, de *« mercenaires »* recrutés par la Libye dans divers pays africains et N'Djamena a dénoncé, à plusieurs reprises, la concentration d'unités de cette force dans la province soudanaise voisine du Darfour. Evitant de s'en prendre à la Libye, les autorités tchadiennes dénoncent, dans leur communiqué, l'attitude *« belliqueuse »* du Soudan.

Cet accrochage est le plus grave depuis que le Tchad et la Libye sont convenus, le 3 octobre, de rétablir leurs relations diplomatiques et de régler pacifiquement leur différend frontalier à propos de la bande d'Aouzou.

M. Hamed El Houderi, ambassadeur de Libye à Paris, a démenti, vendredi, *« toute implication libyenne »* dans cet accrochage. *« Pour la Libye,* a-t-il déclaré, *la guerre avec le Tchad est définitivement terminée. Toute tentative pour impliquer mon pays dans un accrochage militaire pourrait être interprétée comme une démarche tendant à remettre en cause le processus de paix »* engagé entre Tripoli et N'Djamena.

Cet accrochage a eu lieu juste au sud d'Abéché, où l'armée française a entrepris de construire une piste en dur, appelée à jouer un rôle-clé dans le cadre de son dispositif Epervier qu'elle cherche maintenant à alléger. Cet affrontement intervient aussi à quelques jours de l'ouverture, à Casablanca, du quinzième sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique, à l'occasion duquel la question tchadienne pourrait de nouveau être évoquée. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Le raid israélien à proximité de Beyrouth

• Un officier supérieur tué
• Plainte du Liban auprès de l'ONU

Le Liban a officiellement saisi, vendredi 9 décembre, le Conseil de sécurité de l'ONU d'une demande de *« réunion urgente »* à la suite de l'opération militaire israélienne lancée le même jour à proximité de Beyrouth. Le président du Conseil, M. Hideo Kagami (Japon), devrait consulter lundi ses collègues sur la plainte libanaise.

Les Etats-Unis, pour leur part, ont réaffirmé qu'ils déploraient la violence d'où qu'elle vienne au Proche-Orient. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, s'est toutefois abstenu de critiquer Israël, se contentant d'indiquer que l'administration américaine ne pouvait *« guère faire plus que de transmettre ses protestations »*.

A Bruxelles, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, s'est étonné de l'opération israélienne. *« Je pensais,* a-t-il dit, *qu'Israël avait tiré les leçons du passé »*, se référant ainsi à l'invasion israélienne du Liban, en 1982, au cours de laquelle *« les Israéliens avaient envoyé des troupes très loin à l'intérieur du Liban »*.

A Londres, le gouvernement britannique a condamné l'opération israélienne, qui ne fait *« qu'exacerber le cycle de violence dans la région et n'apporte rien à Israël sur le plan de sa sécurité à long terme »*. Un communiqué du Foreign Office conseille à Israël *« d'avoir recours à des solutions politiques s'il veut avoir la paix à ses frontières nord »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Plusieurs heures de combat à proximité de Beyrouth, un officier tué et une périlleuse opération pour aller récupérer quatre des hommes engagés : au lendemain du raid lancé par l'Etat hébreu au Liban, dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 décembre, l'impression dominante à Jérusalem était que l'armée israélienne avait pris de grands risques en allant attaquer des bases du groupe palestinien FPLP-CG de M. Ahmed Jibril (pro-syrien).

Nombre de questions sont posées à la fois sur la date et sur la cible choisies. Le déploiement des forces engagées a été inhabituel, comparé aux « traditionnels » raids aériens menés par Israël au Liban sud contre les organisations palestiniennes. Cette fois, il s'est agi d'une opération combinant des forces aériennes nouvelles et terrestres. Ces dernières sont intervenues à une vingtaine de kilomètres de Beyrouth, ce qui est tout aussi inhabituel depuis le retrait israélien du Liban en 1985.

Certains en concluent que l'armée a voulu frapper un grand coup, psychologique et militaire, à quelques heures du premier anniversaire du début du soulèvement dans les territoires occupés. Opération d'intimidation et d'avertissement, car c'est ce même FPLP-CG qui avait, le 26 novembre 1987, monté à la frontière nord du pays une attaque en ULM, aujourd'hui considérée comme ayant été un des détonateurs du soulèvement en Cisjordanie et à Gaza. Cette attaque aurait, dit-on, gonflé le moral des jeunes « Palestiniens de l'intérieur » et ainsi participé au climat de révolte qui devait, deux semaines plus tard, déboucher sur l'Intifada dans les territoires. Selon d'autres, l'opération a été montée parce que l'armée savait qu'un des principaux dirigeants du groupe Jibril se trouvait dans les bases visées.

« Aucune motivation politique »

Le chef d'état-major, le général Dan Shomron, a rejeté toutes ces hypothèses. Lors d'une conférence de presse, il a assuré qu'il n'y avait eu *« aucune motivation politique »* derrière l'opération, et que celle-ci relevait *« de la lutte permanente »* que mène Israël contre une organisation responsable d'un grand nombre d'infractions à la frontière nord du pays. Il a affirmé que *« tous les objectifs avaient été atteints »* et que le raid avait été un *« succès »*, en dépit d'une lourde perte, la mort d'un lieutenant-colonel de vingt-neuf ans, appartenant à l'unité d'élite des Golanis.

Selon la version donnée en Israël, l'attaque a commencé dans la nuit de jeudi. *« Un détachement combiné des forces aériennes, navales et terrestres »* y a participé ; un commando a été débarqué sur une plage aux environs de Damour (banlieue de Beyrouth) et a ouvert le feu *« contre des bases des quartiers généraux et des dépôts d'armes du FPLP-CG dans la région de Numa »* (à une vingtaine de kilomètres de la capitale libanaise). L'officier israélien a été tué et trois de ses hommes, dont un médecin, ont été blessés au cours de ces combats. Les autorités israéliennes ont affirmé qu'il y avait eu une vingtaine de morts – dont un important chef militaire – parmi la centaine de combattants du groupe Jibril qui se trouvaient sur place.

Vendredi à l'aube, au moment du retrait, l'unité israélienne s'est aperçue que quatre de ses hommes manquaient à l'appel. Le général Dan Shomron a alors ordonné une vaste opération pour les récupérer. La chasse israélienne a d'abord bombardé les alentours, sans doute des positions palestiniennes et druzes. Puis sont intervenus des avions d'observation sans pilote, pour le repérage, et enfin deux hélicoptères Cobra, qui sont allés chercher les quatre hommes.

Selon certaines indications de source libanaise, les hélicoptères auraient essuyé le feu d'unités syriennes déployées dans la région, information catégoriquement démentie tant à Jérusalem qu'à Damas. Le général Shomron a ajouté, pour sa part, qu'il n'y a eu aucun prisonnier fait de part et d'autre.

ALAIN FRACHON.

M. Robert Hersant rachète « Jours de France »

M. Robert Hersant sera, au 1er janvier, le nouveau propriétaire de *Jours de France.* Selon les responsables du journal, un *« accord verbal formel »* sur le rachat de la totalité du capital lie le patron de la Socpresse à Information et publicité, filiale d'Havas et propriétaire de l'hebdomadaire. Un protocole d'accord, en cours de signature, devrait bientôt concrétiser la vente. On indique, à *Jours de France,* que *« la nécessité de réinjecter des fonds dans un journal en voie de redressement a conduit la direction à trouver un repreneur »*.

Que cherche M. Hersant en s'offrant un hebdomadaire à la gloire un peu fanée et à la santé financière chancelante ? Il est sans doute trop tôt pour répondre en l'absence de toute déclaration officielle du PDG de la Socpresse. Selon certaines informations, le nouveau propriétaire se serait engagé à maintenir la ligne du journal et son équipe. Mais le marché de la presse féminine, sur lequel *Jours de France* s'est recentré depuis un an, est déjà fort encombré, et il n'est pas exclu que M. Hersant veuille relancer la bataille entre l'hebdomadaire et son éternel rival, *Paris-Match*, propriété du groupe Hachette-Filipacchi.

C'est le 11 novembre 1954 que Marcel Dassault crée *Jours de France.* Il souhaite alors en faire un grand magazine d'information et d'actualité politique concurrent de *Paris-Match.* Mais la lutte se révèle difficile, et Marcel Dassault change son fusil d'épaule pour attaquer le marché de la presse féminine. Le succès est éclatant : cinq cent mille exemplaires en 1963, sept cent cinquante mille en 1967.

Peu à peu, pourtant, l'audience de l'hebdomadaire s'effrite sous la pression de la concurrence et malgré une politique de large diffusion gratuite dans les salons de coiffure et salles d'attente de médecins. A l'été 1986, les héritiers de Marcel Dassault confient l'hebdomadaire à Havas en cédant la majorité de son capital à Information et publicité et à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion. M. Jacques Chancel prend la direction du titre et tente de relancer *Jours de France* sur un créneau « haut de gamme » dans une nouvelle bataille avec *Paris-Match.* Mais la situation du journal est très préoccupante : la diffusion est tombée au-dessous de trois cent mille exemplaires, le fichier d'abonnés est squelettique et le déficit atteint cent millions de francs.

Jacques Chancel ne parvient pas à gagner son pari. *Jours de France* perd encore soixante mille exemplaires et Havas songe à se débarrasser du titre. En avril 1987, M. Giancarlo Paretti, patron du groupe luxembourgeois Interpart, qui contrôle alors *le Matin de Paris* et les éditions Aubry se portent acquéreurs. Mais le ministre des finances, M. Edouard Balladur, oppose son veto à la transaction. Havas, qui négocie alors sa privatisation, se résigne et reprend la totalité du capital. Le journal est confié à Gérard Lefebvre, ancien responsable d'Information et publicité, qui repositionne le titre sur le marché de la presse féminine. Il parvient à stopper la chute des ventes et à relancer la publicité. Mais Havas, qui s'intéresse désormais à la presse gratuite et aux quotidiens régionaux, n'a pas souhaité poursuivre l'aventure.

J.-F. L.

EN BREF

• **MM. Hawatmeh et Habache rejettent le « document de Stockholm ».** — Deux des principaux alliés radicaux de M. Yasser Arafat ont rejeté, vendredi 9 décembre, le *« document de Stockholm »* dans lequel le président de l'OLP acceptait explicitement l'existence de l'Etat d'Israël aux côtés de l'Etat palestinien. Dans un communiqué distribué à Damas, le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP de M. Nayef Hawatmeh) estime que ce document *« déforme »* les résolutions du Conseil national palestinien tenu du 12 au 15 novembre à Alger, et en donne une *« lecture capitularde »*. M. Georges Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) a pour sa part déclaré que des récentes déclarations de M. Arafat à Stockholm *« ne reflétaient pas la réalité des décisions adoptées par le CNP à Alger »*. — *(AFP-Reuter.)*

• **M. Ferdinand Marcos hospitalisé.** — L'ancien président philippin a été hospitalisé vendredi 9 décembre à la suite d'une déficience cardiaque, a indiqué un de ses porte-parole à Honolulu. M. Marcos, âgé de soixante et onze ans, n'a pas eu d'attaque cardiaque, a précisé son médecin, le docteur Calvin Wong.

• **RECTIFICATIF.** — Une erreur s'est glissée dans l'article de Michel Cournot (*le Monde* du 10 décembre). L'horaire de la pièce *Cerceau,* jouée à la Maison de la culture de Bobigny, est 19 h 30, et non 22 heures. Nous signalons également que la représentation du dimanche 18 est annulée.

La police chinoise tire sur des manifestants à Lhassa : plusieurs blessés

La police chinoise a ouvert le feu, samedi 10 décembre, sur des manifestants tibétains, à Lhassa, faisant plusieurs blessés dont une étrangère, a affirmé, par téléphone, un témoin occidental sur place. L'incident a eu lieu après qu'une manifestation d'une trentaine de Tibétains avait été organisée dans le centre de Lhassa contre la présence chinoise, le jour du 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, a indiqué au téléphone ce témoin direct, une journaliste occidentale en vacances au Tibet qui a requis l'anonymat. Selon elle, les manifestants se sont heurtés à une patrouille de police chinoise qui a ouvert le feu. Des témoins tibétains lui ont affirmé que deux Tibétains ont été tués sur le coup, mais cette information n'a pu être confirmée. Une étrangère a été atteinte de plusieurs balles au bras, a-t-elle ajouté. – *(AFP.)*

Devant les députés tunisiens

Le colonel Kadhafi dénonce les « manœuvres diaboliques » des pays occidentaux

TUNIS
de notre correspondant

Jamais les lambris de la Chambre des députés, dans le calme et majestueux palais de Bardo, aux portes de Tunis, n'avaient résonné d'une telle diatribe. Vendredi 9 décembre, durant deux heures, le colonel Kadhafi a développé ses thèses anti-occidentales et unitaires, devant une assistance quelque peu médusée qui ne lui a accordé que des applaudissements tout juste polis.

La tête ceinte du turban blanc traditionnel des bédouins, tranchant sur sa gandoura marron et verte, le ton allant *crescendo*, le colonel s'en est pris avec virulence aux Etats-Unis, ce *« satan »*, mais aussi à l'Europe, accusée de comploter contre la nation arabe. *« La stratégie du capitalisme occidental,* a-t-il dit entre autres choses, *est de diviser le monde arabe et d'y semer la zizanie pour mieux protéger ses intérêts et le transformer en marché de consommation, afin d'y écouler ses produits de pacotille et ses déchets. »* Alors, pour faire face à ces *« manœuvres diaboliques »*, il n'y a, selon lui, qu'une recette : son *« petit livre vert »* et l'unité arabe puisque *« nous sommes tous membres d'une même tribu, tous de la même race, tous des Arabes du Golfe à l'Océan »*.

Le *« guide de la révolution »* — dont les propos retransmis en direct à la radio et à la télévision ont été souvent interrompus par des *« incidents techniques »* — ne s'est pas montré non plus particulièrement aimable à l'égard de ses hôtes, les députés, en affirmant que les institutions, telles que les Parlements, sont *« une supercherie »*, et que la vérité est dans *« le pouvoir du peuple, comme en Jamahiriya, vers lequel le monde va inexorablement évoluer »*.

Dans ce discours haché et confus, l'OLP, et surtout M. Yasser Arafat, n'ont pas été épargnés, mais dans un registre toutefois moins agressif que la veille. En effet, jeudi, lors du dîner qu'offrait en son honneur le président Ben Ali et auquel assistait M. Arafat, avec lequel il venait de s'entretenir, le colonel Kadhafi s'était déclaré *« choqué »* qu'il soit question aujourd'hui d'une reconnaissance d'Israël par les Palestiniens.

S'adressant directement au président de l'OLP, il avait dit : *« Un vrai nationaliste arabe ne peut accepter l'existence de deux Etats sur la terre palestinienne, et* (allusion claire à l'Egypte) *il suffit, pour le monde arabe, de compter déjà un traître dans ses rangs. »*

Il avait aussi affirmé que condamner le terrorisme comme l'a fait l'OLP à Alger, c'est *« lier les mains du peuple palestinien »*, car *« lorsqu'il s'agit de libérer une parcelle du territoire arabe, les Arabes doivent tous être des terroristes »*.

Selon un ambassadeur arabe présent parmi la centaine d'invités, M. Arafat n'a pas réagi à ces provocations. Il s'est borné à sourire. Mais l'embarras du président Ben Ali était évident. L'étonnement gêné des invités était aussi visible, surtout lorsqu'à leur sortie du palais de Carthage, ils se trouvèrent face à une manifestation de la horde de gardes du corps du colonel, brandissant leur kalachnikoff en scandant : *« Palestine arabe et musulmane! »*

MICHEL DEURÉ.

Après la destruction du DC-7 américain le Maroc met en cause le Front Polisario

La Mauritanie a rejeté toute responsabilité dans l'affaire du DC-7 américain abattu par un missile sol-air à proximité du Sahara occidental. Quant au Front Polisario, il a dit, par la voix d'un membre du bureau politique, sa volonté de *« faire la lumière »* sur cette affaire : *« Nous n'avons ni intérêt ni volonté de porter atteinte aux intérêts des Etats-Unis »*, a-t-il affirmé.

RABAT
de notre envoyé spécial

Evoquant la destruction du DC-7 américain qui se rendait à Agadir pour la lutte contre les criquets, le gouvernement marocain a *« condamné avec énergie cet acte barbare »*, vendredi 9 décembre (*le Monde* du 10 décembre). Les Marocains incriminent clairement le Polisario, sans cependant le nommer officiellement. Dans l'attente des résultats de la mission d'enquête dépêchée par l'ambassade des Etats-Unis à Agadir, où se trouve l'équipage du deuxième avion, rescapé, on en est réduit aux hypothèses. La plus logique est en effet une nouvelle bavure des combattants sahraouis, qui ont déjà abattu cinq petits avions civils étrangers depuis le début de la guerre au Sahara.

De leur côté, plusieurs pilotes marocains lancés dans des opérations militaires ont appris à leurs dépens que le Polisario dispose, depuis quelque temps, de missiles sol-air performants. Certains accomplissaient de simples missions d'observation au-delà du mur de défense, parfois à proximité des frontières algériennes et mauritaniennes. Il est probable que ces missions étaient fréquentes ces temps-ci.

Peut-être le DC-7 américain a-t-il été confondu avec un appareil marocain. Selon Rabat, l'avion a essuyé le tir à la verticale d'une localité située à une quarantaine de kilomètres de la frontière. Dans cette zone, le mur de défense marocain se touve lui-même tout près de cette frontière, et on sait depuis longtemps que le Polisario est obligé d'opérer à partir de la Mauritanie. Nouakchott se trouverait dans une situation plus inconfortable que jamais s'il se confirmait que l'avion civil américain a été abattu par des Sahraouis se trouvant sur son territoire.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le numéro du « Monde » daté 10 décembre 1988 a été tiré à 525 319 exemplaires

A B C D E F G

